



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE  
368, Avenue Pape Jean Paul II  
01 B 302, COTONOU; Tél : 21 30 37 67, Site web:  
www.dge.finances.bj, E-mail : info@dge.finances.bj



## DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

### DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUES

# RAPPORT ANNUEL SUR L'ENVIRONNEMENT DE COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES



Édition 2022

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
LISTE DES ANNEXES.....	9
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	10
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	11
INTRODUCTION.....	14
<b>I. ORGANISATION DE L'ENQUÊTE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....</b>	<b>16</b>
I.1. Organisation de l'enquête.....	16
I.1.1. Échantillonnage de l'étude.....	16
I.1.2. Grands axes des questionnaires.....	18
I.1.3. Recrutement et formation des agents enquêteurs.....	19
I.1.4. Difficultés rencontrées dans le processus de collecte de données.....	19
I.2. Méthodologie d'estimation de l'indice global de l'environnement des entreprises au Bénin	19
I.2.1. Méthodologie de construction des sous-indices de l'environnement des entreprises au Bénin en 2021.....	19
I.2.2. Construction de l'indice de l'environnement des entreprises au Bénin en 2021.....	24
<b>II. ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR FORMEL EN 2021 AU BÉNIN.....</b>	<b>26</b>
II.1. Grands traits des entreprises formelles béninoises.....	26
II.1.1. Caractéristiques des entreprises formelles de l'échantillon.....	26
II.1.2. IEE du secteur formel au Bénin en 2021.....	28
II.1.3. IEE du secteur formel selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises.....	29
II.1.4. IEE du secteur formel selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises.....	29
II.1.5. IEE du secteur formel selon la forme juridique et l'expérience des entreprises.....	30
II.1.6. IEE du secteur formel selon le secteur d'activités des entreprises.....	31
II.1.7. IEE du secteur formel selon la taille des entreprises.....	31
II.2. Sous-indices de l'environnement des entreprises du secteur formel au Bénin.....	32
II.2.1. Fiscalité.....	32
II.2.2. Commerce extérieur.....	35
II.2.3. Commerce intérieur.....	40
II.2.4. Infrastructures et technologies.....	44
II.2.5. Financement des activités des entreprises.....	47
II.2.6. Perceptions sur les effets de la Covid-19.....	53
II.2.7. Performance des entreprises.....	61

II.3.	Influence des caractéristiques des entreprises du secteur formel sur l'IEE : analyse économétrique.....	64
<b>III.</b>	<b>ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL AU BÉNIN EN 2021.....</b>	<b>73</b>
III.1.	Grands traits des entreprises informelles béninoises .....	73
III.1.1.	Caractéristiques des entreprises informelles de l'échantillon.....	73
III.1.2.	IEE du secteur informel au Bénin en 2021 .....	75
III.1.3.	IEE du secteur informel selon le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises 75	
III.1.4.	IEE du secteur informel selon le sexe et la nationalité des promoteurs d'entreprises 75	
III.1.5.	IEE du secteur informel selon le chiffre d'affaires et le secteur d'activité de l'entreprise 76	
III.2.	Sous-indices de l'environnement des entreprises du secteur informel au Bénin .....	77
III.2.1.	Fiscalité .....	77
III.2.2.	Commerce extérieur.....	80
III.2.3.	Commerce intérieur .....	83
III.2.4.	Infrastructures et technologies .....	85
III.2.5.	Financement des activités des entreprises .....	87
III.2.6.	Perception des entreprises du secteur informel face à la Covid-19 .....	91
III.3.	Influence des caractéristiques des entreprises du secteur informel sur l'IEE : analyse économétrique.....	96
<b>IV.</b>	<b>PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS, CONTRAINTES ET IMPLICATIONS DE POLITIQUES .....</b>	<b>102</b>
IV.1.	Enseignements majeurs de l'étude .....	102
IV.2.	Contraintes et défis sur l'environnement des entreprises en 2021 .....	102
IV.3.	Implications de politiques .....	103
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>103</b>
	<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>104</b>
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>106</b>
	<b>ANNEXES 1 : RESULTATS DES ACM RELATIFS AU SECTEUR FORMEL.....</b>	<b>106</b>
	<b>ANNEXES 2 : RÉSULTATS DES ACM RELATIFS AU SECTEUR INFORMEL.....</b>	<b>108</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Structure de l'échantillon d'étude extrapolée et de la base de sondage .....	17
Tableau 1.2: Structures attendues de l'échantillon des entreprises du secteur informel de l'étude.....	18
Tableau 1. 3: Dimensions et indicateurs des entreprises du secteur formel .....	20
Tableau 1. 4: Dimensions et indicateurs des entreprises du secteur informel .....	21
Tableau 2. 1 Répartition des entreprises du secteur formel selon les branches d'activités	26
Tableau 2. 2 Localisation géographique des entreprises du secteur formel de l'échantillon d'étude .....	27
Tableau 2. 3 Répartition des entreprises du secteur formel selon la taille des entreprises	27
Tableau 2. 4 IEE du secteur formel en 2021 .....	29
Tableau 2. 5 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité	32
Tableau 2. 6 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur.....	36
Tableau 2. 7 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur .....	40
Tableau 2.8 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies.....	44
Tableau 2.9 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement .....	47
Tableau 2.10 Répartition des entreprises formelles selon leurs sources de financement...	48
Tableau 2.11 Répartition des entreprises formelles par sources de financement et par secteur.....	48
Tableau 2.12 Principales raisons du non recours aux crédits pour le financement des activités.....	49
Tableau 2. 13 Mesures en faveur des entreprises .....	56
Tableau 2. 14 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur l'impact de la Covid-19 .....	57
Tableau 2. 15 Sous-indice de performance des entreprises.....	61
Tableau 2. 16 Résultats du modèle Probit ordonné.....	66
Tableau 2. 17 Test d'erreur de spécification (linktest) .....	69
Tableau 3.1 Répartition des entreprises informelles enquêtées par branche d'activités...	73
Tableau 3.2 Localisation géographique des entreprises du secteur informel de l'échantillon d'étude .....	74
Tableau 3.3 IEE du secteur informel .....	75
Tableau 3.4 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité .....	78
Tableau 3.5 Sous-indice de perception des entreprises de l'informel sur commerce extérieur.....	80
Tableau 3.6 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur.....	83
Tableau 3.7 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies.....	85
Tableau 3.8 Répartition des entreprises informelles selon la source de financement et le chiffre d'affaires mensuel .....	88
Tableau 3.9 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement.....	89

Tableau 3.10 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 .....	94
Tableau 3.11 Résultats de l'estimation du probit ordonné pour le secteur informel .....	99
Tableau 3.12 Test d'erreur de spécification (linktest).....	101

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 Répartition des entreprises selon le niveau d'éducation du manager.....	28
Graphique 2. 2 IEE selon le niveau d'éducation.....	29
Graphique 2. 3 L'IEE selon le genre et la nationalité du manager de l'entreprise .....	30
Graphique 2. 4 L'IEE selon la forme juridique et l'âge des entreprises.....	30
Graphique 2. 5 L'IEE selon le secteur d'activités .....	31
Graphique 2. 6 L'IEE selon la taille des entreprises .....	32
Graphique 2. 7 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprise.....	33
Graphique 2. 8 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprise .....	34
Graphique 2. 9 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon la forme juridique et l'expérience des entreprises .....	34
Graphique 2. 10 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon les branches d'activités .....	35
Graphique 2.11 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon la taille des entreprises.....	35
Graphique 2.12 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation .....	37
Graphique 2.13 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation .....	37
Graphique 2.14 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon la forme juridique et l'expérience .....	38
Graphique 2.15 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon les branches d'activités .....	39
Graphique 2.16 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon la taille de l'entreprise .....	40
Graphique 2.17 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce intérieur selon le niveau d'instruction du manager.....	41
Graphique 2.18 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon le genre et la nationalité.....	41
Graphique 2.19 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon la forme juridique et l'expérience des entreprises.....	42
Graphique 2.20 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon les branches d'activités des entreprises .....	43
Graphique 2.21 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon la taille.....	43
Graphique 2.22 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises..	45
Graphique 2.23 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon la forme juridique et l'expérience des entreprises..	45
Graphique 2.24 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon le selon les branches d'activités .....	46
Graphique 2.25 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon la taille des entreprises .....	47
Graphique 2.26 Sources de financement des entreprises formelles(en%) .....	48
Graphique 2.27 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement selon le niveau d'éducation .....	49

Graphique 2.28 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le financement selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises .....	50
Graphique 2.29 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement selon la forme juridique et l'expérience des entreprises .....	51
Graphique 2.30 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement selon les branches d'activités .....	52
Graphique 2.31 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur financement selon la taille des entreprises.....	52
Graphique 2.32 Effet de la Covid-19 sur les MPME selon la taille .....	53
Graphique 2.33 Effet de la Covid-19 selon les branches d'activités des MPME (% des entreprises) .....	55
Graphique 2.34 Effet de la Covid-19 Effets de la Covid-19 sur les MPME selon l'expérience (en % des entreprises) .....	56
Graphique 2.35 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon la taille.....	58
Graphique 2.36 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon le genre et la nationalité .....	58
Graphique 2.37 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon la forme juridique et l'âge de l'entreprise.....	59
Graphique 2.38 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon les branches d'activités .....	60
Graphique 2.39 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon le niveau d'instruction.....	60
Graphique 2.40 Performance des entreprises du secteur formel selon le niveau d'éducation .....	62
Graphique 2.41 Performance des entreprises selon le sexe et la nationalité des managers d'entreprises .....	62
Graphique 2.42 Performance des entreprises selon la forme juridique et l'expérience des entreprises.....	63
Graphique 2.43 Performance les entreprises du formel selon les branches d'activités des entreprises.....	63
Graphique 2.44 Performance des entreprises du formel selon la taille des entreprises .....	64
Graphique 3.1 Chiffre d'affaires moyen mensuel en 2021 .....	73
Graphique 3.2 Répartition des Managers des entreprises du secteur informel selon le sexe, le niveau d'éducation et la nationalité .....	74
Graphique 3.3 IEE du secteur informel selon le niveau d'instruction.....	75
Graphique 3.4 IEE du secteur informel selon le sexe et la nationalité du manager.....	76
Graphique 3.5 IEE du secteur informel selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités .....	76
Graphique 3.6 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le niveau d'éducation des managers d'entreprises .....	78
Graphique 3.7 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le sexe et la nationalité des managers d'entreprises .....	79
Graphique 3.8 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités .....	80
Graphique 3.9 Sous-indice de perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation .....	81
Graphique 3.10 Sous-indice de perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon le genre et la nationalité .....	82

<b>Graphique 3.11</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités .....</b>	<b>82</b>
<b>Graphique 3.12</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur selon le niveau d'éducation.....</b>	<b>84</b>
<b>Graphique 3.13</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités.....</b>	<b>85</b>
<b>Graphique 3.14</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies selon le niveau d'éducation des managers d'entreprises.</b>	<b>86</b>
<b>Graphique 3.15</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon la nationalité des managers d'entreprises.....</b>	<b>86</b>
<b>Graphique 3.16</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités .....</b>	<b>87</b>
<b>Graphique 3.17</b>	<b>Sources de financement des entreprises informelles .....</b>	<b>88</b>
<b>Graphique 3.18</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement selon le niveau d'éducation .....</b>	<b>89</b>
<b>Graphique 3.19</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises .....</b>	<b>90</b>
<b>Graphique 3.20</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités .....</b>	<b>90</b>
<b>Graphique 3.21</b>	<b>Effets de la Covid-19 sur les entreprises informelles selon le chiffre d'affaires mensuel.....</b>	<b>91</b>
<b>Graphique 3.22</b>	<b>Effets de la Covid-19 sur les entreprises informelles selon les branches d'activités .....</b>	<b>93</b>
<b>Graphique 3.23</b>	<b>Effets de la Covid-19 sur les entreprises du secteur informel selon l'expérience.....</b>	<b>93</b>
<b>Graphique 3.24</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 selon le niveau d'éducation.....</b>	<b>94</b>
<b>Graphique 3.25</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 selon le genre et la nationalité .....</b>	<b>95</b>
<b>Graphique 3.26</b>	<b>Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 selon le chiffre d'affaires et les branches d'activités.....</b>	<b>96</b>

## **LISTE DES ANNEXES**

### **RÉSULTATS DES ACM RELATIFS AU SECTEUR FORMEL**

Annexe 1.1 : Fiscalité .....	106
Annexe 1.2 : Commerce extérieur.....	106
Annexe 1.3 : Commerce intérieur .....	106
Annexe 1.4 : Infrastructures et technologies .....	106
Annexe 1.5 : Financement.....	107
Annexe 1.6 : Covid-19 .....	107
Annexe 1.7 : Performance.....	107

### **RÉSULTATS DES ACM RELATIFS AU SECTEUR INFORMEL**

Annexe 2.1 : Fiscalité .....	108
Annexe 2.2 : Commerce extérieur.....	108
Annexe 2.3 : Commerce intérieur .....	108
Annexe 2.4 : Infrastructures et technologies .....	109
Annexe 2.5 : Financement .....	109
Annexe 2.6 : Covid-19 .....	109

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP	: Analyse en Composantes Principales
ACM	: Analyse en Composantes Multiples
COPA	: Consistance Ordinale sur le Premier Axe
DGE	: Direction générale de l'Économie
DPCE	: Direction de la Promotion et de la Coopération Économiques
DSF	: Déclarations Statistiques et Fiscales
ERIESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
GUCE	: Guichet Unique du Commerce Extérieur
IEE	: Indice de l'Environnement des Entreprises
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
INStAD	: Institut National de la Statistiques et de la Démographie
MPME	: Micros Petites et Moyennes Entreprises
PAG	: Programme d'Actions du Gouvernement
PPP	: Partenariat Public Privé
RAEE	: Rapport Annuel sur l'Environnement de compétitivité des Entreprises
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
TPS	: Taxe Professionnelle Synthétique
ZLECAf	: Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans le but de mieux suivre l'environnement des entreprises, la Direction générale de l'Economie élabore le Rapport Annuel sur l'Environnement de compétitivité des Entreprises (RAEE). L'objectif visé est de questionner les entreprises aux fins de mieux appréhender les causes des performances et des contreperformances ainsi que les goulots d'étranglement qui inhibent l'éclosion ou le rayonnement des entreprises à l'effet de formuler des suggestions à la hiérarchie. . Ainsi, pour apprécier l'environnement des entreprises en 2021, des données ont été collectées en août 2022 auprès des entreprises formelles et informelles. Cette enquête a porté sur les entreprises des communes de Cotonou, de Porto-Novo, d'Abomey-Calavi et de Sèmè-Kpodji qui affichent une représentativité de près de 80% des entreprises. Il a été procédé à un sondage stratifié à deux degrés d'un échantillon de 1800 entreprises formelles, en utilisant la base de sondage issue de l'enquête sur Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des entreprises en 2017 (INStAD). Les critères de sélection sont la localisation géographique et le chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour les entreprises du secteur informel, l'échantillon a été constitué en utilisant la méthode des quotas.

Le questionnaire de l'enquête est structuré autour de sept (8) modules à savoir : (i) informations générales sur les entreprises ; (ii) fiscalité ; (iii) commerce extérieur ; (iv) commerce intérieur ; (v) infrastructure/ technologie ; (vi) financement des activités économiques de l'entreprise ; (vii) Covid-19 ; (viii) performance de l'entreprise. L'Indice sur l'Environnement des Entreprises (IEE) est construit en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à construire les sous-indices de perception de l'environnement des entreprises pour chacune des dimensions du climat des affaires, en utilisant l'Analyse en Composantes Multiples. L'Indice agrégé de l'Environnement des Entreprises (IEE) est ensuite calculé en appliquant une Analyse en Composante Principale (ACP) sur les sous-indices calculés en première étape. Les résultats obtenus varient d'un secteur à un autre. Les principaux résultats concernant les entreprises du secteur formel se résument aux points ci-après :

1. la structure des entreprises par branche d'activités révèle une prépondérance des entreprises du commerce (31,4%), des autres services (24,4%) et du BTP (12,1%) ;
2. les entreprises en activité au Bénin sont majoritairement des micros entreprises (60,0%) et des petites entreprises (30,9%);
3. en se référant à la définition de la taille des entreprises selon le nombre d'employés, les statistiques montrent que 87,47% et 11,57% de l'échantillon sont respectivement des micros et des petites entreprises ;
4. l'indice de perception de l'environnement des entreprises (IEE) en 2021 est estimé à 55,6% ;
5. les promoteurs des entreprises formelles au Bénin ont, en moyenne, une appréciation assez-favorable (55,3%) de la fiscalité et de son utilisation pour le développement du Bénin ;
6. la valeur estimée de l'indice de perception de l'environnement du commerce intérieur est de 53,3% et celle de l'indice de perception de l'environnement du commerce extérieur affiche une moyenne de 62% en 2021;
7. l'indice de perception des infrastructures et technologies s'est établi en moyenne à 59,7% en 2021 contre une moyenne de 53,3% en 2020 ;
8. les entrepreneurs ont une perception peu favorable du financement de leurs activités (41,9%). 8,8% des entreprises formelles enquêtées ont recours au crédit pour financer leurs activités en 2021. 40,6% de ceux-ci ont obtenu leurs crédits auprès des banques et 40,6% auprès des institutions de micro finance avec des taux élevés ;

9. les statistiques de l'enquête révèlent que, parmi les 91,2% des managers ayant déclaré ne pas faire recours au crédit, 43,6% estiment le coût du crédit trop élevé et 26,7 % estiment que les garanties exigées sont énormes ;
10. la pandémie de la Covid-19 a différemment impacté les secteurs d'activités des entreprises. Globalement, environ 72,0% des entreprises enquêtées ont déclaré avoir été négativement impactées par la crise Covid-19.

Les résultats de l'enquête sur le secteur informel se résument aux points suivants :

1. 81% des entreprises informelles réalisent un chiffre d'affaires mensuel de moins de 500000 FCFA tandis que 8% et 9% ont respectivement réalisé un chiffre d'affaires moyen mensuel dans l'intervalle [500000 ; 1000000[ et [1000000 ; 5000000[ au titre de l'année 2021 ;
2. la structure de l'échantillon des entreprises informelles selon la branche d'activités montre une prédominance des entreprises du commerce (48,8%), de l'industrie (18,5%) et des autres services (8,2%) ;
3. l'indice de perception de l'environnement des affaires des entreprises du secteur informel est estimé à 58,3% en 2021 ;
4. les entreprises du secteur informel ont exprimé une opinion assez favorable de l'environnement du commerce intérieur et extérieur. L'indice de perception du commerce intérieur s'est établi en moyenne à 54,4 % et celui du commerce extérieur est de 58,1% en 2021 ;
5. les promoteurs d'entreprises du secteur informel ont une opinion assez favorable des infrastructures et technologies au Bénin en 2021. L'indice de perception des infrastructures et technologies est de 57,2% en 2021 ;
6. le secteur informel présente une fragilité beaucoup plus élevée que celui du formel en matière d'accès au financement ; 34,7% des entrepreneurs du secteur informel obtiennent leur financement des tontines contre 58,7% auprès des institutions de microfinance.

Cette analyse, un peu descriptive, a été approfondie par des estimations économétriques. Les principaux résultats obtenus à cet effet, en ce qui concerne les entreprises formelles, se présentent comme suit :

1. la tranche du chiffre d'affaires, la forme juridique de l'entreprise et son secteur d'activités ont des effets significatifs sur l'indice de perception de l'environnement des entreprises ;
2. le niveau d'instruction du manager, le secteur d'activités de l'entreprise, sa forme juridique et son âge ont des effets significatifs sur l'indice de perception de l'environnement fiscal ;
3. le niveau d'instruction du manager et sa nationalité, la tranche du chiffre d'affaires de l'entreprise, son secteur d'activités et sa forme juridique ont des effets significatifs sur l'indice de perception du commerce extérieur ;
4. la nationalité du manager et le secteur d'activités de l'entreprise ont des effets significatifs sur l'indice de perception du commerce intérieur ;
5. le niveau d'instruction du manager, la forme juridique de l'entreprise et son âge ont des effets significatifs sur l'indice de perception des infrastructures/technologies ;
6. la tranche du chiffre d'affaires, le niveau d'instruction du manager et la forme juridique ont des effets significatifs sur l'indice de perception du financement des entreprises ;

7. la tranche du chiffre d'affaires, le niveau d'instruction du manager et la forme juridique ont des effets significatifs sur l'indice de perception des effets de la Covid-19 ;
8. le niveau d'instruction du manager, la tranche du chiffre d'affaires de l'entreprise, sa forme juridique et son âge ont des effets significatifs sur l'indice de performance.

Les estimations effectuées sur les indices de perception de l'environnement des entreprises informelles se résument aux points suivants :

1. la tranche du chiffre d'affaires mensuel de l'entreprise, son secteur d'activités, sa commune de localisation et le sexe du manager ont des effets significatifs sur l'indice de perception de l'environnement des entreprises ;
2. la tranche du chiffre d'affaires mensuel de l'entreprise, son secteur d'activités, sa commune de localisation et le niveau d'instruction du manager ont des effets significatifs sur l'indice de perception de l'environnement fiscal ;
3. la tranche du chiffre d'affaires mensuel de l'entreprise et son secteur d'activités, le sexe du manager et sa nationalité ont des effets significatifs sur l'indice de perception du commerce extérieur ;
4. le sexe du manager et son niveau d'instruction, le secteur d'activités de l'entreprise, sa commune de localisation et son âge ont des effets significatifs sur l'indice de perception commerce intérieur ;
5. la tranche du chiffre d'affaires mensuel de l'entreprise et son secteur d'activités ont des effets significatifs sur l'indice de perception des infrastructures et technologies ;
6. le secteur d'activités de l'entreprise et sa commune de localisation, le sexe du manager, son niveau d'instruction du manager et nationalité ont des effets significatifs sur l'indice de perception du financement de l'entreprise ;
7. le secteur d'activités de l'entreprise, sa commune de localisation et le niveau d'instruction du manager ont des effets significatifs sur l'indice de perception des effets de la Covid-19.

Au total, les promoteurs d'entreprises ont une perception assez favorable de l'environnement des affaires au Bénin au titre de l'année 2021. Cependant, les analyses révèlent quelques enseignements majeurs : (i) les mesures fiscales sont méconnues de la part de la majorité des promoteurs des entreprises formelles et informelles, (ii) la problématique du financement demeure encore un grand défi à relever pour le secteur privé béninois et (iii) en termes de relation commerciale, à peine 26% des entreprises formelles arrivent à effectuer des opérations d'achat ou de vente sur les marchés internationaux.

## INTRODUCTION

L'attractivité des pays est aujourd'hui considérée comme une composante importante de la politique économique et elle est au cœur des politiques de promotion, et de développement économique (Menna et al., 2018 ; Djaber et al., 2021). Ainsi, la plupart des pays cherchent à attirer de plus en plus d'investissements privés, porteurs de transfert de technologies, de compétences, de capacités d'innovations et d'emplois. Les facteurs économiques et institutionnels sont les deux principaux facteurs déterminants le choix du pays de destination des investissements privés. Sur le plan économique, les investisseurs sont attirés par le taux de change effectif réel, l'inflation mesurée, la taille du marché, les infrastructures, l'aménagement du territoire, le système de communication, le coût de transport, le coût d'implantation, les coûts salariaux, les avantages technologiques, les barrières à l'échange et l'appartenance à une zone d'intégration. Sur le plan institutionnel, les politiques fiscales, la gouvernance et les dispositions législatives sont entre autres les facteurs qui déterminent le choix de la destination des investissements privés (BEAC, 2019 ; Djaber et al., 2021).

Le Gouvernement béninois, dans sa vision de rendre le Bénin plus attractif aux investissements privés, a opté depuis 2016 pour la dynamisation du secteur privé, comme une des stratégies de planification et de programmation dans l'atteinte des objectifs de croissance soutenue et de développement durable et inclusif. Conscient du rôle stratégique de ce secteur, le Gouvernement a élaboré, à travers son Programme d'Actions (PAG), un modèle de développement qui repose essentiellement sur le partenariat avec le secteur privé. Le PAG 2021-2026 a accordé une place importante au secteur privé dans la mesure où, pour un investissement de 12011 milliards de Francs CFA prévu sur la période 2021-2026, l'Etat entend tirer 52% des ressources en Partenariat Public Privé (PPP). Les actions mises en œuvre pour concrétiser ces objectifs visent à entreprendre au quotidien des stratégies et des réformes visant l'amélioration du climat des affaires, la création de nombreuses entreprises, et à stimuler le dynamisme économique. Parmi les réformes qui contribuent à l'amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité des entreprises figurent: (i) la réduction des coûts et délais de création d'entreprises ; (ii) la formalisation des entreprises en ligne ; (iii) la dématérialisation des procédures de dédouanement ; (iv) la délivrance du permis de construire en deux semaines ; (v) la réduction de la taxe professionnelle synthétique pour les petites et moyennes entreprises (PME) ; (vi) l'exonération du versement patronal sur salaire pour les entreprises nouvelles ; (vii) l'incitation à la formalisation des entreprises, à travers la réduction du montant de l'impôt sur les sociétés (MEF, 2021 ; APIEx 2020).

Ces actions ont commencé à produire des résultats positifs sur le plan économique. En 2020, malgré le contexte international marqué par la pandémie de la Covid-19, l'économie béninoise a réalisé une croissance économique de 3,8% (INStAD, 2021), l'une des meilleures performances de la zone UEMOA en termes de croissance économique. De même, les actions ont soutenu le fort rebond de la croissance économique, qui s'est établie à 7,2% en 2021. Cette tendance devrait se poursuivre à moyen terme, et se stabiliser à 6,3% d'ici à 2026 (MEF, 2022), tirée notamment par les investissements du Programme d'Actions du Gouvernement. En plus des progrès dans l'assainissement du climat des affaires, la stratégie de faire du Bénin un pays de destination est également au cœur des programmes de développement à travers la facilitation d'obtention des visas. En avril 2022, l'agence de notation financière internationale FITCH a confirmé la notation de la République du Bénin à "B+ avec perspective stable", attestant de la résilience du pays face à la pandémie de la Covid-19 et de la qualité de la gestion des finances publiques.

Pour un meilleur accompagnement du secteur privé et pour permettre aux investisseurs de s'informer sur l'environnement des affaires au Bénin, le Gouvernement a assigné à des structures, la mission d'accompagner le secteur privé et de mettre en lumière l'attractivité de l'économie béninoise. Ainsi, chaque année, la Direction générale de l'Économie réalise un rapport sur l'environnement des entreprises formelles et informelles au Bénin. L'édition 2022 du Rapport Annuel sur l'Environnement des Entreprises (RAEE), a pour objectif d'analyser le climat des affaires au Bénin pour l'année 2021. De façon spécifique, le RAEE 2022 vise à :

- analyser l'environnement des entreprises formelles et informelles au Bénin en 2021 ;
- formuler des recommandations de politiques économiques en vue d'améliorer le climat des affaires au Bénin.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons utilisé une méthode d'Analyse en Composantes Multiples (ACM) pour construire, pour chacune des dimensions du climat des affaires retenues, un sous-indice de perception de l'environnement des affaires. Nous avons également utilisé la méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP) pour calculer l'indice agrégé de l'environnement des entreprises (IEE). Par la suite, le modèle probit ordonné est mobilisé pour identifier les caractéristiques des entreprises et des dirigeants qui influencent la perception de l'environnement des entreprises (IEE) et des sous-indices. Le document est ainsi structuré en quatre sections. La première section présente le cadre organisationnel et méthodologique de l'enquête. Cette section est suivie de trois sections qui présentent respectivement l'environnement des entreprises du secteur formel, l'environnement des entreprises du secteur informel, les principaux enseignements, et expose les contraintes et implications de politiques.

## I. ORGANISATION DE L'ENQUÊTE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE

### I.1. Organisation de l'enquête

Dans cette section, nous présentons la méthode d'échantillonnage utilisée ainsi que le contenu du questionnaire et le cadre organisationnel de l'enquête.

#### I.1.1. Échantillonnage de l'étude

Dans la même veine que les éditions antérieures, l'enquête RAEE 2022 porte sur un ensemble d'entreprises opérant dans les secteurs formel et informel et exerçant dans tous les secteurs d'activités selon le système de comptabilité nationale au Bénin. Les zones considérées pour l'enquête sont les communes d'Abomey-Calavi, de Cotonou, de Porto-Novo et de Sémè-Podji.

- **Échantillonnage des entreprises du secteur formel**

La méthode d'échantillonnage s'inspire de celle utilisée dans l'édition 2021. En effet, au niveau des entreprises formelles, la base de sondage utilisée est issue de l'enquête réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD en 2017 sur Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF). La base de sondage des entreprises formelles est constituée de 5497 entreprises réparties en 17 branches d'activités, sur trois (03) départements à savoir : Atlantique, Littoral, et Ouémé, et ne considérant que les communes d'Abomey-Calavi, de Cotonou, de Porto-Novo et de Sémè-Podji. Le choix de ces zones d'intervention est justifié par la prépondérance des entreprises formelles dans les communes des départements considérés. En effet, près de 78% des entreprises de la base de sondage sont concentrées dans les communes d'Abomey-Calavi, Cotonou, Porto-Novo et Sémè-Podji. De même, nous avons procédé à un sondage stratifié à deux degrés d'un échantillon de 1800 entreprises formelles. Dans un premier temps, nous avons échantillonné les communes considérées. Ensuite, nous avons utilisé le critère du chiffre d'affaires des entreprises à l'intérieur de chaque strate (Commune), afin d'avoir une représentativité des entreprises selon leur taille.

- **Calcul des poids/pondérations des entreprises de l'échantillon des entreprises du secteur formel**

Pour généraliser les conclusions obtenues sur l'échantillon à la population mère, un poids a été accordé à chaque entreprise de l'échantillon. Le poids  $P_{\pi}^i$  d'une entreprise  $i$  de l'échantillon  $\pi$  est évalué suivant la formule ci-après :

$$P_{\pi}^i = \frac{1}{\tau_i} \quad (1)$$

Où :

$$\tau_i = \frac{n_i^{j,k}}{N_i^{j,k}}$$

Avec :

$n_i^{j,k}$  : le nombre d'entreprises dans l'échantillon ayant les mêmes caractéristiques que l'entreprise  $i$ , i.e, appartenant à la commune  $j$  et de taille  $k$  (micro, petite, moyenne ou grande entreprise).

$N_i^{j,k}$ : le nombre d'entreprises dans la base de sondage ayant les mêmes caractéristiques que l'entreprise  $i$ , i.e, appartenant à la commune  $j$  et de taille  $k$  (micro, petite, moyenne ou grande entreprise).

Le système de pondérations est valide lorsqu'il permet d'approcher la structure des entreprises de la base de sondage. Cette procédure de pondération permet d'extrapoler les résultats issus de l'échantillon à la population mère (base de sondage). Le Tableau 1.1 ci-après donne un récapitulatif de la structure de l'échantillon et de la base de sondage.

**Tableau 1.1: Structure de l'échantillon d'étude extrapolée et de la base de sondage**

Départements & Tailles des entreprises	Structures selon l'extrapolation de l'échantillon		Structures selon les proportions (%)	
	Somme des poids ( $P_i^i$ )	Effectifs dans la base	Dans la base de sondage	Dans l'échantillon
<b>Atlantique (Abomey-Calavi)</b>	<b>943</b>	<b>944</b>	<b>17,2</b>	<b>18,1</b>
Grandes entreprises	71	71	1,3	0,1
Micros entreprises	607	608	11,1	12,7
Moyennes entreprises	159	159	1,9	0,9
Petites entreprises	106	106	1,9	4,4
<b>Donga*</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>
Petites entreprises	5	-	-	0,1
<b>Littoral (Cotonou)</b>	<b>4 073</b>	<b>4 072</b>	<b>75,1</b>	<b>70,4</b>
Grandes entreprises	584	584	1,6	0,6
Micros entreprises	2196	2195	42,9	39,6
Moyennes entreprises	797	797	10,5	6,7
Petites entreprises	496	496	20,0	23,5
<b>Ouémé (Porto-Novo, Sème-Podji)</b>	<b>483</b>	<b>481</b>	<b>7,8</b>	<b>11,4</b>
Grandes entreprises	59	59	2,7	0,1
Micros entreprises	236	236	2,1	7,6
Moyennes entreprises	132	132	2,0	0,8
Petites entreprises	56	54	0,9	2,9
<b>Zou*</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>
Micro	5	-	-	0,1
<b>Total</b>	<b>5 508</b>	<b>5 497</b>		

Source : INStAD (2017) ; Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

(\*) : Certaines entreprises de l'échantillon ont été délocalisées dans les départements du Zou et de la Donga au moment de l'enquête

L'enquête RAEE 2022 a permis d'enquêter 1452 entreprises formelles sur un échantillon de 1800 entreprises attendues de la base de sondage, soit un taux de sondage est de 80,66%.

- **Échantillonnage des entreprises du secteur informel**

En ce qui concerne les entreprises informelles, l'échantillon a été constitué en utilisant la méthode des quotas par branche ou secteur d'activités et par localisation géographique Atlantique, Littoral et l'Ouémé (commune d'Abomey-Calavi, Cotonou, Porto-Novo et Sème-Podji). Le choix de cette

méthode d'échantillonnage est en effet justifié par l'indisponibilité d'une base de sondage récente et fiable des entreprises opérant dans l'informel. La raison du choix de ces localités est la même que celle évoquée dans le cas des entreprises formelles. Comme dans les éditions antérieures, nous avons considéré un échantillon de 525 entreprises informelles. La méthode des quotas a été utilisée pour répartir le nombre d'entreprises par secteur d'activités et par département, en se basant sur la structure des entreprises informelles obtenue de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERIESI) de 2018 réalisée par l'INStAD (ex-INSAE). Le *Tableau 1.2* ci-dessous rend compte de la structure de l'échantillon d'entreprises informelles.

**Tableau 1.2: Structures attendues de l'échantillon des entreprises du secteur informel de l'étude**

Branches d'activités	Départements			Total	Fréquences (%)
	Atlantique (Abomey-Calavi)	Littoral(Cotonou)	Ouémé (Porto-Novo et Sémè-Podji)		
Activités Extractives	2	0	0	2	0,4
Agriculture	29	0	0	29	5,5
Autres Industries manufacturières	117	0	0	117	22,3
BTP	18	0	0	18	3,4
Commerce	93	94	28	215	41,0
Education	0	0	2	2	0,4
Postes et télécommunications	0	0	2	2	0,4
Restaurants et hôtels	0	0	54	54	10,3
Santé et action sociale	0	0	6	6	1,1
Services	0	0	48	48	9,1
Transport	0	0	32	32	6,1
<b>Total</b>	<b>259</b>	<b>94</b>	<b>172</b>	<b>525</b>	<b>100,0</b>

*Source : Calculs des auteurs à partir des données de ERI-ESI (2018)*

### I.1.2. Grands axes des questionnaires

En plus des dimensions considérées pour l'édition 2021, le questionnaire du RAEE 2022 intègre le volet performance pour les entreprises formelles. Ainsi, les grands axes du questionnaire se déclinent en sept (7) modules pour les entreprises formelles et en six (6) modules pour les entreprises informelles, outre celui sur les caractéristiques des entreprises. Ainsi, les questionnaires regroupent les modules suivants :

- ◆ informations générales sur les entreprises ;
- ◆ fiscalité ;
- ◆ commerce extérieur ;
- ◆ commerce intérieur ;
- ◆ infrastructures/technologies ;
- ◆ financement des activités économiques de l'entreprise ;
- ◆ Covid-19 ;

- ◆ Performance.

### **I.1.3. Recrutement et formation des agents enquêteurs**

Pour la collecte des données, la Direction de la Promotion et de la Coopération Économiques (DPCE) a procédé à un recrutement de 24 agents enquêteurs. Contrairement aux éditions antérieures, la supervision a été assurée par le personnel du Service en charge de l'activité. La formation des agents enquêteurs s'est déroulée à la Direction générale de l'Économie le lundi 08 août 2022. Elle a été organisée par le personnel de la Direction de la Promotion et de la Coopération Économiques (DPCE) avec l'appui de la Direction de la Recherche et des Etudes Stratégiques (DRES). Au cours de la formation, il a été question de présenter aux enquêteurs le contexte et les objectifs de l'enquête, de donner les instructions pratiques pour le remplissage des questionnaires et l'utilisation de l'application de collecte KoboCollect sur les portables androids. Les agents enquêteurs ont été répartis dans les localités selon leur milieu de résidence. Par ailleurs, une phase pilote s'est tenue le mercredi 10 août 2022 afin de tester et d'assurer l'efficacité de l'outil de collecte. En outre, la phase de collecte s'est déroulée du 11 août au 09 septembre 2022.

### **I.1.4. Difficultés rencontrées dans le processus de collecte de données**

Les difficultés rencontrées lors de la collecte des données se résument comme ci-après : (i) plusieurs promoteurs d'entreprises sont réticents ou refusent de participer à l'enquête ; (ii) des responsables d'entreprises ne sont souvent pas disponibles pour recevoir les agents enquêteurs.

En ce qui concerne les entreprises informelles, les difficultés auxquelles nous étions confrontés sont entre autres l'indisponibilité d'une base de sondage récente et fiable pour une inférence des résultats et la réticence ou le refus de répondre aux questions liées aux numéros IFU et registres de commerce.

## **I.2. Méthodologie d'estimation de l'indice global de l'environnement des entreprises au Bénin**

Cette section décrit la procédure de construction des sous-indices et de l'indice agrégé de l'environnement des entreprises au titre de l'année 2021.

### **I.2.1. Méthodologie de construction des sous-indices de l'environnement des entreprises au Bénin en 2021**

Pour cette édition, en plus des six (6) dimensions considérées pour l'analyse de l'environnement des entreprises dans l'édition 2021, nous avons abordé le volet performance des entreprises formelles. Ainsi, nous avons considéré trente-six (36) questions regroupées en sept (07) dimensions pour les entreprises formelles et un ensemble de vingt-neuf (29) questions regroupées en six (06) dimensions pour les entreprises informelles. Le *Tableau 1.3* et *Tableau 1.4* donnent les détails sur les dimensions ainsi que des indicateurs retenus.

**Tableau 1. 3: Dimensions et indicateurs des entreprises du secteur formel**

Dimensions	Indicateurs
Fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation de la politique fiscale en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de l'utilisation des impôts collectés en 2021 ;</li> <li>• Appréciation du taux d'imposition appliqué en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de la célérité du traitement des données dans l'administration fiscale.</li> </ul>
Commerce extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation des conditions de vente en dehors du Bénin ;</li> <li>• Appréciation des conditions d'achat en dehors du Bénin ;</li> <li>• Appréciation des conditions de vente au Nigéria ;</li> <li>• Appréciation des conditions d'achat au Nigéria ;</li> <li>• Comportement de la demande des produits au Nigeria.</li> <li>• Appréciation des conditions des opérations de vente ou d'achat dans les pays de la CEDEAO en dehors du Nigéria</li> <li>• Degré dans lequel les entreprises pourront tirer profit de l'accord instituant la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine</li> </ul>
Commerce intérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation du pouvoir d'achat des clients en 2021 ;</li> <li>• Appréciation des conditions de recrutement de la main d'œuvre qualifiée ;</li> <li>• Appréciation de la qualité de la formation académique et professionnelle du personnel ;</li> <li>• Disponibilité des compétences dont l'entreprise a besoin</li> <li>• Appréciation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) ;</li> <li>• Appréciation de la disponibilité des matières premières en 2021 ;</li> <li>• Appréciation du coût de la matière première en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de l'évolution des prix de vente des produits en 2021.</li> </ul>
Infrastructures & Technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation du coût de l'électricité en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de la disponibilité de l'électricité en 2021,</li> <li>• Appréciation du coût de l'eau en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de la disponibilité de l'eau en 2021,</li> <li>• Niveau d'utilisation de l'internet dans le pilotage de l'entreprise ;</li> <li>• Appréciation du coût de la connexion internet en 2021 ;</li> <li>• Appréciation du coût du transport en 2021;</li> <li>• Appréciation de la facilitation des activités des entreprises due au niveau des infrastructures de transport ;</li> <li>• Degré d'investissement dans la Recherche &amp; Développement en 2021 ;</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès au crédit ;</li> <li>• Garantie pour l'emprunt ;</li> </ul>

Dimensions	Indicateurs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'intérêt</li> <li>• Financement sur fond propre de l'entreprise ;</li> </ul>
Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature d'impact de la Covid ;</li> <li>• Appréciation de la variation du chiffre d'affaires due à la Covid ;</li> </ul>
Performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance des investissements sur fonds propres en 2021 par rapport à 2020 ;</li> <li>• Croissance du chiffre d'affaires de 2021 par rapport à 2020.</li> </ul>

**Tableau 1. 4: Dimensions et indicateurs des entreprises du secteur informel**

Dimensions	Indicateurs
Fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation de la Taxe Professionnelle Synthétique ;</li> <li>• Perception sur la réduction du montant des impôts à payer depuis avril 2016 pour les entreprises nouvelles régulièrement créées ;</li> <li>• Appréciation de la Taxe de développement local, de Redevance de la mairie et de patente payés ;</li> </ul>
Commerce extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation des conditionnalités de vente en dehors du Bénin ;</li> <li>• Appréciation des conditionnalités d'achat en dehors du Bénin ;</li> <li>• Appréciation des conditionnalités de vente au Nigeria ;</li> <li>• Appréciation des conditionnalités d'achat au Nigeria ;</li> <li>• Perception sur le comportement de la demande des produits au Nigeria ;</li> <li>• Appréciation du degré dans lequel les entreprises pourront tirer profit de l'accord instituant la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine</li> </ul>
Commerce intérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation du pouvoir d'achat des clients en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de la qualité de la formation académique et professionnelle du personnel ;</li> <li>• Appréciation de la disponibilité des compétences dont les entreprises ont besoin ;</li> <li>• Appréciation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) ;</li> <li>• Appréciation de la disponibilité des matières premières et outils en 2021 ;</li> <li>• Appréciation du coût des matières premières en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de l'évolution des prix de vente des produits en 2021.</li> </ul>
Infrastructures & Technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation du coût de l'électricité en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de la disponibilité de l'électricité en 2021 ;</li> </ul>

Dimensions	Indicateurs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation du coût de l'eau en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de la disponibilité de l'eau en 2021 ;</li> <li>• Niveau d'utilisation de l'internet dans le pilotage de l'entreprise ;</li> <li>• Appréciation du coût de la connexion internet en 2021 ;</li> <li>• Appréciation du coût du transport en 2021 ;</li> <li>• Appréciation de la facilitation des activités des entreprises due au niveau des infrastructures de transport.</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès au crédit ;</li> <li>• Garantie pour l'emprunt ;</li> <li>• Taux d'intérêt.</li> </ul>
Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature d'impact de la Covid ;</li> <li>• Appréciation de la variation du chiffre d'affaires due à la Covid.</li> </ul>

- **Construction des sous-indices de l'environnement des entreprises au Bénin en 2021**

La méthodologie employée pour construire l'indice de l'environnement des entreprises en 2021 consiste dans un premier temps à construire les sous indices de perception en utilisant une méthode d'Analyse en Composantes Multiples (ACM). Cette méthode a été utilisée en raison des avantages qu'elle offre dans le cas des variables à modalités catégorielles (qualitatives nominales ou ordinales). Quelques-uns de ses avantages sont largement décrits dans les travaux de Asselin (2002) et RAEE (2021). La procédure consiste en effet à déterminer le poids de chacune des modalités des indicateurs participant à la construction d'un sous-indice donné. Les poids de ces modalités devront in fine servir au calcul du sous-indice en question. Dans un deuxième temps, on construit l'indice global en utilisant une méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP). La procédure de construction des sous-indices se décrit suivant les étapes ci-après :

- ♦ **Première étape : S'assurer de la règle de la Consistance Ordinale sur le Premier Axe (COPA)**

Nous procédons à un regroupement des modalités rares (fréquence moins de 5%) afin de respecter la règle de COPA. Selon la littérature sur l'ACM, il est conseillé d'éviter de travailler avec des catégories d'effectif trop faible au risque de perturber les résultats de l'ACM et d'obtenir des résultats non fiables en termes de robustesse (RAEE, 2021). Ainsi, les modalités de moins de 5% sont regroupées avec la modalité immédiatement proche. Par exemple, si la modalité « Trop insuffisant » est de fréquence de moins de 5%, elle peut être regroupée avec la modalité « Insuffisant ». Pour terminer, nous avons analysé les taux de non-réponses partiels supérieurs à 5% pour certains indicateurs qui ont permis de les remplacer par une modalité dite « inconnue » et de ne pas perdre en nombre d'observations.

◆ **Deuxième étape : Détermination des poids  $W_{jk}^k$  à partir des résultats de l'ACM**

Nous effectuons l'ACM en s'assurant de retenir un nombre d'axes factoriels vérifiant des conditions : (i) le cumul de l'inertie (variance) des axes soit supérieur à 60%, et (ii) les coefficients d'alpha de Cronbach de chaque axe soit supérieur à 70% comme le recommande la littérature (Soares Costa et al., 2013 ; Greenacre et al., 2006). Les coefficients d'alpha de Cronbach sont obtenus par la formule :

$$\alpha_i = \frac{K}{K-1} \left( 1 - \frac{1}{\lambda_i K} \right) \quad (2)$$

Avec :

**K**: le nombre de variables dans l'ACM ;

$\lambda_i$ : la valeur propre de l'axe  $i$  ;

$\alpha_i$ : le coefficient alpha de Cronbach de l'axe  $i$ .

En prélude au choix des principaux axes factoriels, il revient d'effectuer la correction de Benzécri (1979). Benzécri recommande de retenir les principaux axes pour lesquels les valeurs propres sont supérieures à l'inverse du nombre de variables (indicateurs) actives dans l'ACM. En effet, l'ajustement par la méthode Benzécri (1979) permet d'avoir des pourcentages assez optimistes, lesquels conduisent à moins d'axes, tandis que la méthode de Greenacre (2007) donne des résultats intermédiaires. L'ajustement par la méthode de Benzécri (1979) est réalisé grâce à l'expression ci-après :

$$\tau(\lambda_i) = \left( \frac{K}{K-1} \right)^2 \left( \lambda_i - \frac{1}{K} \right)^2 \quad (3)$$

Où :

**K**: le nombre d'indicateurs dans l'ACM ;

$\lambda_i$ : la valeur propre de l'axe  $i$ .

Le nombre d'axes ainsi retenus de l'ACM permet d'obtenir les poids  $W_{jk}^k$  de chaque catégorie des indicateurs sur les principaux axes. Dans le même temps, les contributions de chaque indicateur à formation des principaux axes sont déterminées.

◆ **Troisième étape : Calcul de l'indicateur synthétique  $IE_{i,t}$**

Pour une entreprise  $i$  donnée, il revient de calculer l'indicateur synthétique  $IE_{i,t}$  de l'axe  $t$  par l'expression ci-dessous :

$$IE_{i,t} = \frac{1}{K} \sum_{k=1}^K \sum_{jk}^{Jk} W_{jk}^k I_{i,jk}^k \quad (4)$$

Avec :

$K$ : le nombre d'indicateurs dans l'ACM ;

$W_{jk}^k$ : le poids de la  $j^{\text{ème}}$  catégorie de l'indicateur  $K$  sur l'axe  $t$  retenu de l'ACM ;

$I_{ijk}^k$ : est une variable indicatrice prenant 1 si l'individu  $i$  possède la catégorie  $j_k$  et 0 sinon.

#### ◆ Quatrième étape : Calcul du sous-indice $IE_i$

Le sous-indice est calculé en se référant aux travaux de Minvielle et Bri (2003). Il est donné par la formule suivante :

$$IE_i = \frac{\sum_t \lambda_t IE_{i,t}}{\sum_t \lambda_t} \quad (5)$$

Où :

$\lambda_t$ : est la valeur propre de l'axe  $t$  retenue de l'ACM ;

$p$ : est le nombre d'axes retenus pour l'ACM ;

$IE_{i,t}$ : est l'indicateur synthétique obtenu en (4).

### 1.2.2. Construction de l'indice de l'environnement des entreprises au Bénin en 2021

Le calcul de l'indice agrégé de l'environnement des entreprises (IEE) s'est fait en utilisant une Analyse en Composantes Principales (ACP) sur les variables représentant les sous-indices de l'environnement des entreprises. L'intérêt d'utiliser la méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP) dans la construction de l'indice agrégé réside dans le fait qu'elle permet d'obtenir des pondérations qui reflètent effectivement la variabilité des données (Anago, 2015). Au lieu de s'appuyer sur des pondérations théoriques, arbitraires ou subjectifs, la méthode ACP se base sur des pondérations empiriques qui résultent du phénomène interne aux données et qui gouvernent le mouvement de l'ensemble des données (Nardo et al., 2005). Par ailleurs, l'approche ACP normée tient compte de l'hétérogénéité des unités de mesure. Cette méthode présente donc l'avantage d'utiliser des pondérations non uniformes qui tiennent compte de la variabilité des données. Elle présente également un avantage par rapport à l'indice obtenu sur la base d'une moyenne arithmétique. En effet, un indice construit par une simple moyenne arithmétique suppose que toutes les variables contribuent avec un même poids à la construction de l'indice agrégé. Ce qui est loin d'être réaliste dans la mesure où les différentes dimensions pourraient contribuer avec des poids non uniformes à l'amélioration de l'environnement des entreprises (Kouton, 2020).

L'identification des principaux facteurs devant servir à la construction de l'indice agrégé repose sur deux (02) facteurs : (i) les valeurs propres supérieures à 1 et la contribution cumulée à l'inertie totale supérieure à 60%. Une fois les principaux axes retenus, l'indice de l'environnement des entreprises non normalisé  $IEE_i^*$  pour une entreprise  $i$  est calculé au moyen de l'expression ci-après :

$$IEE_i^* = \frac{\sum_{k=1}^3 \sigma_k W_{i,k}}{\sum_{k=1}^3 \sigma_k} \quad (6)$$

Avec :

$\sigma_k$ : la variance expliquée par chaque axe  $k$  ;

la valeur 3 désigne le nombre d'axes retenus pour la construction de l'ACP ;

$W_{i,k}$ : score de l'entreprise  $i$  relativement à l'axe  $k$ . Pour terminer, l' $IEE_i^*$  a été normalisé en utilisant la méthode Min-Max ci-dessous afin de faciliter l'interprétation de celui-ci. Soit :

$$IEE_i = \frac{IEE_i^* - Min}{Max - Min} * 100 \quad (7)$$

$IEE_i^*$ : est l'indice non normalisé obtenu en (4) ;

**Min** et **Max** désignent respectivement le minimum et le maximum de l'indice  $IEE_i^*$  obtenu en (6).

L'IEE obtenu varie entre 0 et 100. Plus l'indice est élevé, mieux cela traduit une amélioration d'un environnement favorable à l'activité des entreprises (Cheriet et al. 2007).

Dans la suite du document, pour des questions d'interprétation de l'indice agrégé et de ses sous-indices, nous adoptons une grille d'interprétation. Lorsque l'indice a une valeur supérieure à 60% l'opinion sera qualifiée "d'au moins favorable" tandis qu'elle sera défavorable si la valeur est inférieure à 25% et peu favorable si la valeur est comprise entre 25 et 50%. Plus précisément, nous adoptons les grilles spécifiques pour les valeurs ci-après.

- 0-25% : défavorable ;
- 25-50% : peu favorable ;
- 50-60% : assez favorable ;
- 60-75% : bien favorable ;
- 75-100% : très favorable.

## II. ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR FORMEL EN 2021 AU BÉNIN

### II.1. Grands traits des entreprises formelles béninoises

#### II.1.1. Caractéristiques des entreprises formelles de l'échantillon

Les statistiques de l'enquête montrent une prédominance des Sociétés à responsabilité limitée et des entreprises individuelles qui représentent respectivement 52,1% et 40,6% de l'échantillon. En revanche, les Sociétés anonymes sont minoritaires et ne représentent que 7,3% de l'échantillon. Cette minorité pourrait se justifier par le niveau de capital minimal élevé pour les Sociétés anonymes.

L'analyse de la structure de l'échantillon selon la branche d'activités révèle une prépondérance des entreprises du commerce (31,4%), des autres services (24,4%) et du BTP (12,1%) (*Tableau 2.1*) En revanche, les entreprises formelles des branches des activités de la pêche, de l'élevage et de la chasse sont minoritaires. Cette part relativement faible des entreprises de la branche de la pêche, de l'élevage et de la chasse peut s'expliquer par le fait que les acteurs qui exercent dans ces branches d'activités sont pour la plupart dans le secteur informel. De plus, les activités de la chasse sont souvent pratiquées dans les zones rurales où les activités se retrouvent en majorité dans l'informel. Il convient de souligner un faible développement du secteur industriel au Bénin.

**Tableau 2. 1 Répartition des entreprises du secteur formel selon les branches d'activités**

Secteur d'activités	Effectifs	Fréquences (%)
Agriculture	6	0,4
Elevage/Chasse	1	0,1
Pêche, sylviculture et exploitation forestière	3	0,2
Activités extractives	40	2,8
Industrie Agro-Alimentaire	52	3,6
Autres Industries manufacturières	22	1,5
Electricité et eau	27	1,9
BTP	175	12,1
Commerce	456	31,4
Restaurants et hôtellerie	51	3,5
Transports	52	3,6
Postes et Télécommunications	79	5,4
Banques et Organismes financiers	16	1,1
Administration publique et sécurité sociale	10	0,7
Education	16	1,1
Santé et action sociale	92	6,3
Autres services	354	24,4
<b>Total</b>	<b>1452</b>	<b>100</b>

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

En se référant à la répartition géographique des entreprises, on constate que les communes de Cotonou et d'Abomey-Calavi regroupent environ 89% des entreprises formelles de l'échantillon (voir *Tableau 2.2*).

**Tableau 2. 2 Localisation géographique des entreprises du secteur formel de l'échantillon d'étude**

Communes	Effectifs	Fréquences (%)
Abomey-Calavi	257	17,7
Aguégoués*	1	0,1
Allada*	1	0,1
Bobicon*	1	0,1
Cotonou	1022	70,4
Djougou*	1	0,1
Ouidah*	5	0,3
Porto-Novo	95	6,5
Sèmè-Podji	69	4,8
<b>Total</b>	<b>1452</b>	<b>100</b>

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

(\*) : Certaines entreprises de l'échantillon ont été délocalisées dans les communes d'Aguégoués, d'Allada, de Bobicon, de Djougou, et de Ouidah au moment de l'enquête

Pour regrouper les entreprises formelles selon leur taille, nous avons eu recours à la loi N°2020 du 03 Mars 2020 sur les MPME en république du Bénin, qui définit une entreprise comme micro-entreprise si le chiffre d'affaires de celle-ci est inférieur à 30 000 000 de FCFA. Elle est considérée comme petite entreprise, lorsque le chiffre d'affaires est compris entre 30 000 000 et 150 000 000 de FCFA et considérée comme moyenne entreprise au cas où le chiffre d'affaires se situe entre 150 000 000 et 2 000 000 000 de FCFA. En revanche, si le chiffre d'affaires est supérieur à 2 000 000 000 de FCFA alors, elle est une grande entreprise.

Les résultats de l'enquête montrent que les entreprises en activité au Bénin sont majoritairement des micros entreprises (60,0%) et des petites entreprises (30,9%), qui font 90,84% des entreprises (Tableau 2.3). Cette forte concentration des entreprises dans la tranche du chiffre d'affaires inférieur à 150 millions au titre de l'année 2021 peut être liée non seulement à la récession de l'économie mondiale induite par la pandémie de la Covid 19, mais également à la capacité des entreprises béninoises à financer et à élargir leurs activités. Seulement 9,2% des entreprises ont pu réaliser un chiffre d'affaires de plus de 150 millions de Francs CFA au titre de l'année 2021.

En se référant à la définition de la taille des entreprises selon le nombre d'employés, on constate que 87,47% et 11,57% des entreprises sont respectivement des micros et des petites entreprises. Avec cette définition, moins de 1% des entreprises sont soit des moyennes entreprises, soit des grandes entreprises. Nous pouvons justifier cette disparité par le fait que bon nombre d'entreprises ne déclarent pas leurs employés en vue d'échapper à la cotisation sociale.

**Tableau 2. 3 Répartition des entreprises du secteur formel selon la taille des entreprises**

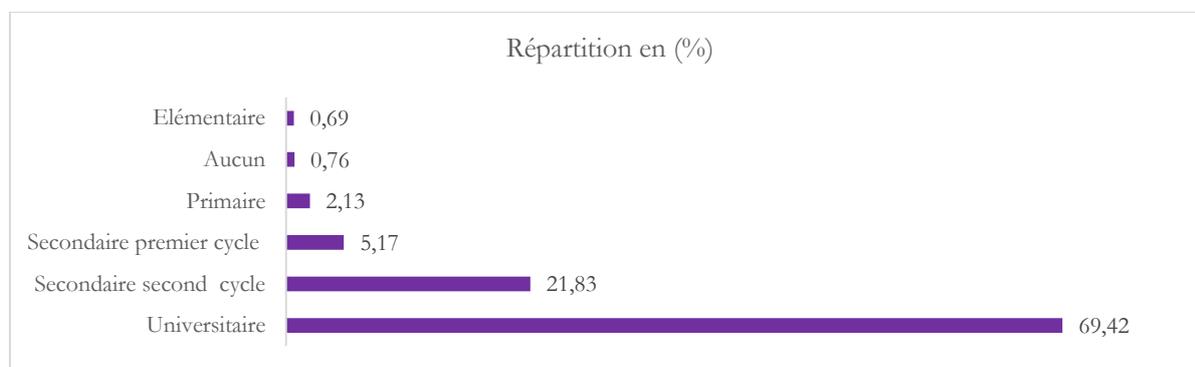
Taille des entreprises	Effectifs	Fréquences (%)	Nombre de travailleurs permanents	Effectifs	Fréquences (%)
Micros entreprises	871	60,0	Moins de 10	1270	87,5
Petites entreprises	448	30,9	Entre 10 et 50	168	11,6
Moyennes entreprises	121	8,3	Entre 50 et 200	11	0,8
Grandes entreprises	12	0,8	200 et Plus	3	0,2
<b>Total</b>	<b>1452</b>	<b>100,00</b>	<b>Total</b>	<b>1452</b>	<b>100,00</b>

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

Les statistiques de l'enquête montrent que les grandes entreprises ont majoritairement des managers ayant un niveau universitaire (66,7%), 5,44% des entreprises formelles sont dirigées par des étrangers. Les entreprises ayant une maturité entre 5 ans et 10 ans sont prédominantes (47,9%) alors que celles ayant moins de 5 ans d'existence représentent 20,04 %, contre 32,09 %, pour les entreprises de plus de 10 ans.

Une analyse selon le sexe du manager permet de constater que 79,7% des managers des entreprises sont des hommes contre 20,3% de manager de sexe féminin. Cela nécessite de susciter la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Bénin. Il ressort également que les managers sont majoritairement les personnes ayant un niveau universitaire (69,4%) et un niveau secondaire second cycle (21,8%) (*Graphique 2.1*). En effectuant un test Chi2 de dépendance, il a été établi un lien de dépendance ( $p\text{-value} = 0,000$ ) entre le niveau d'instruction et la taille de l'entreprise. Il convient de noter que 72,7% des managers n'ayant aucun niveau sont à la tête des micros entreprises, et presque tous les managers ayant un niveau élémentaire sont à la tête des micros entreprises (40%) ou de petites entreprises (60%).

### Graphique 2.1 Répartition des entreprises selon le niveau d'éducation du manager



Source : Enquête d'opinion sur l'environnement des entreprises. DPCE/DGE/MEF, 2022

#### II.1.2. IEE du secteur formel au Bénin en 2021

La destination Bénin devient de plus en plus privilégiée pour les investisseurs en raison du fait que le pays offre aujourd'hui aux investisseurs un environnement favorable, attractif et incitatif pour les investissements qui se trouvent en constante amélioration. L'indice de perception de l'environnement des entreprises (IEE) en 2021 est estimé à 55,6% (*Tableau 2.4*), ce qui traduit pour les acteurs du secteur formel une bonne perception du climat des affaires au Bénin. Comparé à l'année 2020 où la perception de l'environnement des entreprises s'est établie à 59,3%, on constate une baisse en 2021. Cette baisse pourrait être liée aux conséquences de la pandémie sur l'économie mondiale (hausse des prix des matières premières, perturbation dans la chaîne d'approvisionnement, baisse du pouvoir d'achat des ménages...).

Les entreprises enquêtées ont globalement une bonne performance et jugent prioritairement une perception du commerce extérieur favorable. La perception des entreprises est également bonne en ce qui concerne les infrastructures et technologies, suivie des dimensions fiscalité et commerce intérieur. Cependant, les perceptions sont peu favorables lorsqu'on s'intéresse au financement des activités des entreprises ainsi qu'aux effets de la pandémie de la Covid-19 sur leurs activités. Toutefois, la perception de l'effet de la Covid-19 sur les activités économiques s'est améliorée par

rapport à l'année 2020. De 30,7% en 2020, elle est passée à 39,5% à 2021, soit une amélioration de 8,8%. Ce résultat est la conséquence directe et positive de nombreuses mesures d'accompagnement et de levée des barrières de la Covid opérées par le Gouvernement en 2021 pour l'amélioration du climat des affaires.

**Tableau 2. 4 IEE du secteur formel en 2021**

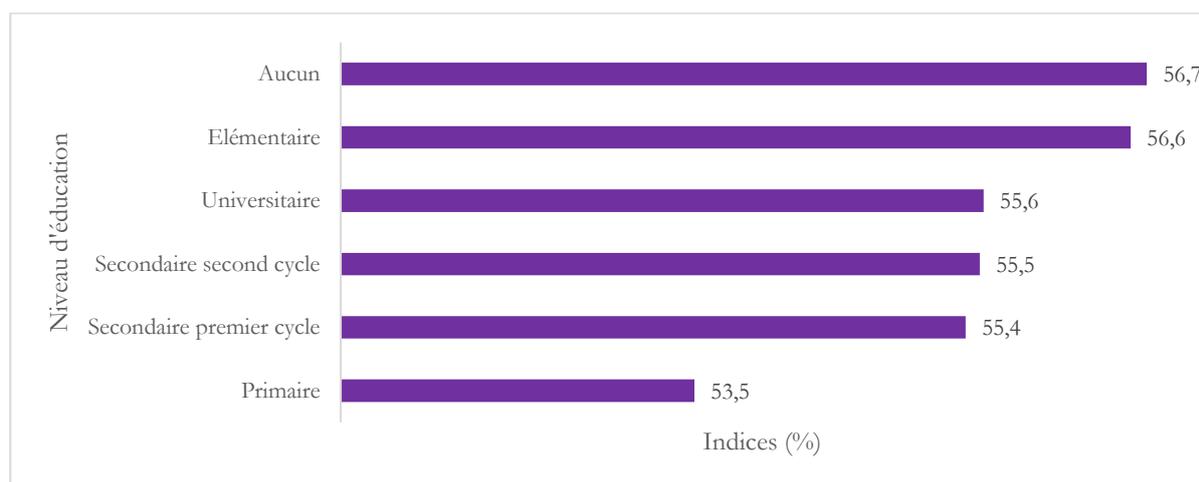
IEE (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	55,6	18,9	0	100	51,5

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### II.1.3. IEE du secteur formel selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises

L'analyse de l'IEE selon le niveau d'instruction des managers permet de constater que les managers n'ayant aucun niveau et ceux ayant le niveau élémentaire ont une meilleure satisfaction du climat des affaires en 2021. Hormis ces deux catégories de managers, on constate une satisfaction croissante chez les managers ayant le niveau universitaire (55,6%), le niveau secondaire second cycle (55,5%) et le niveau secondaire premier cycle (55,4%) (*Graphique 2.2*). Toutefois, l'écart entre les différents niveaux de satisfaction ne semble pas être statistiquement significatif. Le niveau de satisfaction des managers n'ayant aucun niveau et ceux ayant le niveau élémentaire peut être dû au fait que ces derniers dirigent en majorité des micros entreprises qui bénéficient des exonérations de l'Etat et qui n'ont pas de difficultés à recourir aux micros finances ou aux crédits familiaux pour soutenir leurs activités. Cela se constate dans les indices de perception de la fiscalité et l'indice de perception du financement des managers n'ayant aucun niveau d'éducation.

**Graphique 2. 2 IEE selon le niveau d'éducation**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

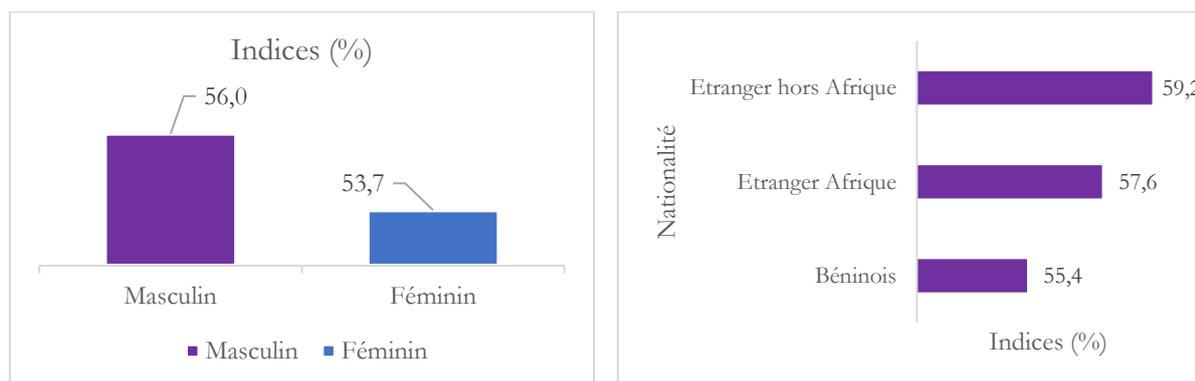
### II.1.4. IEE du secteur formel selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises

Les résultats obtenus à travers l'enquête ne présentent pas un écart significatif dans la perception de l'environnement des affaires selon le sexe. En effet, on aperçoit à travers le *Graphique 2.3* qu'aussi

bien que les hommes, les femmes ont une perception assez favorable de l'environnement des affaires en 2021. Cette perception est de (56%) pour les hommes et de (53,7%) pour les femmes.

Les résultats de l'enquête montrent que, quelle que soit la nationalité, les managers ont une bonne perception du climat des affaires au Bénin. Toutefois, un écart de perception s'est établi entre les différentes nationalités. L'analyse du *Graphique 2.3* montre que les managers de nationalité étrangère en dehors de l'Afrique ont la perception la plus favorable de l'environnement des affaires au Bénin, suivie des managers de nationalité étrangère de l'Afrique et les béninois en dernière.

**Graphique 2. 3 L'IEE selon le genre et la nationalité du manager de l'entreprise**



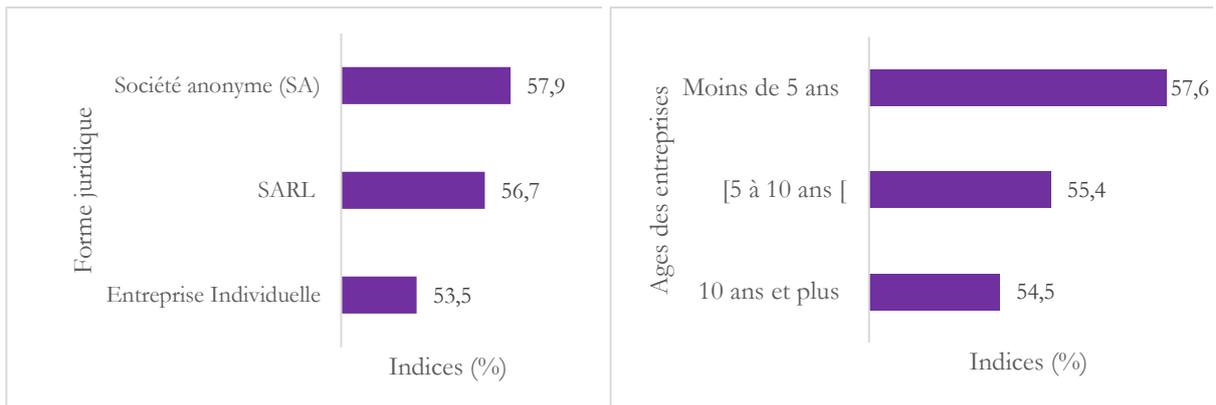
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### II.1.5. IEE du secteur formel selon la forme juridique et l'expérience des entreprises

L'analyse selon la forme juridique des entreprises montre que les managers, indépendamment de la forme juridique de leur entreprise, ont une bonne perception de l'environnement des affaires au Bénin. Cependant, les managers des sociétés anonymes (SA) ont une perception plus favorable de l'environnement des affaires en 2021 au Bénin, comme l'indique le *Graphique 2.4* ci-dessous. Ces managers ont en moyenne un score de perception de l'ordre de 57,9% et sont suivis des responsables des sociétés à responsabilité limitée (56,7 %) et ceux des entreprises individuelles (53,5%).

Par ailleurs, une analyse selon l'ancienneté de l'entreprise montre que les entreprises ayant moins de 5 ans d'années d'existence ont une perception plus favorable de l'environnement des affaires (57,6%). Elles sont suivies des entreprises âgées de 5 à 10 ans qui ont un indice de perception de l'ordre de (55,4 %) et des entreprises âgées de 10 ans et plus (54,5%).

**Graphique 2. 4 L'IEE selon la forme juridique et l'âge des entreprises**

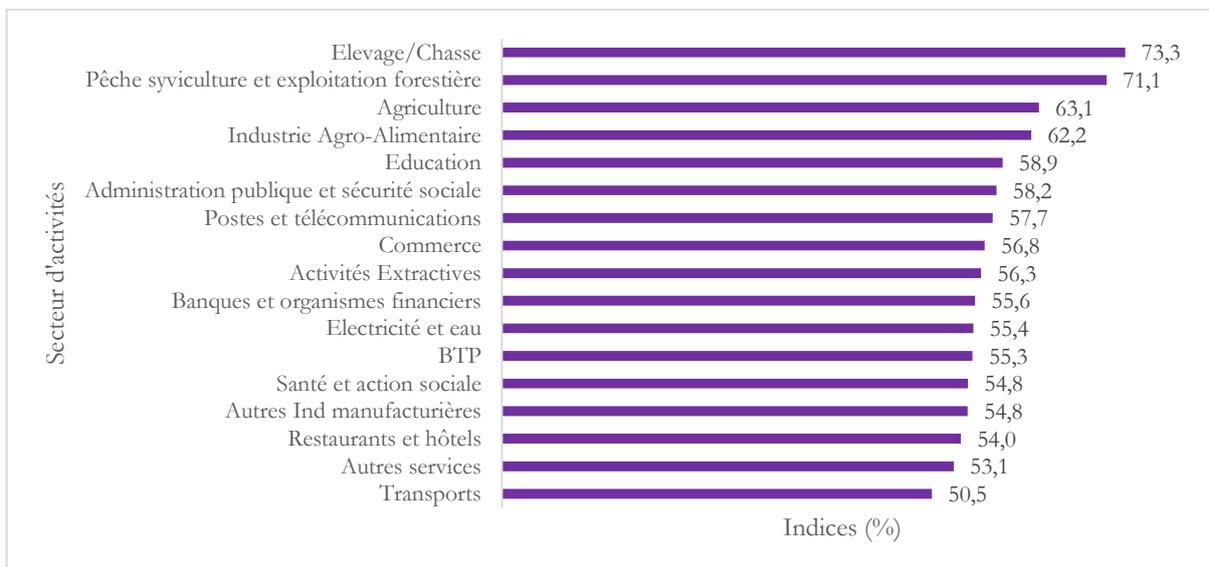


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### II.1.6. IEE du secteur formel selon le secteur d'activités des entreprises

L'analyse selon le secteur d'activités a permis de constater que toutes les branches d'activités ont un score de perception supérieur à 50% (voir Graphique 2.5), ce qui témoigne globalement d'un bon environnement dans tous les secteurs d'activités au Bénin. Les branches élevage/chasse (73,3%), pêche sylviculture et exploitation forestière (71,1%), agriculture (63,1%), industrie agro-alimentaire (62,2%), ont une perception favorable de l'environnement des affaires alors que dans les autres branches, la perception de l'environnement des affaires est assez favorable. Il convient de noter que les acteurs du secteur de transport ont en moyenne la perception la plus faible de l'environnement des affaires en 2021 (50,5%) en raison des restrictions et de quelques mesures barrières qui se sont poursuivies jusqu'au troisième trimestre de l'année 2021.

Graphique 2. 5 L'IEE selon le secteur d'activités



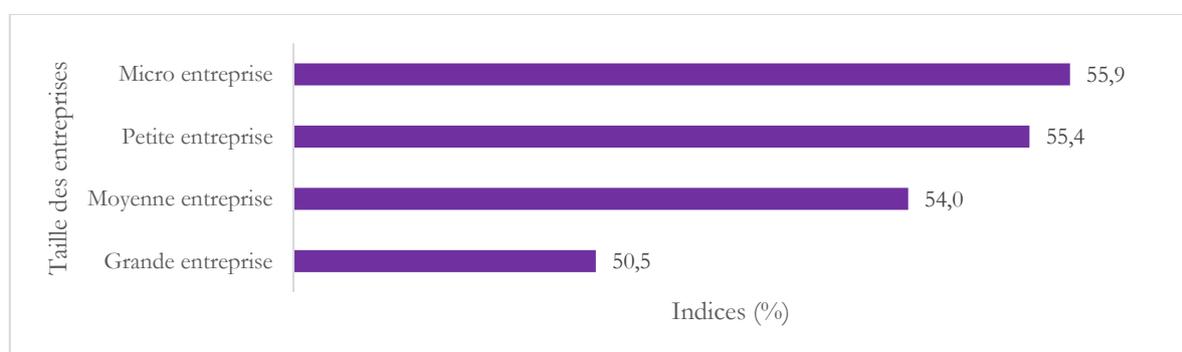
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### II.1.7. IEE du secteur formel selon la taille des entreprises

Les résultats de l'enquête témoignent de ce que les entreprises, quoi qu'en soit leur taille, ont une bonne perception de l'environnement des affaires au Bénin. Les micros entreprises, avec un score

de 55,9%, affichent la perception la plus favorable de l'environnement des affaires en 2021 (voir *Graphique 2.6*). Une raison qui pourrait justifier ce résultat est que les micros entreprises se caractérisent plus par leur direction personnalisée et leur activité spécialisée que par leur taille. En effet, dans ces entreprises, les dirigeants sont souvent à la fois entrepreneur, manager et organisateur, et personnalisent la direction de l'entreprise et polarisent son organisation (Marchesnay, 1990 ; Chappoz, 1991). Ce caractère interpersonnel des relations internes et externes caractérise les processus d'information, de négociation et de décisions. Ce qui rend les micros entreprises capables de minimiser le risque de vulnérabilité en faisant améliorer leur position concurrentielle. Elles ont également cette flexibilité d'atténuer le risque de non compétitivité en adaptant des missions de développement des avantages concurrentiels (Marchesnay, 1990 ; Chappoz, 1991). Par ailleurs, il convient de souligner au regard du *Graphique 2.6* une relation d'ordre entre la taille de l'entreprise et la perception de leur manager sur le climat des affaires.

**Graphique 2. 6 L'IEE selon la taille des entreprises**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

## II.2. Sous-indices de l'environnement des entreprises du secteur formel au Bénin

### II.2.1. Fiscalité

Les résultats de l'enquête montrent que les promoteurs des entreprises formelles au Bénin ont, en moyenne, une appréciation assez-favorable (55,3%) de la fiscalité et de son utilisation pour le développement du Bénin. Bien que cela soit favorable à l'environnement des affaires, ce niveau de perception demeure bas, en raison de la méconnaissance des mesures fiscales de la part des promoteurs d'entreprises. En effet, 43,0% des promoteurs n'ont aucune connaissance de la réforme relative à la réduction du montant de l'impôt sur les trois premiers exercices pour les entreprises nouvelles tandis que 27,9% n'ont qu'une connaissance partielle de cette réforme. De même, 44,1% des promoteurs n'ont aucune connaissance de la réforme consistant à supprimer le capital minimum d'un (01) million exigé pour la création des entreprises de type Sarl et 27,9% ont une connaissance partielle de cette réforme. Les résultats ont également montré que 53,8% des managers n'ont aucune connaissance de la réforme relative à l'exonération du Versement Patronal sur Salaire pour les entreprises nouvelles régulièrement créées au titre de leur première année d'activités et 25,14% ont une connaissance partielle de ladite réforme. Ces résultats interpellent l'administration fiscale à intensifier sa politique de communication sur les mesures fiscales.

**Tableau 2. 5 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité**

Indice fiscalité (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	55,3	19,4	0	100	50,2

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

Le premier constat qui découle de l'observation du *Graphique 2.7* est que la perception des promoteurs sur la fiscalité devient moins favorable au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Les promoteurs n'ayant aucun niveau d'instruction (69,5%) et ceux ayant un niveau élémentaire (60,4%) ont une perception favorable de la fiscalité. L'on observe en revanche que les promoteurs ayant un niveau primaire, secondaire ou universitaire ont une perception assez favorable de la fiscalité au Bénin. Ces résultats s'expliquent probablement par le fait que la majorité des promoteurs enquêtés et n'ayant aucun niveau d'instruction, ou ayant un niveau élémentaire gère des micros entreprises qui bénéficient des exonérations, et sont moins exposés à la pression fiscale. En effet, les procédures de contrôle de l'administration fiscale, ont souvent visé les entreprises dont le chiffre d'affaires et la rentabilité sont assez importants pour contribuer de manière substantielle aux revenus fiscaux. Les résultats de l'enquête le confirment en ce sens qu'environ 70% des promoteurs ayant au plus un niveau primaire ont à leur actif des micros entreprises.

**Graphique 2. 7 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprise.**

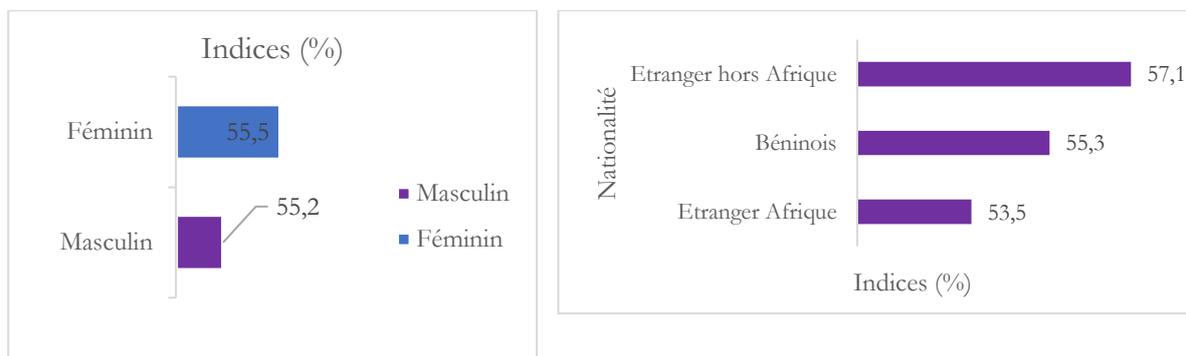


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

En se référant à une analyse selon le sexe du manager (*Graphique 2.8*), on constate que, rien ne permet, a priori, de conclure une différence significative entre la perception des hommes (55,5%) et celle des femmes (55,2%) sur la fiscalité.

En revanche, les résultats indiquent que les promoteurs de nationalité étrangère hors de l'Afrique ont une meilleure appréciation de la fiscalité et de son utilisation pour le développement du Bénin. La perception est de 57,1% pour les étrangers hors de l'Afrique alors qu'elle est de 55,3% pour les promoteurs de nationalité béninoise et de 53,5% pour les étrangers africains (*Graphique 2.8*). De plus, la majorité (62,5%) des promoteurs étrangers hors de l'Afrique exercent dans le commerce. Ceci donne l'impression que le secteur commerce pourrait être plus favorable à la fiscalité.

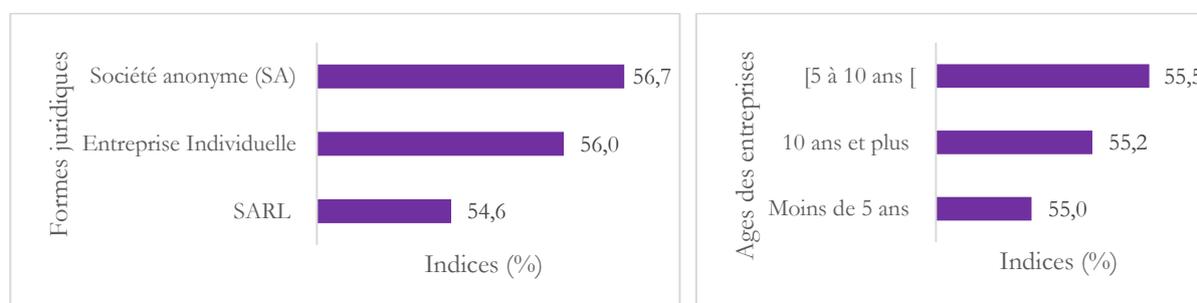
## Graphique 2. 8 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprise



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

En ce qui concerne la forme juridique des entreprises, les résultats montrent que les sociétés anonymes ont une perception plus favorable (56,7%) de la fiscalité que les sociétés à responsabilité limitée (54,6 %) (Graphique 2.9). Toutefois, l'écart entre les scores de ces deux types d'entreprises n'est que de 2,1%. Il convient de souligner que le score d'appréciation de la fiscalité des entreprises individuelles se retrouve à un niveau intermédiaire des scores des deux autres types d'entreprises. Et comme l'on peut le constater, aucun ordre ne peut être établi entre l'âge des entreprises et la perception de la fiscalité. De même aucun écart important de perception de la fiscalité ne peut être conclu selon la catégorie d'âge des entreprises.

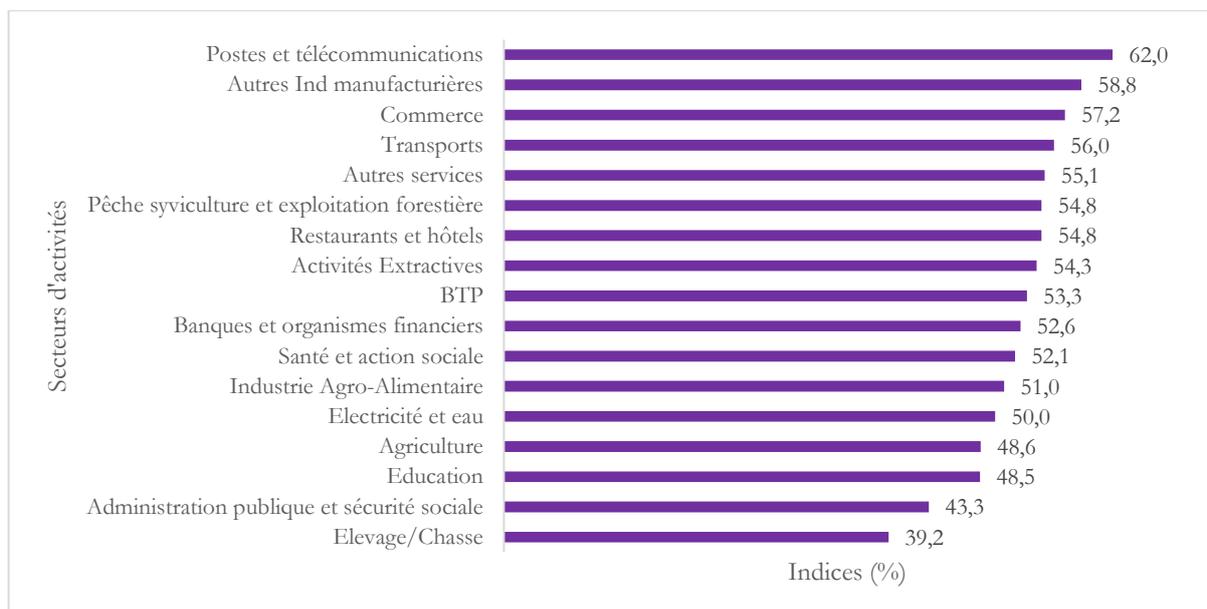
## Graphique 2. 9 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon la forme juridique et l'expérience des entreprises



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

Il apparaît à la lecture du Graphique 2.10, que les promoteurs des entreprises de la branche d'activités des postes et télécommunication ont une perception favorable de la fiscalité au titre de l'année 2021. Comme l'illustre le Graphique 2.10 ci-dessous, les promoteurs des entreprises des autres branches d'activités autres que l'élevage et la pêche, l'administration publique et sociale, l'éducation et l'agriculture, ont une perception assez favorable de la fiscalité au titre de l'année 2021. Cette perception faible de la fiscalité de la part des promoteurs des branches de l'élevage et la pêche, de l'administration publique et sociale, de l'éducation et de l'agriculture montre que ces secteurs sont moins exposés à la pression fiscale. Un argument possible qui pourrait justifier ce niveau de perception est que la majorité des promoteurs des entreprises de ces branches ont déclaré n'avoir aucune connaissance des mesures fiscales ou ont au plus une connaissance partielle des mesures fiscales, ce qui ne leur permet pas de bien évaluer l'efficacité de ces mesures.

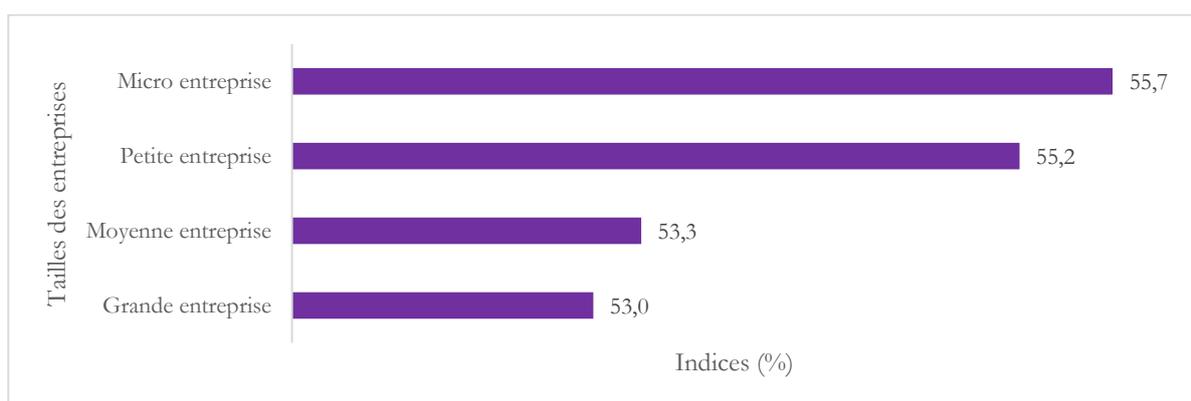
**Graphique 2. 10 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon les branches d'activités**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

L'analyse selon la taille des entreprises montre une certaine logique dans la perception de la fiscalité de la part des promoteurs d'entreprises béninoises. Les résultats présentés à travers le *Graphique 2.11* montrent que ce sont les micros entreprises qui ont des perceptions les plus favorables de la fiscalité (55,7%) au titre de l'année 2021. Toutefois, l'écart entre le score de perception de la fiscalité des micros entreprises et celui des petites entreprises (55,3%) est moins important. Il en est de même entre le score de perception de la fiscalité des moyennes entreprises (53,3%) et celui des grandes entreprises (53,0%).

**Graphique 2.11 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité selon la taille des entreprises**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

## II.2.2. Commerce extérieur

En 2021, les flux commerciaux du Bénin avec le reste du monde ont connu de fortes variabilités avec le temps dans un contexte international marqué, entre autres, par l'apparition des variantes

Delta et Omicron avec ses effets néfastes sur l'économie et la progression des cours de matières premières. Selon les récentes statistiques de l'INStAD<sup>1</sup> (juin 2022), le montant des exportations se chiffre à 568,8 milliards de FCFA contre 1846,8 milliards de FCFA pour les importations, ce qui représente un taux de couverture de 30,8% en 2021. Par ailleurs, les ventes et les achats à l'étranger ont connu respectivement un rebond (21,7% pour les achats et 17,1% pour les ventes) par rapport à 2020.

Suite à la mise en relief de la perception des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur selon plusieurs facteurs socioéconomiques et en se basant sur les réponses aux questions relatives au commerce extérieur, il a été construit ci-après quelques indices sectoriels du commerce extérieur.

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur**

Selon les résultats de l'enquête d'opinion sur l'environnement des entreprises, l'indice du commerce extérieur est ressorti en moyenne à près de 62% en 2021 contre près de 80% en 2020. Bien qu'il soit en baisse, les chefs d'entreprises du secteur formel ont en général une opinion favorable de l'environnement du commerce extérieur en 2021. Cependant, la valeur relativement élevée de l'écart-type (20,5%) indique une dispersion des données autour de la moyenne avec 0% et 100% respectivement comme minimum et maximum (Cf. *Tableau 2.6*).

Ainsi, cette perception favorable de l'environnement du commerce extérieur est en lien avec la reprise de l'activité économique mondiale conjuguée à l'ouverture des frontières nigérianes d'une part, les résultats des réformes entreprises par l'administration des douanes d'autre part. En effet, les réformes douanières concernent notamment : i) les réductions accordées sur certains produits ; ii) le renforcement de la lutte contre les importations de produits de contrebande ; iii) l'application des valeurs transactionnelles ; iv) la dématérialisation du tracking ; v) l'installation d'un scanner à Hillacondji ; vi) l'amélioration du ciblage ; vii) la mise en œuvre de la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) pour toutes les opérations de commerce extérieur (dématérialisation progressive de toutes les procédures et sécurisation des recettes de l'État grâce au paiement électronique) ; viii) la mise en place d'un Programme d'Opérateur Économique Agréé (OEA) pour le renforcement du partenariat douane-entreprise ; ix) la migration de l'ensemble des unités douanières sur SYDONIA WORLD ; x) l'interconnexion du SYDONIA avec les systèmes informatiques des Douanes des pays limitrophes ; xi) la gestion automatisée des cautions ; xii) la redynamisation de la Direction des Renseignements et Enquêtes Douanières (le renforcement du contrôle a posteriori) ; xiii) la création du Service de Veille Stratégique au sein de la Recette Nationale des Douanes ; xiv) l'interconnexion des bases de données des administrations des Impôts et de la Douane ; etc.

**Tableau 2. 6 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur**

	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
Indice fiscalité (%)	61,2	20,5	0	100	68,4

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

<sup>1</sup> Grands traits Commerce extérieur du Bénin, INStAD, juin 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises**

Le graphique 2.12 illustre la perception du commerce extérieur des entreprises du secteur formel selon le niveau d'éducation des managers. Il ressort de l'analyse de ce graphique que les chefs d'entreprises disposant d'un niveau d'éducation plus bas (élémentaire) ont une opinion plus favorable sur le commerce extérieur que ceux ayant atteint un niveau d'éducation supérieure (universitaire). En effet, 73,3% des chefs entreprises ayant un niveau d'éducation élémentaire ont trouvé que l'environnement est très favorable aux échanges commerciaux. Les responsables d'entreprise dotés d'un diplôme universitaire (59,7%) ont une opinion un peu moins favorable sur le commerce extérieur que ceux ayant un niveau d'éducation primaire (65,8%). Par ailleurs, nous observons que les chefs d'entreprises analphabètes et ceux disposant d'un niveau secondaire (premier cycle ou second cycle) ont presque la même opinion sur l'environnement des échanges extérieurs.

**Graphique 2.12 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation**

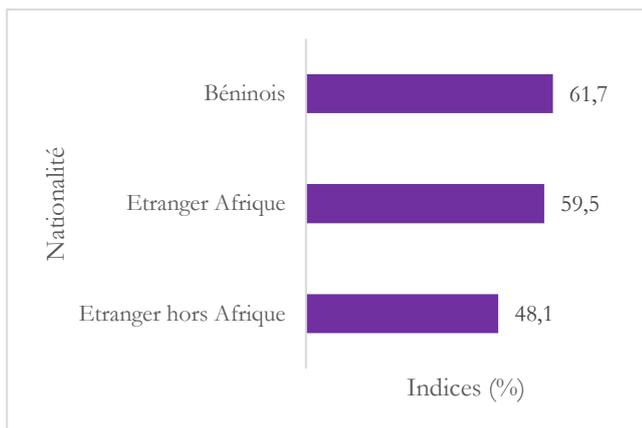
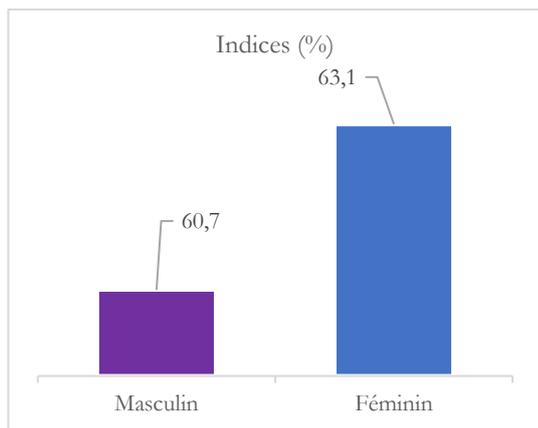


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises**

Il ressort de l'analyse du *Graphique 2.13* que les opinions des managers d'entreprise varient d'un genre à l'autre. En effet, les femmes managers d'entreprises apprécient favorablement l'environnement du commerce extérieur (63,1%) que les hommes managers d'entreprises (60,7%). Par ailleurs, les chefs d'entreprises de nationalité béninoise (61,7%) ont une opinion plus favorable au climat des affaires du commerce extérieur que les chefs d'entreprises étrangers africains (59,5%) et ceux étrangers hors Afrique (48,1%). Nous concluons qu'en 2021, les entreprises du secteur formel dirigées par des Béninois ont plus profité de l'amélioration des conditions de l'environnement des échanges extérieurs.

**Graphique 2.13 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation**

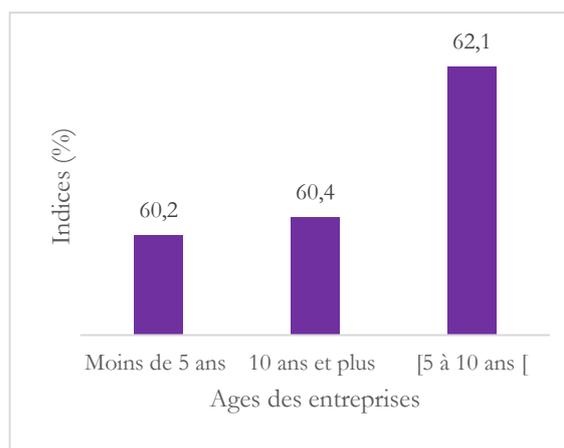
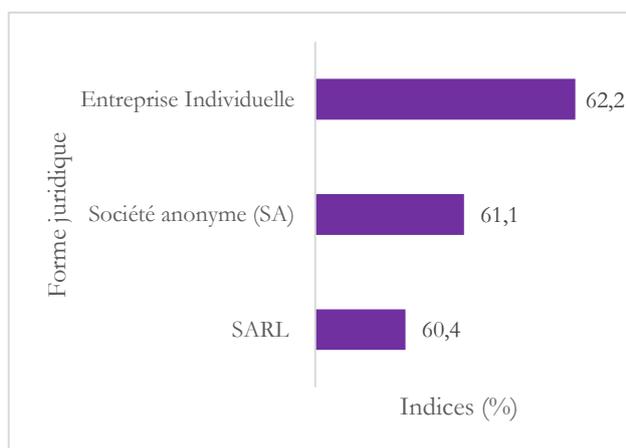


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**

De l'analyse du *Graphique 2.14*, il est observé que les entreprises individuelles trouvent que l'environnement du commerce extérieur est plus favorable au développement de leurs échanges avec le reste du monde (62,2%) que les sociétés anonymes (61,1%) et les sociétés à responsabilité limitée (60,4%). Par ailleurs, les entreprises âgées entre 5 et 10 ans d'expérience présentent un indice plus favorable et élevé des opinions exprimées sur le commerce extérieur (62,1%) que les autres entreprises expérimentées d'au plus 5 ans (60,2%) et d'au moins 10 ans (60,4%). Ainsi, l'expérience et la forme juridique des entreprises ont eu un effet différentiel marqué sur la perception de l'environnement du commerce extérieur en 2021.

**Graphique 2.14** Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon la forme juridique et l'expérience



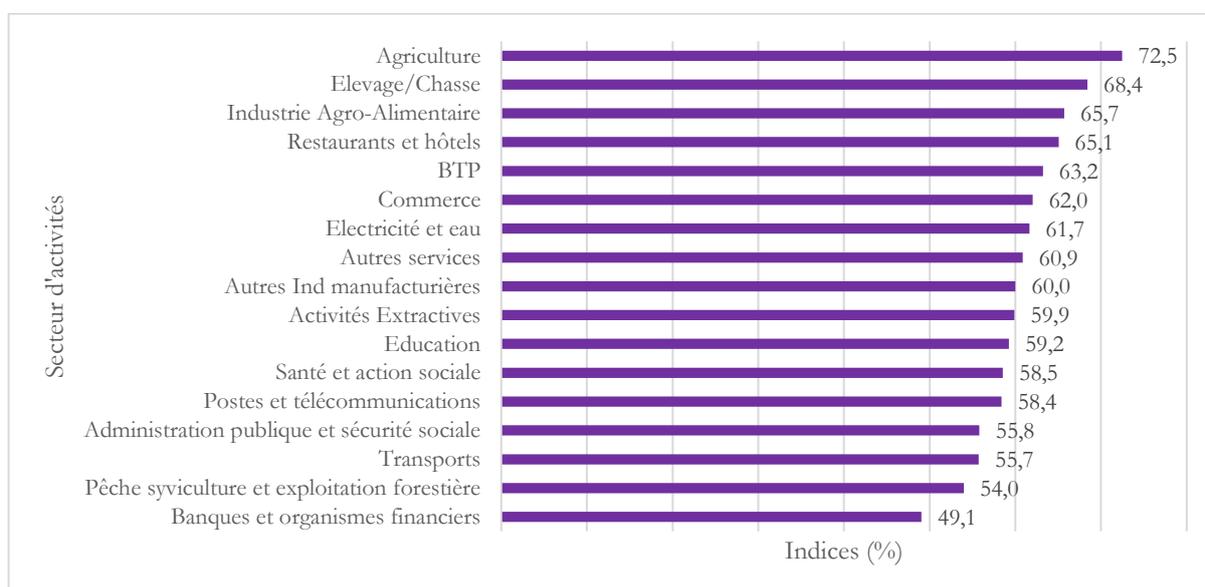
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur selon le secteur d'activités des entreprises**

Selon les résultats de l'enquête d'opinions sur l'environnement des entreprises réalisée en 2022 (Cf. *Graphique 2.15*), les chefs d'entreprises quel que soit le secteur d'activités à l'exception des banques et organismes financiers donnent une opinion très favorable sur l'environnement du commerce extérieur. En effet, les managers d'entreprises opérant plus précisément dans les branches du secteur primaire notamment l'agriculture (72,5%) et l'élevage/chasse (68,4%) trouvent plus favorable le climat des échanges extérieurs. Cette perception des chefs d'entreprise du secteur primaire est en lien avec la vitalité observée au niveau de ce secteur. Ainsi, sa valeur ajoutée s'est accrue de 5,2% en 2021 contre 1,8% en 2020 (DPBEP, 2023-2025). L'accélération enregistrée en 2021 après le ralentissement noté en 2020 du fait de la pandémie, est favorisée par : i) l'amélioration de la production vivrière ; ii) la bonne tenue des activités d'égrenage à la suite de la hausse de la production cotonnière de la campagne 2020-2021 ; iii) la hausse de la production de coton pour la campagne 2021-2022 qui établit un nouveau record ; iv) la bonne progression des autres cultures d'exportation, notamment l'ananas et l'anacarde.

S'agissant du secteur d'activités relatif aux banques et organismes financiers, 49,1% des responsables des structures bancaires trouvent que le climat du commerce extérieur est moins favorable au développement de leurs échanges avec l'extérieur. Cette observation est en lien avec la contre-performance notée au niveau du secteur « banques et organismes financiers » en 2021. En effet, la valeur ajoutée de ce secteur a baissé de 5,1% en 2021 contre une croissance de 3,0% en 2020 (DPBEP, 2023-2025).

**Graphique 2.15 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon les branches d'activités**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

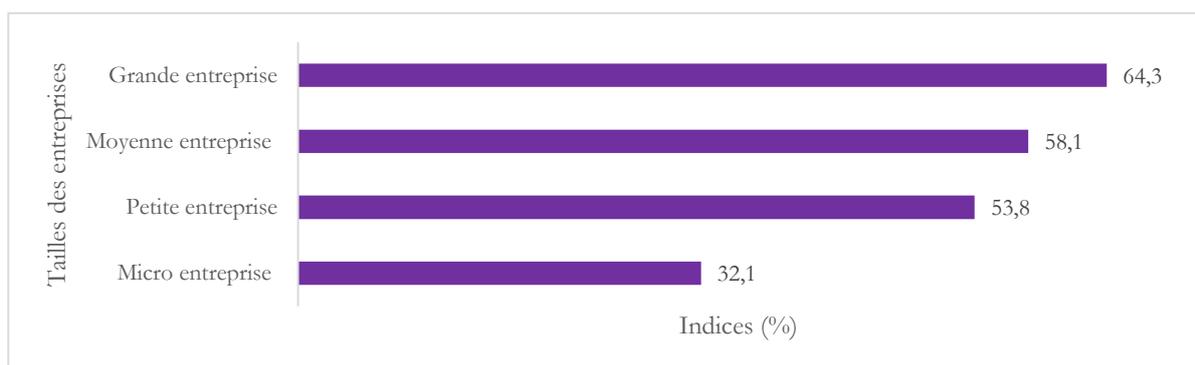
- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur selon la taille des entreprises**

Comme le montre le *Graphique 2.16*, la perception des chefs d'entreprises du secteur formel sur le commerce extérieur diffère selon la taille des entreprises. En effet, 64,3% des premiers responsables des « Grandes entreprises » trouvent que l'environnement du commerce extérieur est plus

favorable au développement de leurs échanges avec l'extérieur que les Moyennes entreprises (58,1%) et les Petites entreprises (53,8%).

Par contre, les promoteurs des Micro entreprises (32,1%) expriment une perception moins favorable de l'environnement du commerce extérieur. Cette observation fait appel à un constat général où les Micros entreprises, et dans une moindre mesure les Petites entreprises sont souvent plus empreintes aux chocs exogènes que les Grandes entreprises. Par ailleurs, ces Micro entreprises rencontrent plus de difficultés à commercer que les Grandes entreprises.

**Graphique 2.16** Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce extérieur selon la taille de l'entreprise



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### II.2.3. Commerce intérieur

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur**

La valeur estimée de l'indice agrégé de la composante commerce intérieur de l'environnement des affaires est de 53,3% (Tableau 2.7), suggérant que l'environnement commercial relativement au commerce intérieur est globalement assez favorable. Cette perception serait du fait de la reprise de l'activité économique post-COVID conjuguée avec les efforts du Gouvernement visant à rendre disponible, à temps et à des coûts abordables les matières premières (intrants, produits agricoles, etc.) aux producteurs, à maintenir bas le niveau des prix (en-dessous du seuil de 3% comme le recommande l'UEMOA) et à ainsi préserver le pouvoir d'achat des promoteurs d'entreprises à l'acquisition des matières premières, à adapter le système scolaire et universitaire aux besoins des entreprises afin de rendre disponibles au Bénin les compétences dont les entreprises ont besoin (BAD, 2019), etc.

**Tableau 2. 7** Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur

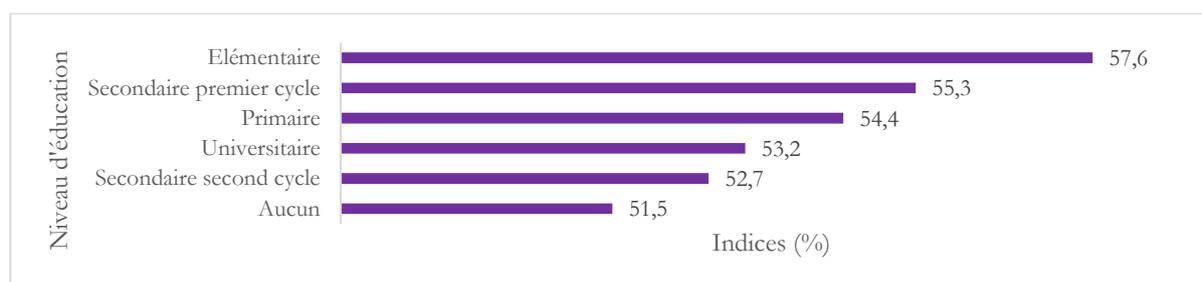
	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
Indice facilité à commercer (%)	53,3	20,6	0	100	48,7

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions sur le commerce intérieur selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises**

L'analyse de la perception du commerce intérieur suivant le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises du secteur formel montre un environnement commercial interne assez favorable indépendamment de leur niveau d'éducation (aucun niveau : 51,5 ; niveau élémentaire : 57,6 ; niveau primaire : 54,4 ; niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle : 55,3 ; niveau secondaire 2<sup>nd</sup> cycle : 52,7 et niveau universitaire : 53,2). Ces perceptions ne semblent pas être significativement différentes d'un niveau d'éducation du promoteur d'entreprise à un autre. Ainsi, il se dégage de ces résultats que les échanges commerciaux intérieurs ne semblent pas être influencé par le niveau d'éducation des Managers d'entreprises.

**Graphique 2.17 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le commerce intérieur selon le niveau d'instruction du manager**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises**

Les résultats indiquent des perceptions estimées à 53,7 et 51,2 pour les hommes et les femmes respectivement (Graphique 3.18). Il sied de noter que l'écart entre l'indice de perception des femmes et celui des hommes n'est pas important.

Parallèlement, la nationalité des promoteurs des entreprises a été croisée avec leur perception sur l'environnement du commerce intérieur. Les résultats montrent un environnement des affaires assez favorable pour les managers des entreprises indépendamment de leur nationalité. Toutefois, les perceptions des managers étrangers (i.e., étranger hors Afrique et étranger africain) sur le commerce intérieur sont les plus élevées.

**Graphique 2.18 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon le genre et la nationalité**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

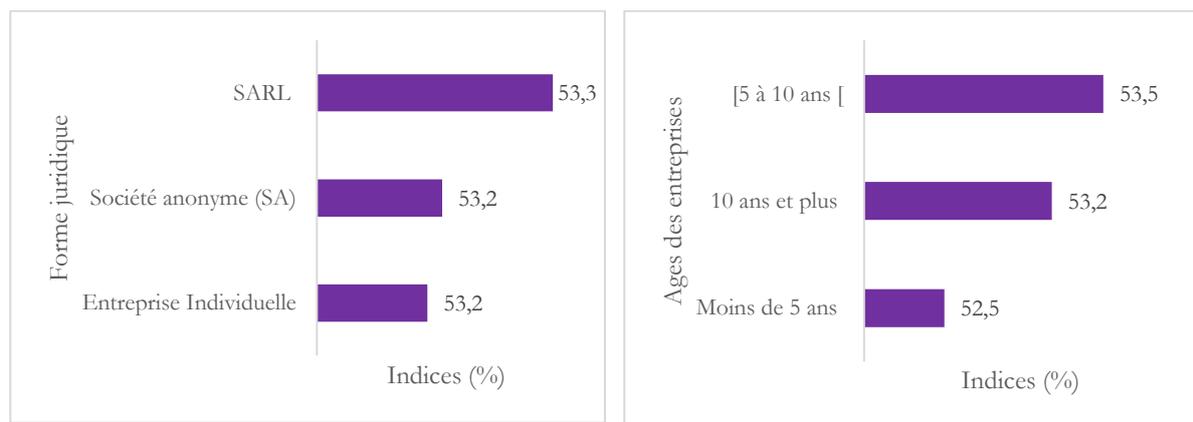
- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**

Globalement, selon la forme juridique et le niveau d'expérience des entreprises, il se dégage une perception assez favorable de l'environnement du commerce intérieur. Même s'il est enregistré des perceptions plus élevées (53,3 et 53,5) pour les entreprises de forme juridique SARL et celles âgées entre 5 et 10 ans, il sied de relever que ces écarts, selon la forme juridique ou le niveau d'expérience, sont peu significatifs (*Graphique 2.19*).

D'une part, les performances selon la forme juridique peuvent s'expliquer par des conditions de création d'entreprise qui ont été rendues accessibles en ligne au Bénin. Ce qui a rendu plus fluide le processus de création d'entreprises au Bénin en termes de rapidité et de coût à travers les réformes sur la dématérialisation de la création d'entreprises.

Il est à noter que la perception des entreprises âgées de plus de 10 ans se trouve en-dessous de celles âgées entre 5 et 10 ans. Cela montre que l'expérience acquise avec l'âge s'avère importante pour la performance d'une entreprise, si celle-ci n'investit pas pour acquérir de nouvelles compétences et connaissances, elle pourrait devenir obsolète.

**Graphique 2.19 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**



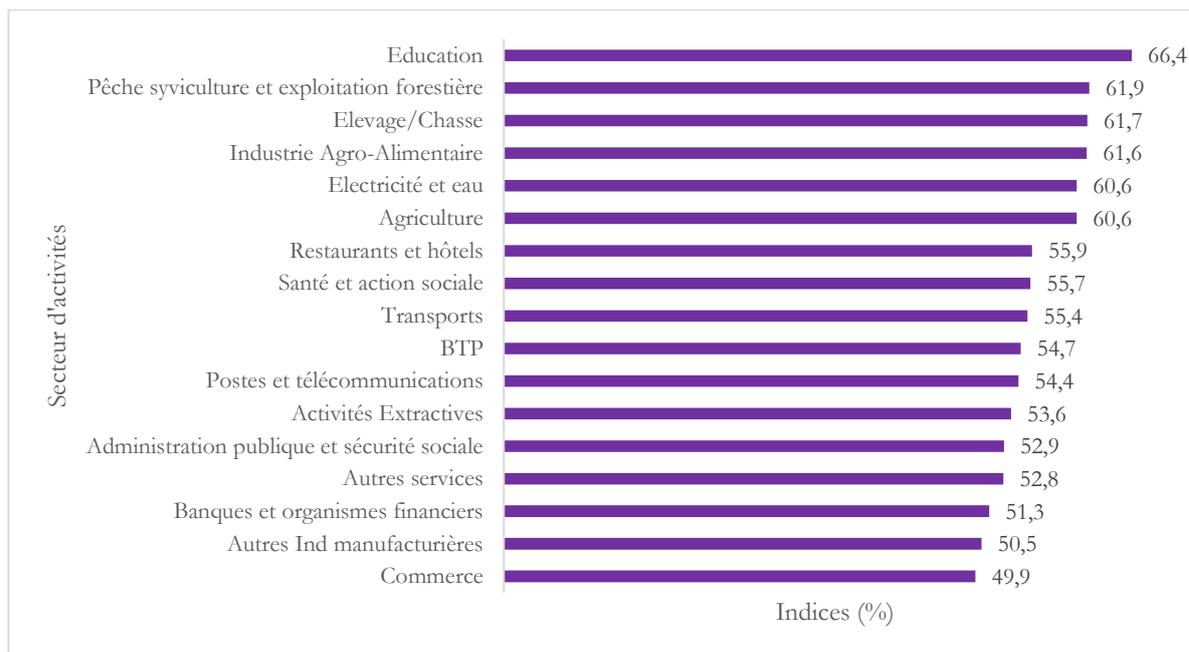
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon les branches d'activités des entreprises**

Le *Graphique 2.20* montre que deux (2) groupes de secteurs d'activités appréhendent différemment l'environnement des affaires relativement au commerce intérieur en 2021. Premièrement, il s'agit des entreprises des secteurs de l'éducation, de la pêche, sylviculture et exploitation forestière, l'élevage/la chasse, l'industrie agro-alimentaire, l'électricité et eau et de l'agriculture pour lequel la perception sur l'environnement des affaires est favorable. Les entreprises de ces secteurs sont en majorité les entreprises du secteur primaire. La reprise de l'activité économique après la crise post-COVID marquée par la reprise de la mobilité des personnes, les mesures d'accompagnement de l'Etat dans le secteur primaire pour améliorer la production agricole de 2021 expliqueraient les perceptions des promoteurs d'entreprises dans ces secteurs d'activités. Deuxièmement, il se dégage

une perception assez favorable pour le reste des secteurs d'activités. Cela s'explique par les mesures de soutien du Gouvernement aux entreprises, l'augmentation de l'offre de l'énergie à travers la mise en service de la centrale duale de Maria-Glèta qui a fonctionné durant toute l'année, les nombreux avantages fiscaux aux start-ups à savoir l'exonération de l'impôt, l'exonération du Versement patronal sur les salaires (VPS) pendant les deux (2) premières années d'activités, une réduction de 50% de l'impôt et du VPS au titre de la troisième année, etc. Ces mesures ont contribué à améliorer l'environnement commercial interne du Bénin.

**Graphique 2.20 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon les branches d'activités des entreprises**

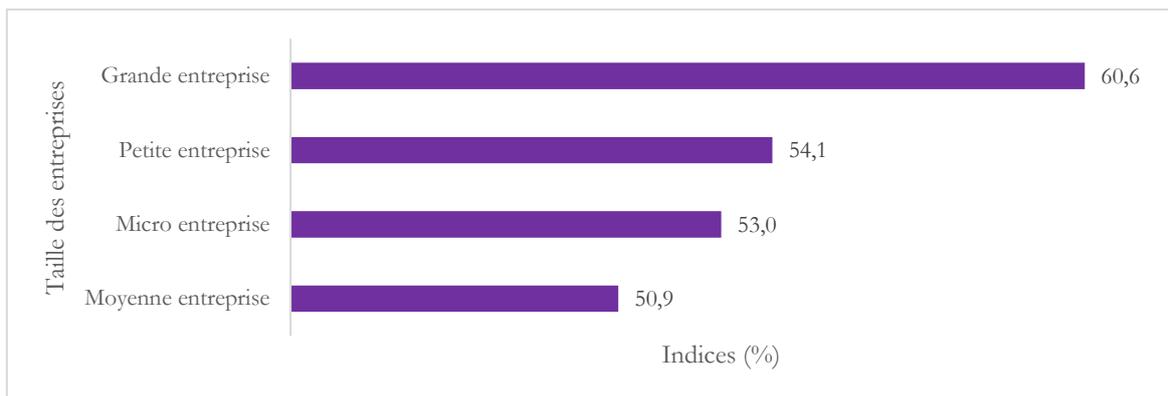


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon la taille des entreprises**

Hormis les grandes entreprises qui ont exprimé une perception favorable au commerce, le reste des entreprises ont indiqué un environnement commercial interne assez favorable. En effet, les indices de perception du commerce intérieur pour les micros, petites, moyennes et grandes entreprises se sont respectivement établies à 53,0 ; 54,1 ; 50,9 et 60,6. Entre autres raisons qui pourraient expliquer la perception élevée des grandes entreprises sur le commerce intérieur sont leur capacité d'organisation, de financement et d'acquisition de nouveaux marchés qui font que celles-ci pourraient avoir un avantage sur les entreprises de tailles inférieures à la leur.

**Graphique 2.21 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur selon la taille**



Source : Enquête RAEE, DGE/MEF, 2022

#### II.2.4. Infrastructures et technologies

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies**

Comme le renseigne le *Tableau 2.8* ci-dessous, l'indice de perception des infrastructures et technologies s'est établi en moyenne à 59,7% en 2021 contre une moyenne de 53,3% en 2020, soit un bond de 6,4 points de pourcentage. Ainsi les promoteurs d'entreprises du secteur formel ont exprimé une perception assez favorable des infrastructures et technologies en 2021. Cependant, la valeur relativement élevée de l'écart-type (20,3%) indique une dispersion des données collectées autour de la moyenne avec 0% et 100% respectivement comme minimum et maximum.

Cette progression enregistrée en 2021 de l'indice des infrastructures et technologies est en lien avec le vaste programme de construction d'infrastructures socio-économiques prévu au titre du PAG 2016-2021. Les grands chantiers ouverts visant à combler le déficit infrastructurel du Bénin seront poursuivis, au titre du second PAG 2021-2026, notamment les infrastructures de transport, énergétiques et d'assainissement. Cette stratégie sera appuyée par les mesures visant d'une part, l'amélioration de l'environnement des affaires afin de créer un cadre favorable à l'éclosion d'un secteur privé dynamique et compétitif, la promotion d'un secteur industriel sélectif, et, d'autre part, à la promotion des chaînes de valeurs régionales.

**Tableau 2.8 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies**

	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
Indice infrastructure et technologie (%)	59,7	20,3	0	100	57,8

Source : Enquête RAEE, DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises**

De l'analyse du *Graphique 2.22*, il est à noter que le niveau d'éducation des managers d'entreprises du secteur formel n'a fondamentalement pas un effet sur la perception des infrastructures et

technologies. En effet, les chefs d'entreprises expriment une opinion assez favorable du niveau des infrastructures et technologies quel que soit leur niveau d'éducation. Toutefois, nous observons une perception plus favorable des chefs d'entreprises analphabètes (64,4%) sur l'environnement des infrastructures et technologies en 2021.

**Graphique 2.22 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises**



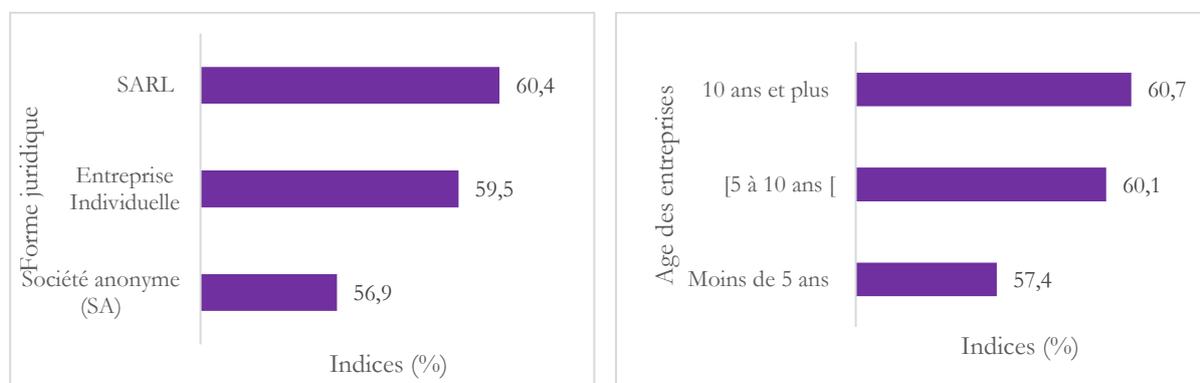
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**

Il ressort de l'analyse du *Graphique 2.23* que les entreprises SARL et les entreprises individuelles ont une perception plus favorable du niveau d'offre technologique et infrastructurelle au Bénin (respectivement 60,4% et 59,5%) que les sociétés anonymes (56,9%).

En 2021, les entreprises âgées de plus de 10 ans ont exprimé les avis les plus favorables (60,7 %) du niveau d'offre technologique et infrastructurelle suivi des entreprises dont l'âge est compris entre 5 et 10 ans d'expérience (60,1%). Quant aux jeunes entreprises ayant moins de 5 ans d'expérience, leur indice de perception affiche 57,4 % et se trouve en dessous de celui de leurs consœurs plus âgées avec un écart de 3,3 points de pourcentage.

**Graphique 2.23 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**

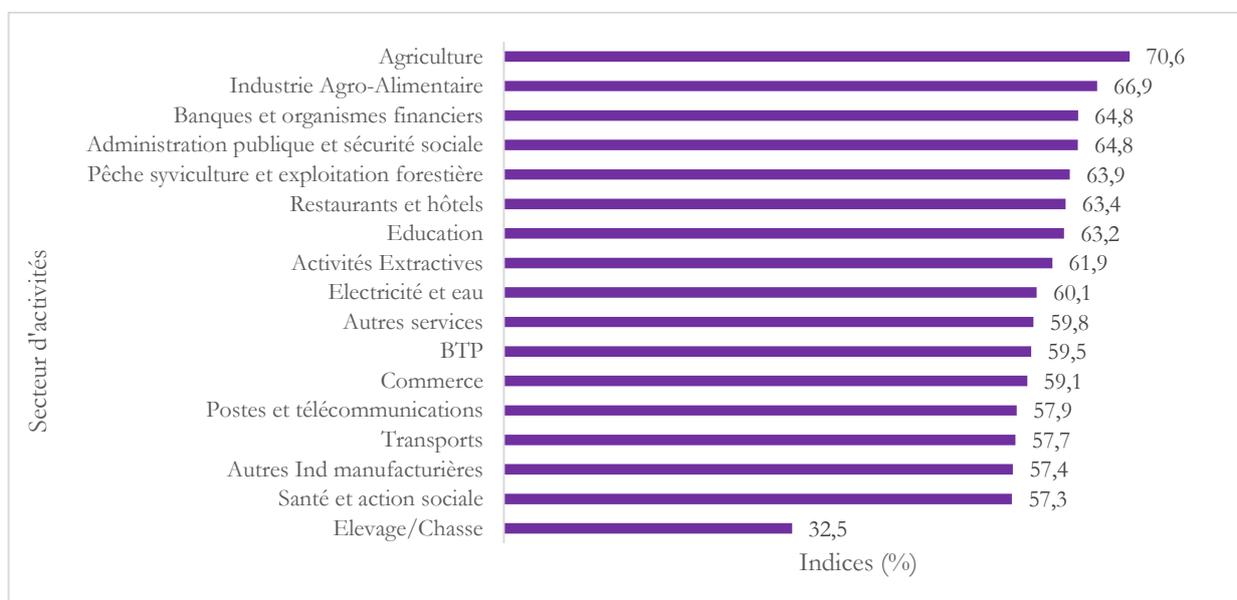


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon les branches d'activités des entreprises**

Selon le *Graphique 2.24*, toutes les branches d'activités de l'économie à l'exception de celle relative à « Elevage/chasse » affichent un indice de perception assez favorable du niveau technologique et infrastructurel qu'offre l'économie béninoise. Les managers des entreprises opérant dans la branche « Agriculture » (70,6%) ont une opinion plus favorable du niveau technologique et infrastructurel que ceux de la branche « Elevage/chasse » (32,5%). Cette perception moins favorable enregistrée au niveau de la branche « Elevage/chasse » est en lien avec le déficit infrastructurel observé au niveau de l'élevage. Pour renforcer les besoins infrastructurels de cette branche, le Gouvernement du Bénin a lancé un dossier d'appel d'offres international<sup>2</sup> pour les travaux de construction d'infrastructures sociocommunitaires et d'élevage sur le Campement Pastoral Pilote (CPP) dans le cadre du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR).

**Graphique 2.24** Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon les branches d'activités



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

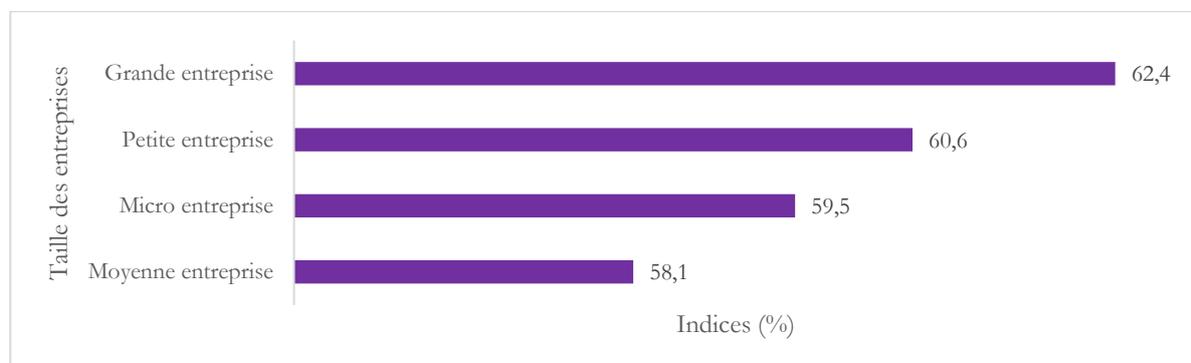
- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon la taille des entreprises**

Les résultats de l'analyse suivante sont issus du *Graphique 2.25* ci-dessous. Il en ressort que toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, ont émis un avis assez favorable (supérieur à 50 %). Plus précisément, suivant la taille des entreprises, les grandes entreprises sont plus favorables au niveau infrastructurel et technologique (62,4%) que les petites entreprises et micro entreprises, lesquelles ont émis un avis favorable respectivement de 60,6% et 59,5%. Quant aux moyennes entreprises, le

<sup>2</sup> Dossier d'Appel d'Offres International lancé le 15 septembre 2022 par le MAEP sous l'avis de marché de travaux N° 052/MAEP/PRMP/PRoSeR/S-PRMP. (Source de financement : Accord de prêt de la BOAD)

score de perception des promoteurs est de 58,1%, ce qui caractérise une perception assez favorable du niveau d'offre technologique et infrastructurelle.

### Graphique 2.25 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon la taille des entreprises



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### II.2.5. Financement des activités des entreprises

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement des activités des entreprises**

Globalement, l'indice de perception sur les conditions de financement est peu favorable pour les entreprises exerçant au Bénin. Les résultats des enquêtes révèlent une moyenne de 41,9% avec un minimum nul et un maximum de 100% soutenu par un écart-type relativement faible de 22,3 %. (Tableau 2.9).

Tableau 2.9 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement

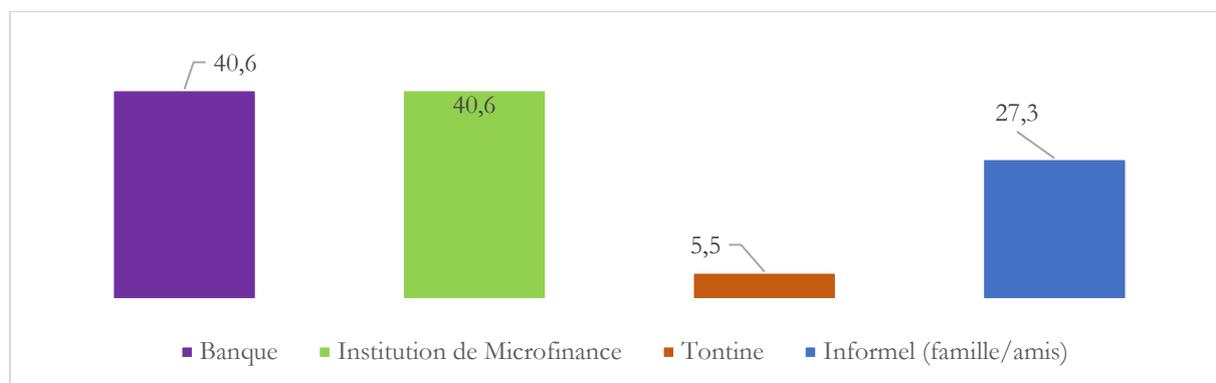
Indice de financement (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	41,9	22,3	0	100	34,9

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

La problématique du financement demeure encore un grand défi à relever pour le secteur privé béninois. Pour diverses raisons, les entreprises et en particulier les PME/PMI ont un accès difficile au crédit. En effet, seulement 8,8% des entreprises formelles enquêtées ont eu recours au crédit pour financer leurs activités en 2021. 40,6% de cette tranche ont eu leurs crédits auprès des banques et des institutions de micro finance à un taux supérieur à 11%. Les statistiques de l'enquête révèlent que, parmi les 91,2% ayant déclaré ne pas faire recours au crédit pour financer leurs activités, 43,6% estiment le coût du crédit trop élevé et 62,6% puisent dans leurs ressources propres pour financer leurs activités. 28,2% anticipent sur les risques de mévente trop élevés et craignent un remboursement aisé du crédit. Pendant que 28,0% d'entre elles jugent les formalités administratives trop complexes, 26,7 % pensent que les garanties exigées sont énormes. Ces statistiques expriment de manière subtile, la nécessité de travailler davantage sur les coûts de crédits (taux d'intérêt annuel

débiteur), les conditions de remboursement et les garanties exigées par les prêteurs dans le but d'améliorer l'accès au financement du secteur privé, vecteur de la croissance économique et partant, du développement.

**Graphique 2.26 Sources de financement des entreprises formelles(en%)**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

Les statistiques montrent que sur les 128 entreprises formelles ayant recours aux crédits pour financer leurs activités en 2021, 52,3% sont des micros entreprises, 34,4% sont de petites entreprises, 10,9% sont de moyennes entreprises. Le *Tableau 2.10* donne un aperçu des sources de financement des entreprises selon leur taille.

**Tableau 2.10 Répartition des entreprises formelles selon leurs sources de financement**

Source de financement	Micro entreprises	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise	Total
Banque	14	23	12	3	52
Micro finance	38	12	2	0	52
Tontine	4	3	0	0	7
Informel (Amis/Famille)	15	19	1	0	35

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

De l'analyse du *Tableau 2.10*, il ressort que la majorité des micros entreprises (56,7%) se rabattent sur les institutions de micro finance pour financer leurs activités. En revanche, les petites entreprises (52,3%), les moyennes entreprises (85,7%) et les grandes entreprises (100%) enquêtées ont fait majoritairement recours à des crédits auprès des banques. Les secteurs ayant bénéficiés du financement se présente dans le *Tableau 2.11*.

**Tableau 2.11 Répartition des entreprises formelles par sources de financement et par secteur**

	Banque	Micro finance	Tontine	Informelle
Agriculture	0	0	1	0
Activités Extractives	1	1	0	1
Industrie Agro- Alimentaire	1	2		1
Autres Ind manufacturières	2	0	0	2
Electricité et eau	0	2	0	0
BTP	12	14	1	12
Commerce	15	12	2	4

Restaurants et hôtels	0	1	0	1
Transports	2	1	0	1
Postes et télécommunications	1	1	0	1
Education	0	0	0	1
Santé et action sociale	4	3	0	1
Autres services	14	15	3	10
Total	52	52	7	35

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

L'analyse du *Tableau 2.11* montre que les banques ont financé beaucoup plus d'entreprises dans les secteurs des BTP, commerce et autres services en 2021. La même tendance est observée en ce qui concerne les autres sources de financement.

Par ailleurs, les principales raisons évoquées par les entreprises n'ayant recours aux crédits en 2021 sont : (i) une demande non obtenue, (ii) une demande non éprouvée et (iii) absence de garantie à fournir. Les statistiques montrent que 12,5% des entreprises enquêtées ont adressé une demande de crédits sans obtenu (*Tableau 2.12*). Ces entreprises sont majoritairement des micros entreprises (63%) et des petites entreprises (32,6%). En outre, 18,4% des entreprises enquêtées estiment n'avoir pas de garantie pour demander un crédit.

**Tableau 2.12 Principales raisons du non recours aux crédits pour le financement des activités**

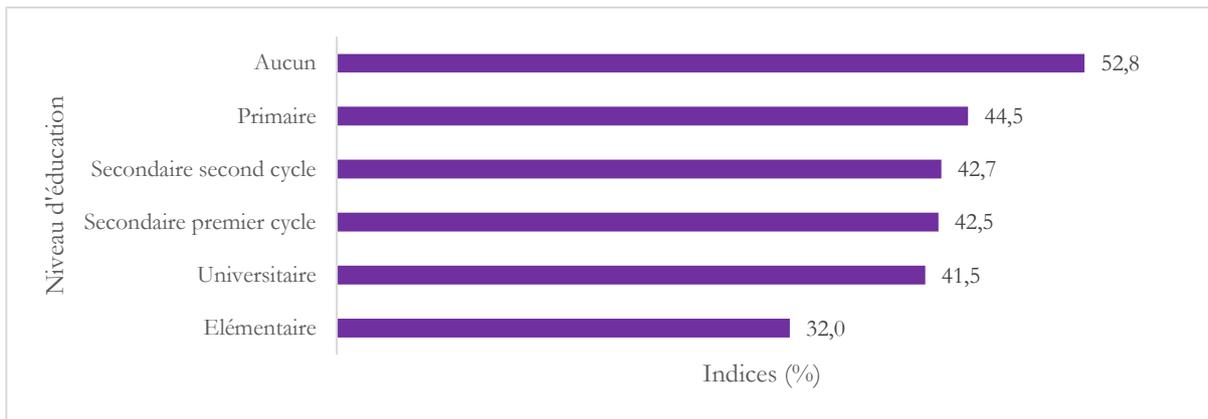
	Micro entreprises	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise	Total
Demande formulée, sans obtention de crédits	114	59	8	0	181
Demande non formulée	356	185	44	5	590
Besoin non éprouvé	140	89	37	3	269
Absence de garantie à fournir	189	61	16	1	267

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le financement des activités des entreprises selon le niveau d'éducation des Managers**

Les résultats d'enquête montrent que le niveau d'éducation des chefs d'entreprises formelles ne conditionne pas l'accès au financement. L'opinion des promoteurs du niveau élémentaire au niveau universitaire varie entre 32% et 44,5% et est globalement qualifiée de "peu favorable". Seuls, les entrepreneurs n'ayant aucun niveau d'éducation (52,8%) détiennent un score supérieur à 50% (*Graphique 2.27*). Ils sont majoritairement à la tête des micros et petites entreprises dont les modestes besoins de financement répondent aux capacités des prêteurs. Le financement des entreprises au Bénin reste quand même préoccupant pour le rayonnement du secteur privé.

**Graphique 2.27 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement selon le niveau d'éducation**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le financement des activités des entreprises selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises**

Les conditions d'accès au financement ne diffèrent pas selon le sexe des promoteurs d'entreprises. Au regard des statistiques affichées au niveau du *Graphique 2.28*, les conditions d'accès au financement sont peu favorables pour les entrepreneurs masculins (41,7%) que pour ceux de sexe féminin (42,6 %). Les hommes et les femmes, chefs d'entreprises, éprouvent pratiquement les mêmes difficultés pour financer leurs activités. Les résultats confirment que l'égalité des sexes est de mise en matière de financement des entreprises.

Lorsqu'on s'intéresse à la nationalité des promoteurs enquêtés, les opinions recueillies sont globalement peu favorables (inférieures à 50%). Les entrepreneurs béninois et étrangers africains perçoivent dans des proportions presque égales (42,2% ; 43,6%), les conditions d'accès au financement. Ces perceptions traduisent les efforts réalisés par le système financier national pour être en phase avec les offres proposées au niveau des autres pays d'Afrique. Ceux du reste du monde en dehors de l'Afrique affichent une position beaucoup plus dégradée (33,8%) ; ce qui porte à croire que les conditions de financement au Bénin et en Afrique sont encore loin de celles observées dans les autres pays.

**Graphique 2.28 Sous-indice de perception des entreprises du formel sur le financement selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises**

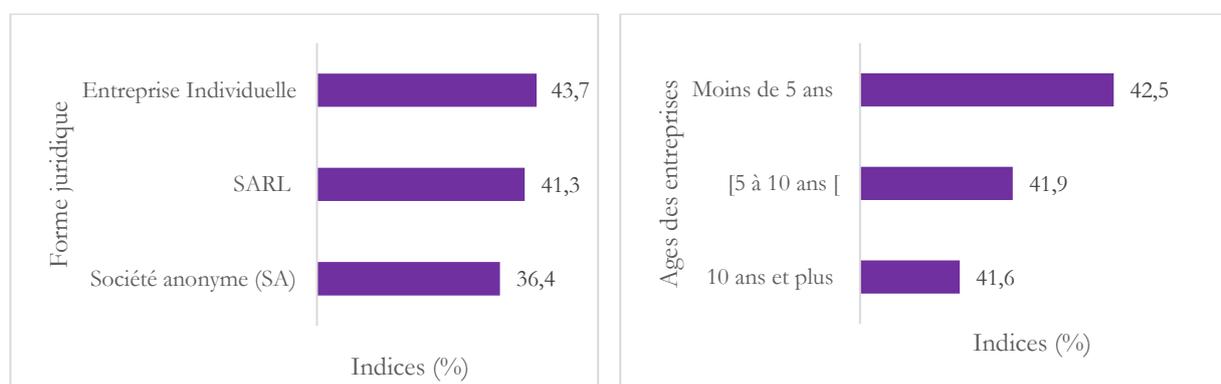


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le financement des activités des entreprises selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**

La synthèse des perceptions recueillies au cours de l'enquête RAEE 2022, confirme que les entreprises ont un accès difficile au financement quels que soient leur forme juridique et leur âge. En effet, aucune catégorie d'entreprise (forme juridique, âge) n'a affiché un indice supérieur à 50% (*Graphique 2.29*). Les plus faibles scores s'observent au niveau des SA (36,4%) et des SARL (41,3%) qui, à priori sont assujetties à des besoins de financement élevés contrairement aux entreprises individuelles (43,7%). Les demandes de crédits de ces entreprises individuelles sont légères et trouvent généralement satisfaction auprès des services de tontines, de microcrédits et même des banques. De même, la situation paraît plus abordable chez les jeunes entreprises (42,5%) qui se limitent à de modestes investissements que pour celles ayant une maturité de plus de 05 ans comme l'indique le graphique ci-dessous. Les plus anciennes, forgées d'expériences en matière de connaissance des marchés et de gestion des risques, manifestent beaucoup plus le désir d'aller vers de gros investissements.

**Graphique 2.29 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le financement des activités des entreprises selon le secteur d'activités des entreprises**

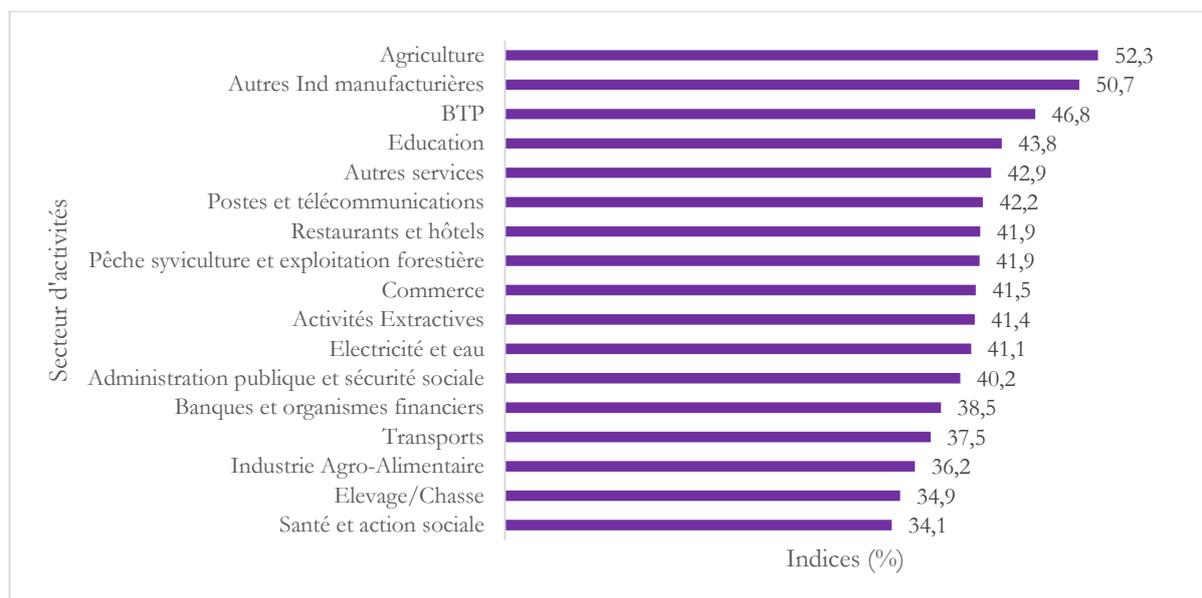
Les promoteurs d'entreprises intervenant dans les domaines de l'agriculture et des autres industries manufacturières sont les seuls à avoir témoigné d'un accès facile au financement de leurs activités. Le secteur agricole occupe la première place en affichant un score de 52,3% suivi de celui des autres industries manufacturières dont le score se situe à 50,7%. Cela dénote de l'efficacité des réformes, en cours de mises en œuvre dans le pays, destinées à améliorer les conditions d'accès au financement des secteurs agricole et industriel. Le secteur des BTP, quant à lui, semble aussi bénéficié des conditions plus ou moins favorables en matière de financement toute chose qui confirme son score de 46,8% avoisinant la moyenne.

Les secteurs de l'éducation, de la santé, du commerce et des transports présentent des scores de moins de 45 % traduisant ainsi leur fragilité en matière d'accès au financement.

Il faut noter que les banques et les établissements financiers qui ont fondamentalement la charge de financer les activités économiques (*Graphique 2.30*) vivent encore des difficultés de mobilisation

des ressources. Ces difficultés découlent évidemment des effets des crises financières et sanitaires qui secouent le monde depuis les années 2008.

**Graphique 2.30** Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement selon les branches d'activités

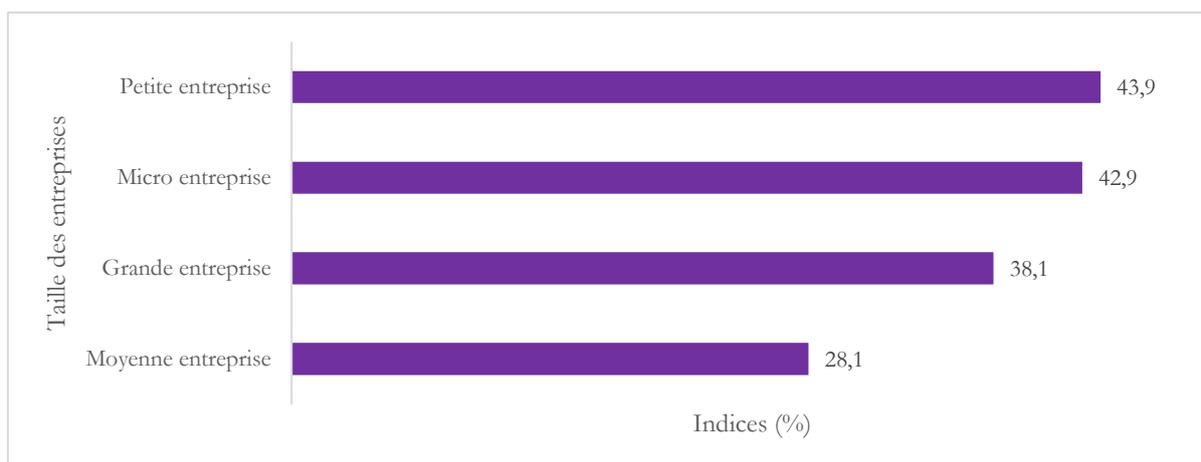


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur le financement des activités des entreprises selon la taille des entreprises**

Au Bénin, les contraintes d'accès au financement s'imposent à toutes les catégories d'entreprises même celles qui sont formelles. Qu'elles soient micros, petites, moyennes ou grandes, elles éprouvent des difficultés pour financer leurs activités. La situation est beaucoup plus dégradée avec les moyennes et grandes entreprises qui détiennent les plus faibles scores (respectivement 28,1% et 38,1%) du fait de leurs surfaces financières plus larges. Les micros et les petites entreprises présentent des scores moins alarmants bien qu'en dessous de la moyenne (respectivement 42,9% et 43,9%) comme le montre le *Graphique 2.31* en raison de leur petite taille qui les limite certainement à de légers besoins de financement. Ces constats confirment l'insuffisance ou la faiblesse des mécanismes de partage des risques ainsi que l'inadaptation des capacités des établissements de crédits.

**Graphique 2.31** Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur le financement selon la taille des entreprises



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

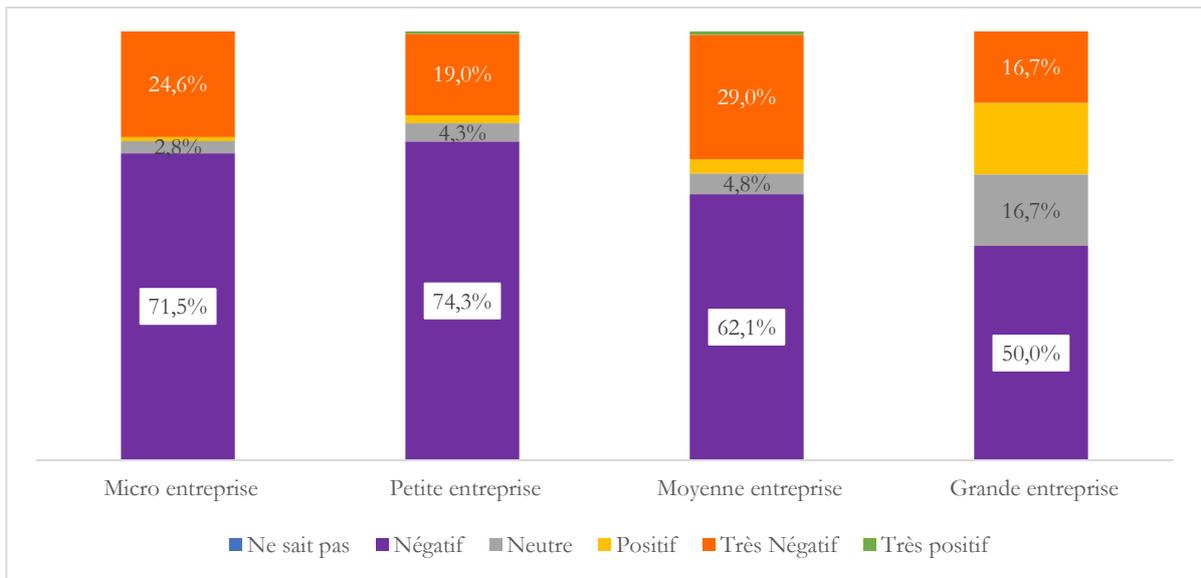
## II.2.6. Perceptions sur les effets de la Covid-19

Avec l'avènement de la pandémie de la covid-19, les entreprises du monde entier ont presque toutes été touchées par la crise qu'elle a engendrée, subissant bien souvent plusieurs chocs simultanément. Au Bénin, plusieurs mesures (économiques, sanitaires et sociales) ont été prises pour endiguer l'effet sur l'activité des entreprises. Deux années après son avènement, l'activité économique a repris progressivement son cours dans tous les secteurs d'activités. Afin de mesurer l'impact de la pandémie sur les résultats des entreprises, il a été construit un indice synthétique. La construction de l'indice de perception des entreprises sur l'impact de la Covid-19 prend en compte deux (2) indicateurs pertinents pour juger non seulement de l'impact mais aussi des mesures pouvant favoriser la résilience des entreprises. Il s'agit de : nature de l'impact de la Covid-19 et l'appréciation de la variation du chiffre d'affaires due à la Covid.

### ◆ Effet de la Covid-19 sur les MPME du secteur formel selon la taille des entreprises

Les Micros Petites et Moyennes Entreprises (MPME) au Bénin sont les plus affectées par la pandémie. La majorité (environ 94,3 %) des entreprises ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir été impactées négativement/très négativement par la pandémie. Les micros et petites entreprises sont les plus touchées par la Covid-19 que les plus grandes (*Graphique 2.32*). En effet, 96,1% des micros et petites entreprises ont déclaré que leurs activités commerciales avaient été fortement affectées par la crise, contre 66,7% pour les grandes entreprises.

### Graphique 2.32 Effet de la Covid-19 sur les MPME selon la taille

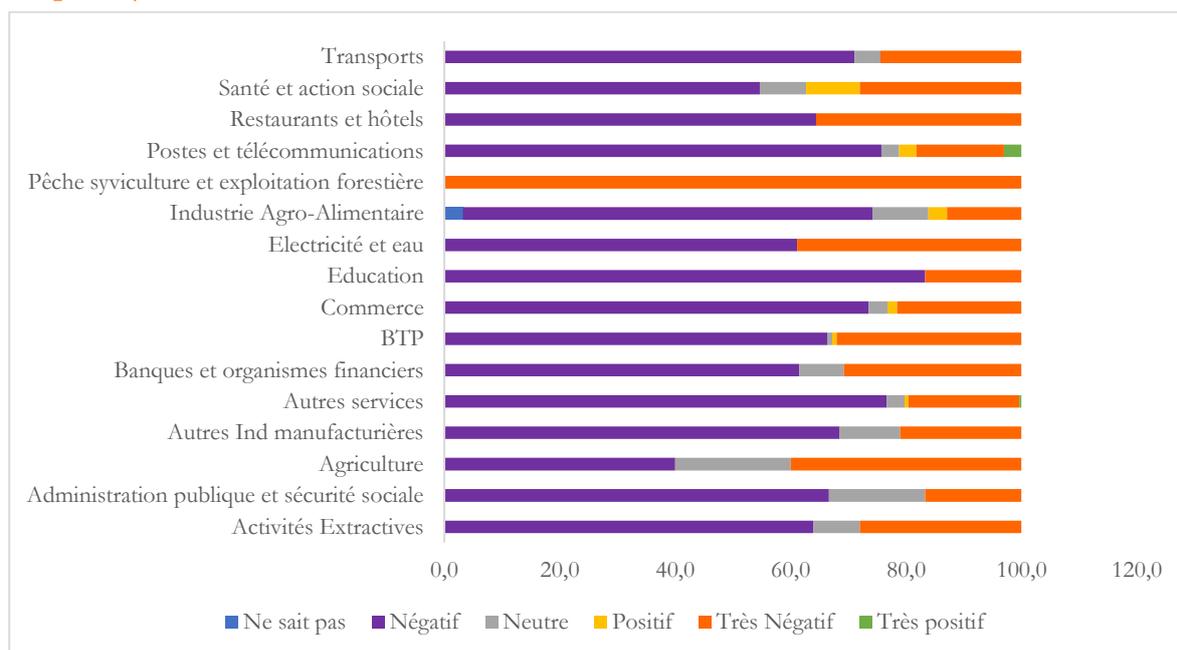


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### ◆ Effet de la Covid-19 sur les MPME du secteur formel selon les secteurs d'activités

La pandémie de la Covid-19 a différemment impacté les secteurs d'activités des entreprises. Globalement, environ 72,0% des entreprises enquêtées ont déclaré avoir été négativement impactées par la crise Covid-19 (*Graphique 2.33*). L'impact ressenti par les entreprises tout secteur confondu seraient dû à la baisse de la clientèle aussi bien à l'intérieur du Bénin qu'en provenance de l'extérieur. L'activité économique des entreprises a donc baissé du fait de la flambée des prix. Toutefois, la Covid-19 a présenté une opportunité pour certaines entreprises. C'est le cas par exemple des entreprises du secteur de la santé et actions sociales, des postes et télécommunications etc. Les effets positifs en matière de santé pourraient s'expliquer notamment dans une certaine mesure par les investissements en matériaux de santé et les améliorations observées dans le dynamisme du système sanitaire. En ce qui concerne les postes et télécommunications, le développement du numérique grâce aux diverses actions du gouvernement expliquerait parfaitement les avantages observés. Ces effets positifs peuvent également s'expliquer pour les entreprises qui ont su réagir en créant de nouvelles offres ou en diversifiant leurs offres. Les entreprises technologiques et l'ensemble du secteur des TIC profitent des opportunités qui s'offrent dans le contexte de télétravail.

**Graphique 2.33 Effet de la Covid-19 selon les branches d'activités des MPME (% des entreprises)**

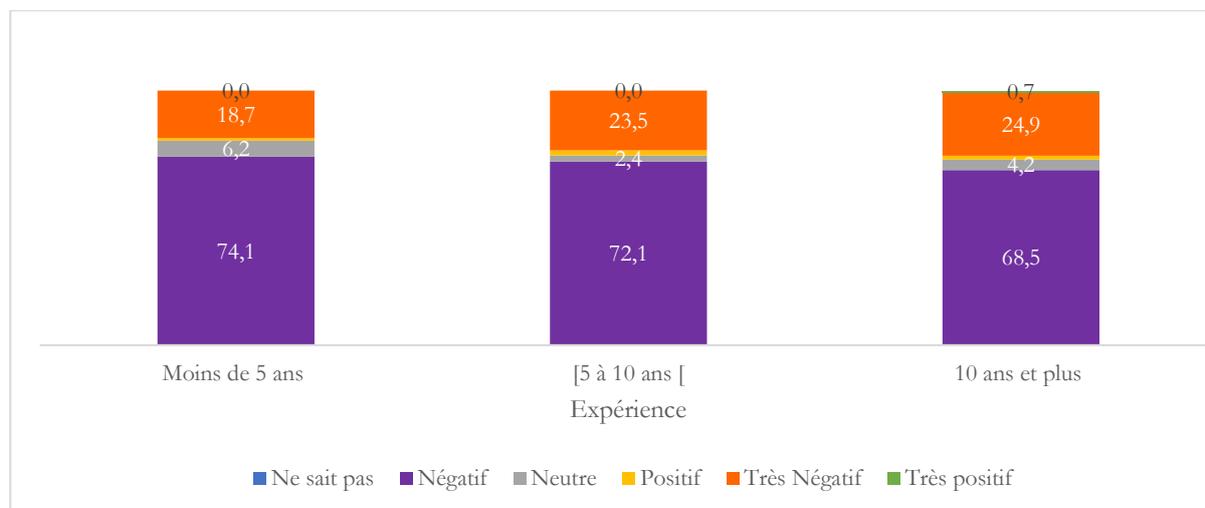


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### ◆ Effet de la Covid-19 sur les MPME du secteur formel selon l'expérience

Les MPME sont susceptibles de faire face à des contraintes de ressources que les grandes entreprises et seraient aussi les plus fragiles aux chocs exogènes. Les résultats du *Graphique 2.34* montrent qu'environ 74,1 % des entreprises jeunes qui ont moins de 5 ans ont déclaré être plus affectées par la crise comparativement aux entreprises qui ont 10 ans et plus (68,5 %). Cet écart montre que les entreprises jeunes se sentent plus menacées par la pandémie que les autres entreprises plus vieilles. Il en résulte que les jeunes entreprises ont été les plus vulnérables face à la pandémie de la Covid-19 car disposant de peu de moyens techniques et surtout financiers. Les raisons possibles évoquées (ITC, 2020) incluent le manque de diversification, l'expérience et l'accès aux ressources. Cela justifie pourquoi les mesures du Gouvernement, en vue d'accompagner les entreprises impactées par la Covid-19 ont été plus orientées vers les micros, petites et moyennes entreprises.

**Graphique 2.34 Effet de la Covid-19 Effets de la Covid-19 sur les MPME selon l'expérience (en % des entreprises)**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

Face à la crise sanitaire, l'État a pris des mesures d'accompagnement afin de soulager les entreprises aussi bien du secteur formel que du secteur informel. Les mesures du Gouvernement en faveur des entreprises sont présentées dans le *Tableau 2.13* ci-après.

**Tableau 2. 13 Mesures en faveur des entreprises**

Mesures	Résultats anticipés/observés
<b>Mesures sociales</b>	
Subventions directes aux acteurs de petits métiers de services	Soulager la trésorerie des entreprises
<b>Mesures de soutien au secteur productif</b>	
Soutien aux hôtels réquisitionnés	Permettre aux hôtels de continuer à tourner malgré la chute des flux touristiques
Exonération de la TVM	Soulager la trésorerie des entreprises de transport de personne
Prise en charge des salaires, loyers, électricité et eau	Soulager la trésorerie des entreprises liées au tourisme
Crédits d'impôt	Soulager la trésorerie des entreprises
<b>Mesures de financement et de relance</b>	
Mesure de bonification	Permettre aux entreprises de bénéficier de financements à taux nul pour relancer leurs activités
Mécanisme de refinancement des SFD	Permettre aux unités informelles de bénéficier de financement pour relancer leurs activités
Mécanisme de garantie au profit des PME non agricoles	Mettre en place un mécanisme de garantie partielle (50%) pour faciliter l'accès au financement des entreprises non agricoles

Source : DGE/MEF, 2022

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19**

Diverses mesures ont été prises par le Gouvernement béninois pour atténuer les effets socioéconomiques de la crise liée à la Covid-19 et alléger le plus possible les peines de la couche la plus vulnérable de la population et des entreprises les plus touchées. Les données de l'enquête montrent que les entreprises du secteur formel ont en général une opinion peu favorable de l'impact de la Covid-19 sur leurs activités économiques. De ce fait, l'indice ressort à 39,5% en moyenne (Tableau 2.14). Il en ressort également une disparité prononcée de l'impact de la Covid-19 entre les entreprises (un niveau élevé de l'écart type : 11,0%). De plus, il existerait une asymétrie du choc entre les entreprises qui résulterait par exemple de l'ampleur du choc ou encore des mesures développées par l'entreprise pour être résiliente. Cette perception est le reflet de ce que la Covid-19 a entraîné des répercussions économiques importantes sur l'économie. Avec la reprise de l'activité économique, les effets néfastes de cette crise tendent donc à se résorber dans le temps. En effet, les restrictions sur les opérations commerciales, les perturbations aux frontières internationales et la baisse de la demande pour les exportations clés, au cours de 2020 ont toutes eu un impact négatif sur la croissance des entreprises, l'emploi et les niveaux de solvabilité. Les mesures proactives et ciblées prises par le Gouvernement ont permis de limiter l'impact négatif de la pandémie.

**Tableau 2. 14 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur l'impact de la Covid-19**

Indice Covid-19 (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	39,5	11,0	0	100	24,5

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises**

A partir des résultats de l'enquête, il ressort que les petites et moyennes entreprises ont une opinion plus favorable (supérieure à 35%) que les grandes entreprises (en dessous de la moyenne de l'échantillon). Mais, l'indice reste généralement peu favorable pour toutes les entreprises confondues (Graphique 2.35). Ce résultat est la preuve que la pandémie n'a épargné aucune catégorie d'entreprise, grande ou petite soit-elle. Ce résultat montre également que la multiplicité des canaux de transmission de la Covid-19 sur l'activité économique, met en exergue la fragilité des entreprises face aux chocs exogènes. En effet, quatre principaux canaux de transmission à l'économie réelle sont identifiés dans la littérature. Le premier est constitué par les perturbations des échanges et des chaînes de valeur, qui affectent les exportateurs de produits de base. Le deuxième canal est constitué par la réduction des flux de financement étrangers sous forme d'investissements directs étrangers (IDE) (en particulier les investissements dans les industries extractives et les infrastructures), de l'aide étrangère, des transferts de fonds, des recettes du tourisme, et par la fuite des capitaux. Le troisième canal de transmission est le secteur de la santé avec l'impact direct qu'a la Covid-19 sur l'activité économique en raison de l'ampleur de la propagation du virus. Le

quatrième canal est constitué par les perturbations qu'entraînent les mesures barrières imposées par les autorités nationales et la réponse de la population.

### Graphique 2.35 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon la taille



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises**

La perception par rapport aux effets de la Covid-19 selon le genre est davantage moins favorable chez les managers d'entreprises femmes (26,3 %) que chez les managers hommes (35,3 %). Les entreprises dirigées par les femmes ont été plus vulnérables au choc de la Covid-19 que celles dirigées par les hommes. En effet, les entreprises dirigées par des femmes opèrent dans bon nombre des secteurs les plus immédiatement touchés par la crise, tels que l'hébergement et la restauration, ainsi que le commerce de détail et de gros. Concernant, la nationalité, la perception au-dessus de la moyenne, est plus favorable chez les chefs d'entreprises béninois (39,4 %), que chez les chefs d'entreprises africains suivie de celle des étrangers hors Afrique (Graphique 2.36).

### Graphique 2.36 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon le genre et la nationalité



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

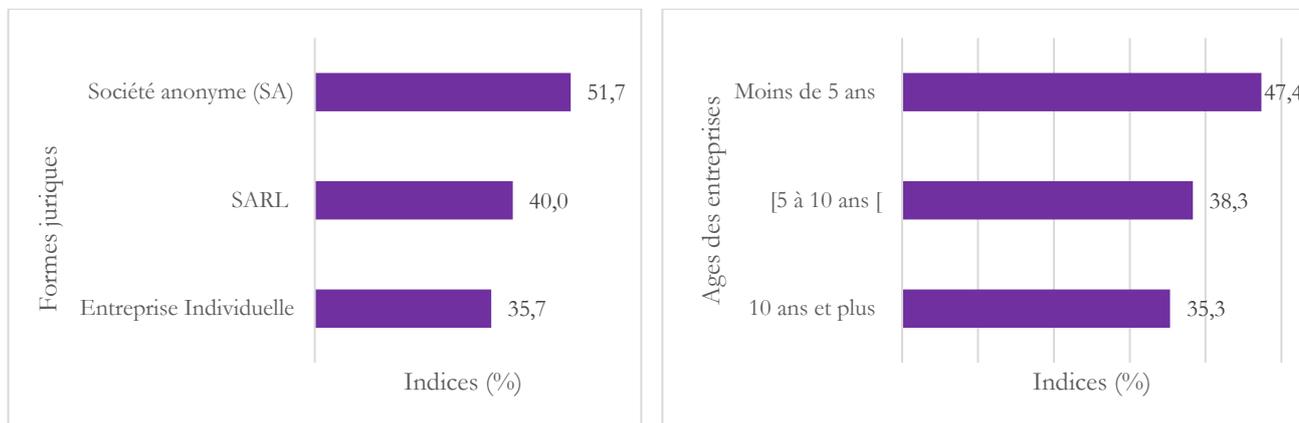
- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**

Sous l'hypothèse que l'âge est considéré ici, comme proxy de l'expérience. Il était attendu que l'expérience aide à une meilleure réponse des entreprises face aux chocs exogènes. Le résultat très intuitif obtenu, où l'indice de perception peu favorable du choc de la Covid-19 est plus prononcé chez les entreprises de moins de 5 ans, voire plus, comparativement aux entreprises qui ont entre 5 ans et 10 ans et encore plus par rapport à celles qui ont plus de 10 ans. Ce résultat montre

l'importance de l'expérience d'une entreprise dans l'amélioration de la productivité, de même que dans sa capacité à être agile et/ou résiliente face aux chocs exogènes.

Parallèlement, lorsqu'on tient compte de la forme juridique, les Sociétés Anonyme (SA) et les SARL ont un avis plus favorable que les entreprises individuelles sur l'impact de la Covid-19 (*Graphique 2.37*).

### Graphique 2.37 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon la forme juridique et l'âge de l'entreprise

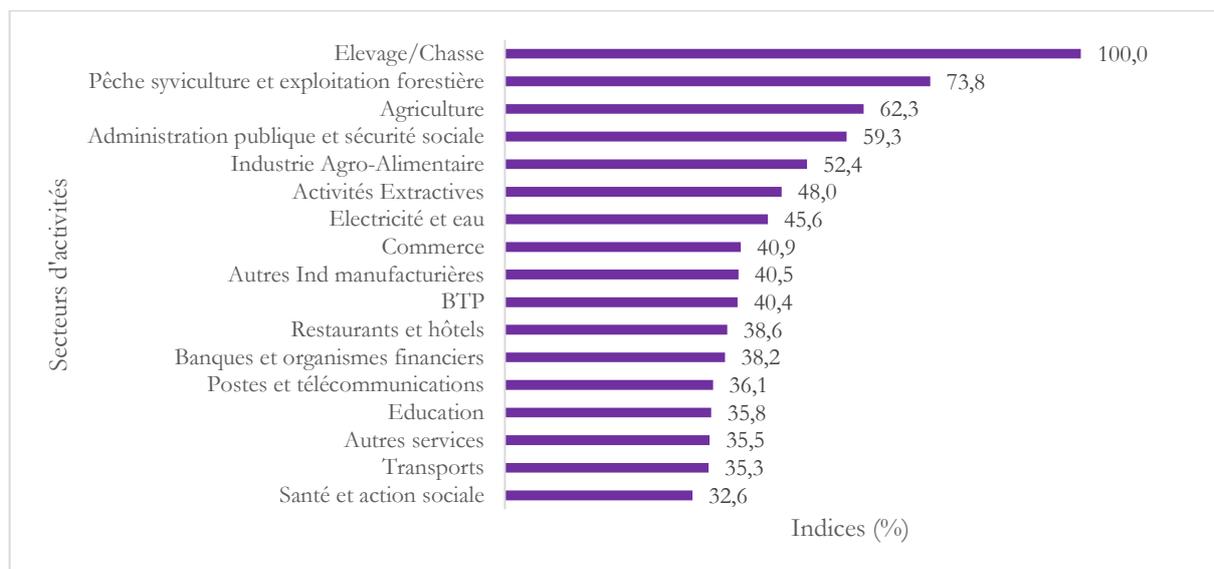


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon le secteur d'activités des entreprises**

Par branches d'activités, la branche Elevage/Chasse (100 %) qui a une perception plus favorable parmi les autres branches pour qui l'indice ressort à plus de 52 % notamment celles de la pêche, de l'agriculture, de l'administration publique et des industries agro-alimentaires (*Graphique 2.38*). Cette perception plus favorable de la branche élevage et chasse, comparativement aux autres peut s'expliquer par la non-incidence directe de la crise sanitaire sur le secteur. Les diverses mesures restrictives ne touchent pas le secteur de l'élevage et la chasse et le rend moins vulnérable. Aussi, avec la levée progressive des mesures barrières et la reprise de l'activité économique d'une part, et d'autre part, par les importants investissements réalisés dans le secteur pour soutenir les producteurs les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire sont plus favorables que les autres secteurs. En effet, le Gouvernement a mis en place un plan de riposte économique courant 2020. Ce plan prend en compte aussi bien les acteurs du secteur formel et ceux de l'informel. Dans ce même plan, un intérêt particulier a été accordé au secteur agricole. En sa séance du 29 juillet 2020, le Conseil des ministres a pris des mesures spécifiques pour le secteur agricole fortement touché par les effets de la pandémie de la Covid-19. Ces mesures ont un coût total de 100 milliards de francs CFA répartis ainsi qu'il suit : 50 milliards de francs CFA destinés à refinancer les banques et les SFD sur la base de leurs portefeuilles de crédits agricoles ; 35 milliards de francs CFA destinés à garantir à 50 % les prêts des promoteurs et entrepreneurs agricoles ; 15 milliards de francs CFA pour la bonification des taux d'intérêt des crédits mis en place au profit des bénéficiaires. Ces mesures de ripostes montrent les efforts du gouvernement dans la lutte contre les effets de pandémie.

### Graphique 2.38 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon les branches d'activités

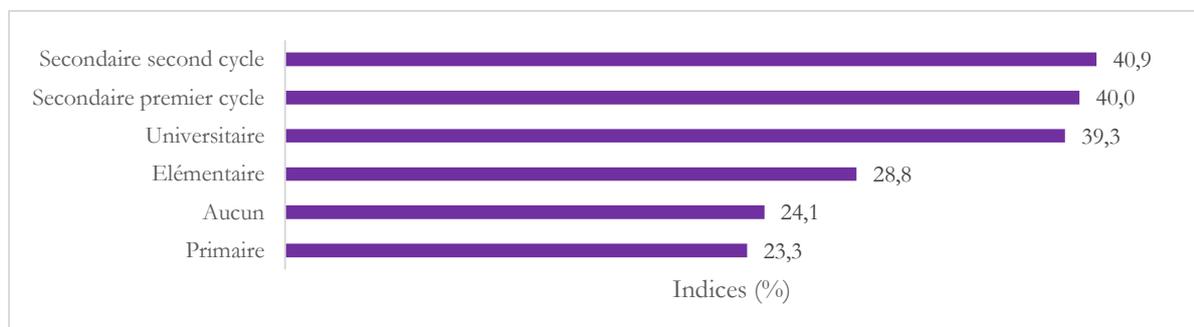


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon le niveau d'instruction du manager**

Les chefs d'entreprises sans aucune formation ou ayant le niveau primaire ou élémentaire ont une perception peu favorable plus prononcée que les autres et en dessous de la moyenne (soit respectivement 24,1 %, 23,3 % et 28,8%) (Graphique 2.39). Les compétences et l'éducation sont particulièrement importantes aujourd'hui, vu les changements et les perturbations importantes induits par la crise de la Covid-19, ainsi que les transformations produites par l'intégration des échanges internationaux, les nouvelles technologies, les changements climatiques et l'évolution démographique. Une main d'œuvre qualifiée, notamment le chef d'entreprise est également vital pour atteindre la résilience, en exploitant les progrès technologiques et l'innovation (ITC, 2020)<sup>3</sup>. Il est alors important que l'accompagnement du Gouvernement renforce les efforts dans la formation de qualité et adéquate tel qu'il est inscrit au PAG.

### Graphique 2.39 Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur la Covid-19 selon le niveau d'instruction



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

<sup>3</sup> Banque de France (2020) <https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/10/07/enquete-impact-covid-2020-09-29.pdf>

## II.2.7. Performance des entreprises

La performance des entreprises du secteur formel est appréciée à partir de deux principaux indicateurs que sont : (i) la croissance des investissements sur fonds propres en 2021 par rapport à 2020 et (ii) la croissance du chiffre d'affaires de 2021 par rapport à 2020. Tout comme les autres sous-indices, l'analyse de la perception est faite suivant les caractéristiques de l'entreprise.

- **Sous-indice de performance des entreprises**

Le sous-indice relatif à la perception des entreprises sur leur performance, comme l'indique le *Tableau 2.15*, est évalué à 65,1 % reflétant ainsi une perception favorable des entreprises du secteur formel. Il s'ensuit que les entreprises ont globalement enregistré de bonnes performances en matière de croissance des investissements sur fonds propres et de chiffre d'affaires entre 2020 et 2021. La reprise de l'activité économique consécutivement à l'abandon progressif des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont fait exploser la demande aussi bien sur les marchés internationaux que domestiques. De plus, les mesures mises en place par l'Etat béninois en vue d'atténuer les effets des ruptures des chaînes d'approvisionnement mondiales engendrées par la guerre en Ukraine, ont également permis de desserrer les contraintes tant du côté de l'offre que de la demande.

**Tableau 2. 15 Sous-indice de performance des entreprises**

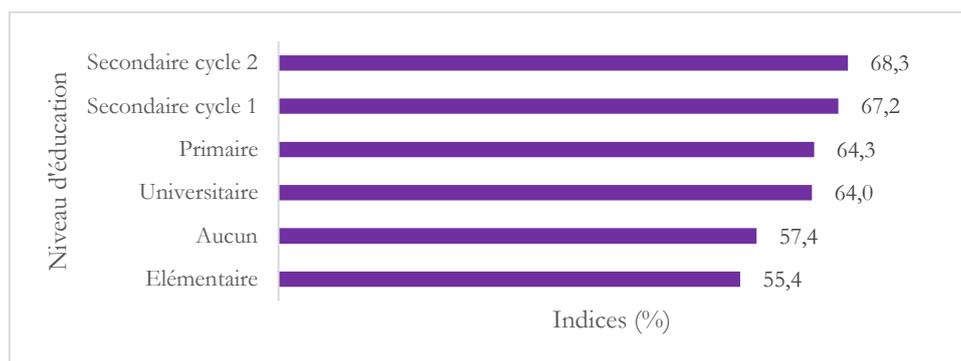
Indice de performance (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	65,1	20,7	0	100	67,2

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Performance des entreprises selon le niveau d'éducation des Managers d'entreprises**

L'analyse croisée de la perception des entreprises sur la performance selon le niveau d'éducation ne permet pas de démontrer l'existence d'une différence importante dans la perception des dirigeants sans aucun niveau d'éducation et ceux qui ont un niveau élémentaire. En effet, qu'il s'agisse des dirigeants n'ayant aucun niveau d'éducation ou ceux qui ont atteint un niveau élémentaire, la perception est assez favorable. En revanche, les dirigeants d'entreprise ayant atteint au moins le niveau primaire affichent une perception favorable. Ces résultats ne sont pas surprenants car il est établi dans la littérature une relation positive entre le niveau d'éducation des propriétaires d'entreprise et la performance ou la croissance de l'entreprise. Les propriétaires d'entreprises ayant un niveau d'éducation plus élevé sont plus susceptibles d'être impliqués dans les collaborations, d'étendre les contacts de réseau et de faire preuve de bonnes pratiques commerciales. Mais bien plus encore, les dirigeants d'entreprises à niveau d'éducation élevé arrivent non seulement à comprendre les réformes visant à améliorer le climat des affaires mais également à saisir les opportunités qui y sont associées.

## Graphique 2.40 Performance des entreprises du secteur formel selon le niveau d'éducation



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Performance des entreprises selon le sexe et la nationalité des managers d'entreprises**

Le sous-indice lié à la performance ne semble pas varier significativement selon que le dirigeant soit une femme ou un homme. Comme le montre le *Graphique 2.41*, les entreprises dirigées par les femmes et celles dirigées par les hommes expriment une perception favorable quant à la performance de leurs affaires avec un indice estimé à 65%. La situation est identique lorsqu'on considère la nationalité du dirigeant avec des indices compris entre 65 et 68%. Toutefois, il convient de faire observer que les managers béninois sont moins optimistes que leurs homologues étrangers africains. Une explication plausible peut provenir des potentiels effets produits par les mesures d'incitations mises en place ces dernières années pour faciliter l'entrée des investissements étrangers au Bénin.

## Graphique 2.41 Performance des entreprises selon le sexe et la nationalité des managers d'entreprises



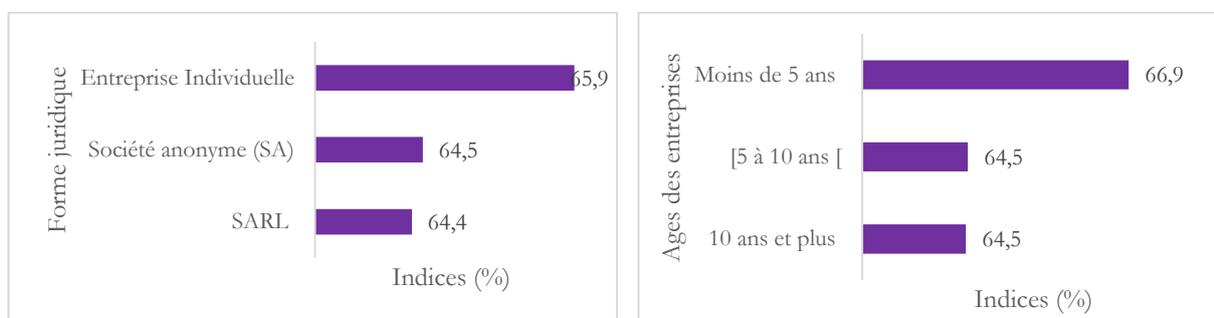
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Performance des entreprises selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**

Les résultats montrent que la perception de la performance de l'entreprise par les managers est favorable aussi bien dans les entreprises individuelles, les sociétés anonymes que dans les sociétés à responsabilité limitée. De même, les managers perçoivent une bonne performance indifféremment de l'expérience des entreprises. Des entreprises qui ont moins de 5 années

d'existence aux entreprises à plus de 10 années d'expérience, la perception de la performance est favorable dénotant ainsi des bonnes perspectives en matière d'investissements et de chiffres d'affaires.

**Graphique 2.42 Performance des entreprises selon la forme juridique et l'expérience des entreprises**

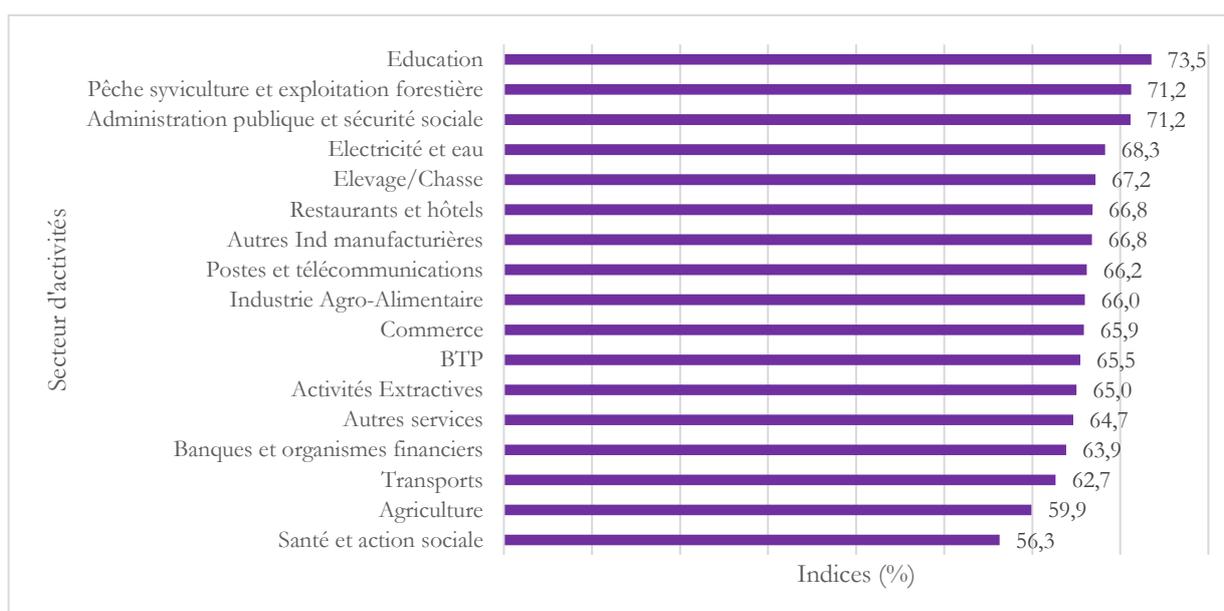


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Performance des entreprises selon le secteur d'activités des entreprises**

L'analyse croisée présentée à travers le *Graphique 2.43* indique que la perception de la performance des entreprises est globalement favorable quel que soit le secteur à l'exception des entreprises relevant du secteur de la santé et action sociale dont la perception est assez favorable. L'optimisme est plus marqué dans la catégorie des entreprises des secteurs de l'éducation, de la pêche, sylviculture et exploitation forestière ainsi que celui de l'administration et sécurité sociale. Les établissements d'enseignement ont beaucoup été perturbés par les mesures de restrictions mises en place pendant la pandémie. Sans surprise, la levée des restrictions se ressent plus favorablement dans le rang de ces responsables d'établissements scolaires.

**Graphique 2.43 Performance les entreprises du formel selon les branches d'activités des entreprises**

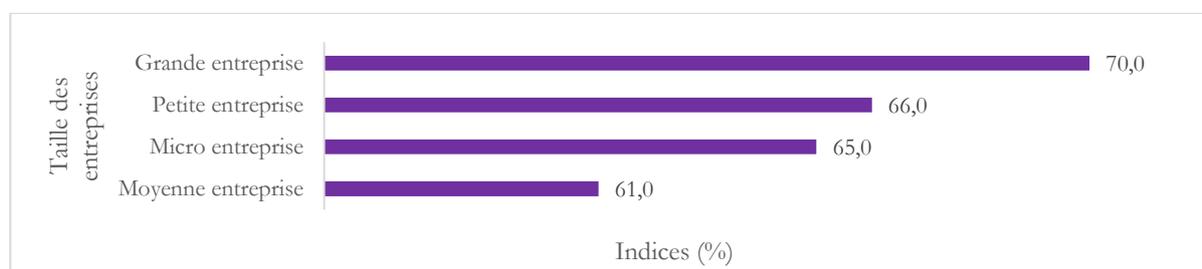


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### • Performance des entreprises selon la taille des entreprises

Les dirigeants d'entreprise font également preuve d'un optimisme certain quand on considère la taille de l'entreprise avec un sous-indice compris entre 60 et 75%. Mais l'analyse désagrégée permet de réaliser que les entreprises de taille moyenne sont en bas de l'échelle avec un indice estimé à 61% (voir *Graphique 2.44*). La faible perception des managers d'entreprises de taille moyenne peut s'expliquer par les problèmes de financement auxquels est confrontée cette catégorie d'entreprises. Les moyennes entreprises sont confrontées à davantage de difficultés de financement que les grandes entreprises et supportent des coûts et des primes de risque plus élevés étant donné que les banques sont limitées dans l'évaluation de leurs risques. Or, ces types d'entreprises ne peuvent se tourner vers les institutions de micro finance du fait des montants faibles de crédits que celles-ci sont disposées à offrir.

#### Graphique 2.44 Performance des entreprises du formel selon la taille des entreprises



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

Il est raisonnable de soutenir que les problèmes d'accès au crédit ont exacerbé les difficultés des moyennes entreprises à accroître leurs investissements sur fonds propres. Il en est de même pour les micro-entreprises. Cependant, l'ampleur est modérée car les micros comme les petites entreprises peuvent recourir aux IMF pour leurs besoins de financement.

### II.3. Influence des caractéristiques des entreprises du secteur formel sur l'IEE : analyse économétrique

Cette section analyse l'influence des caractéristiques des entreprises sur la perception de l'environnement des affaires. La démarche méthodologique adoptée pour cette analyse repose sur l'estimation d'un modèle économétrique. Elle s'inspire des travaux de Schiffer et al. (2001) et du RAEE (2021). Le cadre d'analyse est basé sur un modèle latent sous-jacent avec une fonction d'indice unique et des seuils constants. Soit  $I^*$ , la variable latente continue telle que :

Si  $I^* < c_1$  alors  $IEE = 1$

Si  $c_1 \leq I^* < c_2$  alors  $IEE = 2$

Si  $c_2 \leq I^* < c_3$  alors  $IEE = 3$

Si  $c_3 \leq I^* < c_4$  alors  $IEE = 4$

Si  $I^* \geq c_4$  alors  $IEE = 5$

Où  $c_i$  désigne le quantile d'ordre  $i$

Ainsi, Le modèle de base peut être formalisé à l'aide de l'équation (1) ci-dessous :

$$I^* = \alpha_0 + \alpha_1 X + \mu \quad (1)$$

Où  $X$  est un vecteur de variables qui sont les potentiels déterminants de la perception des opérateurs économiques. Cette perception peut être considérée comme le résultat d'un ensemble de facteurs comme par exemple, le niveau d'instruction, le sexe ainsi que la nationalité du dirigeant, le secteur d'activités et la forme juridique de l'entreprise. En particulier, nous estimons une fonction de l'indice de perception de l'environnement des entreprises (IEE) de la forme suivante :

$$IEE_i = \alpha_0 + \alpha_1 TAILLE_i + \alpha_2 EDUC_i + \alpha_3 SEXE_i + \alpha_4 NATI_i + \alpha_5 FJUR_i + \alpha_6 PERF_i + \varepsilon_i \quad (2)$$

Où  $IEE$  désigne l'indice de perception de l'environnement des entreprises exprimé en pourcentage et prenant des valeurs de 0 à 100% ;  $TAILLE$ , la taille de l'entreprise ;  $EDUC$ , le niveau d'instruction du manager ;  $SEXE$ , le sexe du manager ;  $NATI$ , la nationalité du manager ;  $SECT$ , le secteur d'activité de l'entreprise ;  $FJUR$ , la forme juridique de l'entreprise et  $PERF$ , la performance de l'entreprise.

Les différences potentielles entre les sexes du dirigeant sont saisies au moyen d'une variable muette, où le sexe vaut 1 si le manager de l'entreprise est une femme et 0 sinon. Quant à la nationalité, elle est une variable catégorielle prenant les valeurs 0, 1 et 2 respectivement pour « Béninois », « Etranger africain » et « Etranger non africain ». De même, le secteur d'activités est capté à l'aide d'une variable multinomiale. La forme juridique de l'entreprise est catégorisée en trois modalités à savoir « Entreprise individuelle », « SARL » et « SA ».

L'IEE calculé a été regroupé en des quintiles (de 1 à 5). Au regard du nombre de modalités et de la forme catégorielle ordonnée de la variable expliquée, nous faisons recours à un modèle de régression probit ordonné qui est largement utilisé pour analyser les modèles de choix discret de ce type. Les résultats de l'estimation sont présentés dans le *Tableau 2.16*. La première colonne indique les variables explicatives et les autres colonnes présentent les résultats d'estimation pour l'indice global et les sous-indices.

Pour s'assurer que tous les modèles sont correctement spécifiés, nous avons effectué un test d'erreur de spécification (linktest) pour chacune des régressions du probit ordonné (*voir Tableau 2.17*). Les coefficients des variables ( $\_hatsq$ ) sont tous non significatifs suggérant qu'il n'existe pas d'autres prédicteurs supplémentaires qui pourraient significativement déterminer la perception des firmes sur le climat des affaires au Bénin.

**Tableau 2. 16 Résultats du modèle Probit ordonné**

<i>Variables</i>	(1) Ensemble	(2) Fiscalité	(3) Commerce intérieur	(4) Infrastructure s	(5) Financemen t	(6) Commerce extérieur	(7) COVID-19	(8) Performance
Taille des entreprises (Réf, : Micros entreprise)								
<i>Petite entreprises</i>	-0,132 (0,05)*	-0,006 (0,935)	0,071 (0,277)	0,02 (0,76)	0,488*** (0,000)	-0,243*** (0,002)	-0,223*** (0,001)	0,137** (0,038)
<i>Moyenne entreprises</i>	-0,21 (0,063)*	-0,162 (0,145)	-0,069 (0,498)	-0,07 (0,524)	0,253* (0,07)	-0,39*** (0,004)	-0,268** (0,018)	-0,048 (0,689)
<i>Grande entreprises</i>	-0,483 (0,058)*	-0,142 (0,69)	0,334 (0,256)	0,432 (0,253)	0,54 (0,203)	-1,418*** (0,000)	-0,982** (0,024)	0,123 (0,755)
Niveau d'instruction du Manager (Réf, : Aucun)								
<i>Elémentaire</i>	0,175 (0,735)	-0,441 (0,344)	0,056 (0,905)	-0,612 (0,118)	-1,028* (0,058)	0,956** (0,003)	0,438 (0,316)	0,091 (0,866)
<i>Primaire</i>	-0,037 (0,93)	-0,887 (0,022)**	0,219 (0,564)	-0,16 (0,618)	-0,874* (0,082)	0,062 (0,747)	0,065 (0,856)	0,686* (0,087)
<i>Secondaire cycle 1</i>	0,243 (0,534)	-0,584 (0,117)	0,374 (0,293)	-0,519* (0,088)	-0,911 (0,035)	0,126 (0,569)	0,812** (0,014)	0,881** (0,015)
<i>Secondaire cycle 2</i>	0,086 (0,82)	-0,729** (0,038)	0,284 (0,4)	-0,366 (0,201)	-0,998** (0,014)	0,123 (0,512)	0,754** (0,016)	0,733** (0,027)
<i>Universitaire</i>	0,146 (0,697)	-0,706** (0,044)	0,273 (0,414)	-0,314 (0,266)	-0,934** (0,021)	-0,1 (0,584)	0,816*** (0,008)	0,597* (0,07)
Nationalité du Manager (Réf, : Béninoise)								
<i>Etranger africain</i>	0,109 (0,569)	-0,271 (0,152)	0,322 (0,124)	-0,098 (0,685)	-0,311 (0,292)	0,123 (0,649)	0,005 (0,983)	0,246 (0,294)
<i>Etranger en dehors de l'Afrique</i>	0,254 (0,14)	-0,118 (0,515)	0,486 (0,008)***	-0,235 (0,18)	-0,323 (0,128)	-0,489** (0,022)	-0,123 (0,481)	0,014 (0,938)
Secteur d'activité de l'entreprise (Réf, : Agriculture)								
<i>Pêche sylviculture et exploitation forestière</i>	0,371 (0,443)	0,714 (0,486)	-0,024 (0,954)	-0,943 (0,368)	-0,894 (0,209)	-1,001 (0,122)	0,281 (0,802)	-0,532 (0,44)

<i>Activités extractives</i>	-0,325	1,086	-0,358	-0,513	-0,168	-0,746*	-0,442	-0,658
	(0,471)	(0,162)	(0,392)	(0,491)	(0,746)	(0,092)	(0,49)	(0,321)
<i>Industrie Agro-Alimentaire</i>	-0,023	0,781	0,02	-0,355	-0,439	-0,419	-0,223	-0,564
	(0,96)	(0,311)	(0,963)	(0,628)	(0,401)	(0,33)	(0,728)	(0,394)
<i>Autres industries manufacturières</i>	-0,417	1,305*	-0,643	-0,713	0,122	-0,543	-0,569	-0,378
	(0,393)	(0,097)	(0,159)	(0,352)	(0,824)	(0,25)	(0,387)	(0,584)
<i>Electricité et eau</i>	-0,456	0,784	-0,094	-0,605	-0,26	-0,75*	-0,702	-0,486
	(0,334)	(0,313)	(0,831)	(0,417)	(0,634)	(0,092)	(0,302)	(0,466)
<i>BTP</i>	-0,442	0,947	-0,415	-0,689	-0,156	-0,506	-0,676	-0,507
	(0,31)	(0,21)	(0,306)	(0,342)	(0,756)	(0,216)	(0,282)	(0,438)
<i>Commerce</i>	-0,352	1,23	-0,679*	-0,636	-0,38	-0,582	-0,592	-0,514
	(0,413)	(0,102)	(0,09)	(0,378)	(0,443)	(0,149)	(0,342)	(0,43)
<i>Restaurants et hôtels</i>	-0,426	1,021	-0,391	-0,383	-0,512	-0,49	-0,714	-0,396
	(0,344)	(0,184)	(0,358)	(0,604)	(0,325)	(0,254)	(0,265)	(0,554)
<i>Transports</i>	-0,844	1,259	-0,466	-0,625	-0,435	-0,816*	-0,817	-0,691
	(0,066)*	(0,1)	(0,271)	(0,396)	(0,41)	(0,074)	(0,201)	(0,299)
<i>Postes et télécommunications</i>	-0,298	1,562*	-0,29	-0,686	-0,154	-0,786*	-0,835	-0,51
	(0,5)	(0,04)	(0,475)	(0,347)	(0,758)	(0,061)	(0,186)	(0,438)
<i>Banques et organismes financiers</i>	-0,514	1,036	-0,686	-0,393	-0,725	-1,429***	-0,673	-0,776
	(0,318)	(0,18)	(0,159)	(0,612)	(0,212)	(0,007)	(0,326)	(0,252)
<i>Administration publique et sécurité sociale</i>	-0,359	0,243	-0,524	-0,33	-0,36	-10,113**	-0,097	-0,283
	(0,471)	(0,768)	(0,356)	(0,691)	(0,522)	(0,024)	(0,896)	(0,676)
<i>Education</i>	-0,157	0,692	0,207	-0,528	-0,454	-0,741	-0,701	-0,132
	(0,751)	(0,385)	(0,659)	(0,488)	(0,407)	(0,14)	(0,298)	(0,853)
<i>Santé et action sociale</i>	-0,332	0,972	-0,331	-0,831	-0,581	-0,83**	-0,938	-0,765
	(0,443)	(0,2)	(0,42)	(0,255)	(0,258)	(0,043)	(0,137)	(0,248)
<i>Autres services</i>	-0,562	1,105	-0,548	-0,626	-0,42	-0,737*	-0,773	-0,534
	(0,193)	(0,142)	(0,172)	(0,387)	(0,399)	(0,068)	(0,216)	(0,413)
Forme juridique (Réf. : <i>Entreprise individuelle</i> )								
<i>SARL</i>	0,153	-0,105*	-0,066	0,025	-0,038	0,135*	0,093	-0,054
	(0,016)**	(0,098)	(0,293)	(0,689)	(0,615)	(0,054)	(0,142)	(0,405)

	<i>Société anonyme/SA</i>	0,265 (0,027)**	0,077 (0,537)	-0,112 (0,261)	-0,215 (0,085)*	-0,097 (0,027)**	0,293	0,397*** (0,004)	-0,23** (0,016)
L'âge de l'entreprise (Réf. : Moins de 5 ans)									
	[5 ans ; 10 ans [	-0,067 (0,377)	0,108 (0,171)	0,021 (0,774)	0,157 (0,041)	-0,086 (0,348)	0,098 (0,271)		-0,157** (0,04)
	Plus de 10 ans	-0,136 (0,1)	0,151* (0,074)	-0,002 (0,979)	0,179 (0,029)**	0,123 (0,197)	0,073 (0,453)		-0,154* (0,063)
Sexe du Manager (Réf. : Féminin)									
	<i>Masculin</i>	0,136 (0,054)*	-0,001 (0,985)	0,111 (0,122)	0,007 (0,919)	-0,08 (0,364)	-0,094 (0,254)	-0,037 (0,606)	0,028 (0,704)
	Constant cut1	-10,063	-0,077	-0,983	-1,679	-0,734	-2,828	-0,775	-0,857
	Constant cut2	-0,464	0,192	-0,376	-1,083	0,18	-1,658	0,479	0,364
	Constant cut3	0,057	0,759	0,132	-0,567		0,704	1,046	1,005
	Constant cut4	0,659	1,342	0,735	0,044				
	Log de vraisemblance	-2310,1677	-2219,794	-2305,5704	-2319,5633	-1136,4674	-1154,39	-1828,3398	-1863,6027
	Pseudo R2	0,011	0,0139	0,0134		0,0367	0,0397	0,0229	0,0116
	Chi2	64,333	58,42	78,36		92,40	101,05	85,58	46,75
	P-value	0,000	0,0014	0,0000		0,0000	0,0000	0,0000	0,0263
	Akaike crit. (AIC)	4688,508	4507,588	4679,141	4707,338	2336,935	2374,780	3718,680	3793,205
	Bayesian crit. (BIC)	4868,051	4687,132	4858,685	4886,881	2505,917	2549,043	3882,381	3967,468
	Observations	1452	1452	1452	1452	1452	1452	1452	1452

Notes : Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses. \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Source : Résultats d'estimation, Données d'enquête RAEE 2022.

Tableau 2. 17 Test d'erreur de spécification (linktest)

Variables	(1) Ensemble	(2) Fiscalité	(3) Commerce intérieur	(4) Infrastructures	(5) Financement	(6) Commerce extérieur	(7) COVID-19	(8) Performance
_hat	1,056 (0,000)	1,14 (0,000)	0,987 (0,000)	1,433 (0,135)	1,725 (0,019)	1,067 (0,000)	,999 (0,000)	1,009 (0,000)
_hatsq	0,155 (0,678)	-0,168 (0,529)	-0,198 (0,623)	0,263 (0,646)	0,322 (0,319)	0,038 (0,792)	,00675 (0,971)	0,357 (0,439)
LR chi2(2)	53,47	62,81	62,66	34,37	87,60	95,46	85,58	44,36
Prob > chi2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000		0,0000

Notes : Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses, \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1

Source : A partir des résultats d'estimation.

Globalement, il ressort des résultats que la perception de l'environnement des affaires par les promoteurs d'entreprises formelles est influencée par la taille de l'entreprise, le secteur d'activités, la forme juridique et le sexe du manager, ce qui confirme les analyses descriptives faites sur la base de l'analyse graphique. Les paramètres estimés indiquent que le fait que l'entreprise soit une petite, moyenne ou grande réduit la probabilité d'avoir une bonne perception du climat des affaires par rapport à une micro entreprise. Toutefois, ce résultat est en contradiction avec les conclusions de Schiffer et Weder (2001) et de Rocha (2012). Contrairement au résultat obtenu, Rocha (2012) a trouvé une association positive entre la taille des entreprises et l'environnement des affaires dans le cas des entreprises des pays de l'OCDE.

De même, le paramètre négatif et significatif associé au secteur du transport sous-entend que les entreprises de ce secteur ont moins de chance d'avoir une bonne perception du climat des affaires par rapport à une entreprise de secteur agricole au titre de l'année 2021. Ce résultat est en lien avec les dispositions sanitaires prises dans le secteur du transport en vue de limiter la propagation de la Covid 19. Le statut juridique de l'entreprise ainsi que le sexe du manager ont également influencé la perception du climat des affaires. Comme l'illustre le *Tableau 2.16*, le fait que l'entreprise est une société à responsabilité limitée (SARL) ou une société anonyme (SA) augmente la probabilité d'avoir une bonne perception du climat des affaires par rapport à une entreprise individuelle. L'analyse des résultats montre que les entreprises dirigées par les hommes ont plus de chance d'avoir une bonne perception du climat des affaires que celles dirigées par des femmes.

En ce qui concerne la perception de la fiscalité, les statistiques révèlent un rôle important du niveau d'instruction du manager, le secteur d'activités, la forme juridique et le nombre d'année d'existence de l'entreprise. Les paramètres estimés montrent que le fait d'avoir un niveau primaire, secondaire cycle 2 ou universitaire diminue la probabilité d'avoir une bonne perception de la fiscalité par rapport au manager n'ayant aucun niveau. Ce résultat est lié à la taille des entreprises dirigées par les managers n'ayant aucun niveau d'éducation. En effet, la majorité de ces derniers sont à la tête des micros entreprises qui bénéficient des exonérations.

Il convient de noter que les managers des entreprises des branches de l'industrie manufacturière et de la poste et télécommunication sont plus susceptibles d'avoir une bonne perception de la fiscalité par rapport aux managers des entreprises du secteur agricole. S'agissant de l'influence de la forme juridique des entreprises sur la perception de la fiscalité, les résultats révèlent que les sociétés à responsabilité limitée sont moins susceptibles d'avoir une bonne perception de la fiscalité que les entreprises individuelles. En outre, l'âge de l'entreprise a joué un rôle dans la détermination de la perception de la fiscalité. Les estimations montrent en effet que les entreprises âgées de 10 ans et plus sont plus susceptibles d'avoir une bonne perception de la fiscalité et de son utilisation pour les politiques de développement.

En se référant au sous-indice de perception sur commerce intérieur, on constate que seule la nationalité du manager et la branche d'activités influencent le commerce intérieur. Les statistiques montrent que le fait pour le manager d'être un étranger hors de l'Afrique augmente la probabilité d'avoir une bonne perception du commerce intérieur par rapport à un Béninois.

Comme l'illustre le *Tableau 2.16*, la perception sur le coût, la disponibilité et la qualité des infrastructures et technologies est influencée par la forme juridique de l'entreprise, son âge et le niveau d'instruction du manager. Les paramètres estimés montrent que les sociétés anonymes sont

moins susceptibles d'avoir une bonne perception des infrastructures et technologies que les entreprises individuelles. Cependant, cette perception augmente en fonction de l'année d'existence des entreprises.

En ce qui concerne la dimension financement, les résultats révèlent que la taille de l'entreprise, son statut juridique et le niveau d'instruction du manager influencent significativement le degré de perception du financement des activités des entreprises de la part des managers. De l'analyse du *Tableau 2.16*, il ressort que comparativement aux micros entreprises, les petites entreprises sont susceptibles d'apprécier positivement le financement de leurs activités. Un argument qui pourrait soutenir ce résultat est que les micros-entreprises béninoises s'adressent généralement aux structures de micro finance, un marché sur lequel le taux d'intérêt est élevé avec des garanties coûteuses, en raison des risques de défaut de paiement, alors que les entreprises de taille supérieure ont tendance à recourir à des financements bancaires dont les taux d'intérêts sont relativement moins élevés. En outre, les managers n'ayant aucun niveau d'éducation ont une perception positive du financement de leurs activités. Cela se justifie dans la mesure où les statistiques de l'enquête montrent que la majorité des managers n'ayant aucun niveau finance leurs activités au moyen des tontines ou des prêts familiaux sans aucun taux d'intérêt. Il convient de souligner que les sociétés anonymes ont une appréciation négative du financement de leurs activités.

En ce qui concerne les facteurs déterminants de la perception du commerce extérieur, la taille de l'entreprise, sa forme juridique, son secteur d'activités, la nationalité du manager et son niveau d'instruction influencent le degré de perception sur le commerce extérieur. Paradoxalement, on constate que les petites, les moyennes entreprises et les grandes entreprises ont une perception moins favorable que les micros entreprises. De même, les managers de nationalité étrangère hors de l'Afrique ont une perception moins favorable du commerce extérieur que les Béninois. En ce qui concerne l'influence du secteur d'activités, les résultats montrent que le fait que l'entreprise soit dans les autres branches d'activités diminue la probabilité d'avoir une bonne perception du commerce extérieur que d'être dans le secteur agricole. En revanche, le fait que l'entreprise soit une société à responsabilité limitée augmente la probabilité d'avoir une bonne perception du commerce extérieur que d'être une entreprise individuelle et, les managers ayant un niveau élémentaire ont plus de chance d'avoir une bonne perception du commerce extérieur que les managers n'ayant aucun niveau d'instruction.

Les analyses sur la perception de la Covid-19 montrent que les managers ayant un niveau secondaire ou universitaire sont plus susceptibles d'avoir une bonne perception des effets et de la gestion de cette pandémie. Ce résultat peut être associé non seulement au degré de connaissance de l'information de la part des managers mais également aux stratégies mises en œuvre pour limiter les effets sur l'activité des entreprises. En effet, tandis que 69,63% des managers ayant au moins un niveau élémentaire ont développé des stratégies de riposte contre les effets pervers de la Covid-19 sur leurs activités, c'est seulement 36,4% de ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction qui ont pu développer des stratégies de riposte. De même, le fait que l'entreprise soit une société anonyme augmente la probabilité d'avoir une bonne perception des effets de la Covid-19 sur les activités par rapport au micro entreprise. En revanche, les petites entreprises, les moyennes entreprises et les grandes entreprises ont une perception moins favorable des effets de la Covid-19 par rapport aux micros entreprises.

Les analyses révèlent que les petites entreprises sont susceptibles d'être plus performantes que les micros-entreprises. De même, les entreprises dirigées par les managers de niveau primaire, secondaire ou universitaire ont plus de chance d'avoir une bonne performance qu'une entreprise dirigée par un manager n'ayant aucun niveau d'instruction. A contrario, les entreprises âgées de plus de 5 ans ont moins de chance d'avoir une bonne performance que les entreprises nouvelles, âgées de moins de 5 ans.

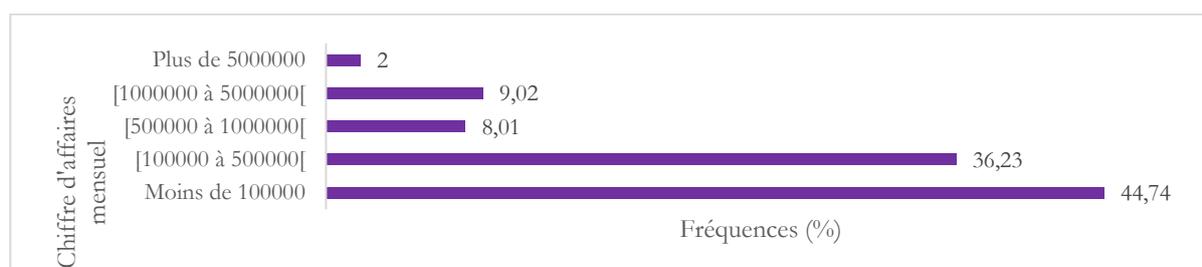
### III. ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL AU BÉNIN EN 2021

#### III.1. Grands traits des entreprises informelles béninoises

##### III.1.1. Caractéristiques des entreprises informelles de l'échantillon

Les domaines de contribution de l'informel à la vie sociale et économique sont variés. Les entreprises informelles opèrent en grande partie dans le commerce, la petite restauration, la transformation agro-alimentaire, les activités ambulantes et semi-sédentaires. Ce secteur est une composante majeure de l'économie béninoise. Les résultats de l'enquête RAEE 2022 indiquent que près de 81% des entreprises informelles réalisent un chiffre d'affaires mensuel moins de 500000 FCFA tandis que 8% et 9% ont respectivement réalisé un chiffre d'affaires moyen mensuel dans l'intervalle [500000 ; 1000000[ et [1000000 ; 5000000[ au titre de l'année 2021 (Cf *Graphique 3.1*). Cette prépondérance des entreprises informelles dans la tranche de chiffre d'affaires mensuel inférieur à 500000 s'explique par le fait que la plupart des entreprises informelles ne réalisent que de très petites activités de vente de biens et services.

**Graphique 3.1 Chiffre d'affaires moyen mensuel en 2021**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

L'analyse de la structure de l'échantillon des entreprises informelles selon la branche d'activités montre une prédominance des entreprises du commerce (48,8%), et l'industrie (18,5%) et des autres services (8,2%) (Cf : *Tableau 3.1*). Les entreprises informelles des branches santé (1,2%) et éducation (0,5%) sont minoritaires en raison des réglementations qui régissent le système sanitaire et éducatif au Bénin. Contrairement au secteur formel pour lequel les entreprises industrielles ne représentent que 5,1%, le secteur informel a une part importante (18,5%) d'entreprises exerçant de petites activités industrielles. Ce fait interpelle l'administration publique à intensifier ses politiques de formalisation des entreprises afin de convertir cette masse d'entreprises informelles industrielles dans le secteur formel. Ce qui permettra d'élargir l'assiette fiscale et de contribuer à la croissance économique.

**Tableau 3.1 Répartition des entreprises informelles enquêtées par branche d'activités**

Secteur d'activités	Effectifs	Fréquences(%)
Industrie	111	18,5
TIC	11	1,8
Santé	7	1,2
Commerce	292	48,8
BTP	27	4,5
Autres Services	49	8,2
Transport	17	2,8

Hôtellerie et Restauration	42	7,0
Artisanat	11	1,8
Education	3	0,5
Agriculture	29	4,8
<b>Total</b>	<b>599</b>	<b>100,00</b>

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

En se référant à la répartition géographique des entreprises, les résultats de l'enquête montrent une concentration des entreprises informelles (plus de 70,4%) dans les communes d'Abomey-Calavi et de Cotonou comme l'illustre le *Tableau 3.2*.

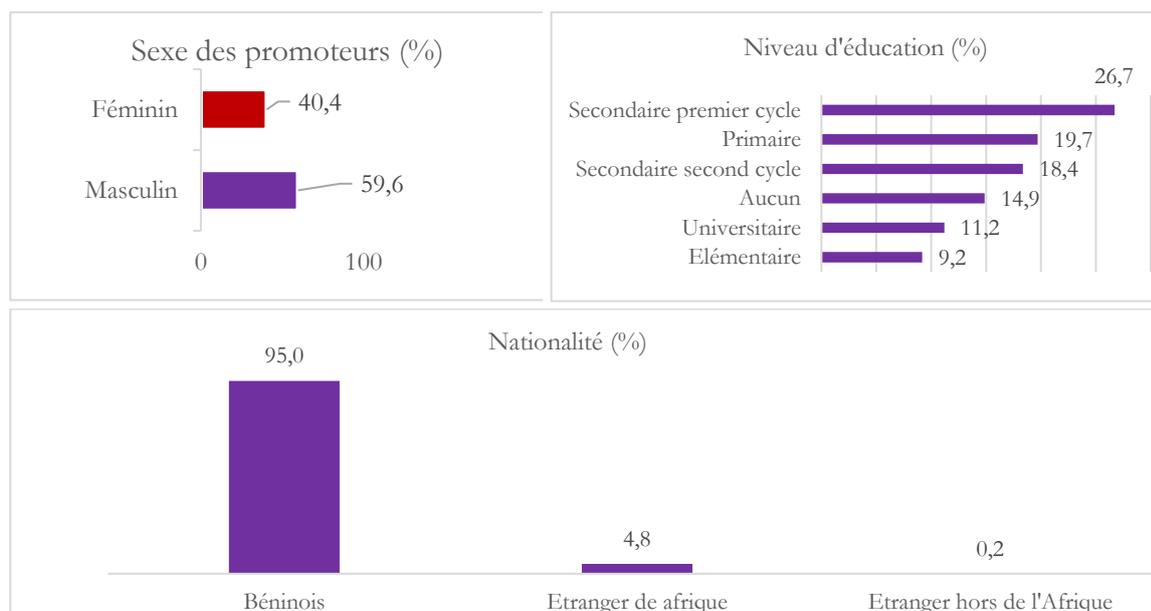
**Tableau 3.2 Localisation géographique des entreprises du secteur informel de l'échantillon d'étude**

Communes	Effectifs	Fréquences (%)
Abomey-Calavi	283	47,2
Cotonou	140	23,4
Porto-Novo	106	17,70
Sèmè-Podji	70	11,7
<b>Total</b>	<b>599</b>	<b>100,00</b>

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

De l'analyse des résultats de l'enquête, il ressort que 59,6% des managers des entreprises informelles sont de sexe masculin contre 40,4% de managers de sexe féminin (Cf : *Graphique 3.2*). Mais contrairement à l'analyse faite dans le cas des entreprises formelles, aucune concentration n'est observée selon le niveau d'instruction des managers. 26,7% des managers ou promoteurs ont le niveau secondaire premier cycle, 19,7% ont le niveau primaire et 18,4% ont un niveau secondaire second cycle. Les managers ayant un niveau élémentaire sont minoritaires, avec une proportion de 9,18%. Par ailleurs, il faut souligner qu'environ 95% des promoteurs d'entreprises informelles sont de nationalité béninoise.

**Graphique 3.2 Répartition des Managers des entreprises du secteur informel selon le sexe, le niveau d'éducation et la nationalité**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### III.1.2. IEE du secteur informel au Bénin en 2021

L'indice de perception de l'environnement des affaires des entreprises du secteur informel est estimé à 58,3% en 2021 (Tableau 3.3) contre 56,8% en 2020, soit une légère amélioration de 1,5% par rapport à l'année 2020. L'indice de perception de l'environnement des affaires des entreprises du secteur informel est tiré par les dimensions commerce extérieur, infrastructures et technologies et commerce intérieur pour lesquelles les acteurs du secteur informel ont de meilleures perceptions. Cela traduit pour le secteur informel un bon climat des affaires au cours de l'année 2021 et témoigne de la résilience du secteur informel face un choc exogène. Comparativement aux acteurs du secteur formel dont l'indice de perception s'est établi à 55,6%, les acteurs du secteur informel semble être plus favorable à l'environnement des affaires au titre de l'année 2021, au regard des statistiques obtenues de l'enquête.

Tableau 3.3 IEE du secteur informel

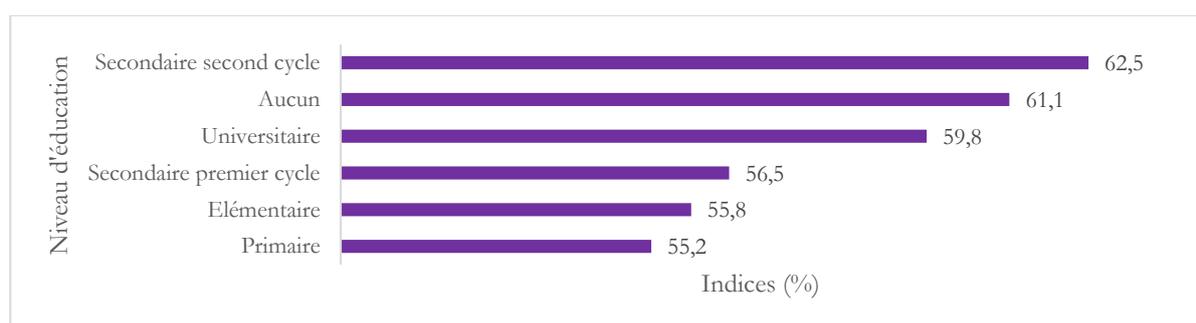
IEE (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	58,3	17	0	100	59,5

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### III.1.3. IEE du secteur informel selon le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises

De l'analyse du Graphique 3.3, il ressort que le niveau d'instruction des managers semble ne pas avoir d'influence sur leur perception du climat des affaires au titre de l'année 2021. En effet, les managers ayant le niveau secondaire second cycle (62,5%) et ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (61,1%) ont les perceptions les plus favorables de l'environnement des affaires au Bénin. En revanche, ceux ayant le niveau élémentaire et primaire présentent les indices de perception les plus faibles.

Graphique 3.3 IEE du secteur informel selon le niveau d'instruction



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### III.1.4. IEE du secteur informel selon le sexe et la nationalité des promoteurs d'entreprises

En ce qui concerne la perception selon le sexe des managers d'entreprises informelles, les résultats montrent que les femmes ont une perception plus favorable du climat des affaires (62,2%) que les hommes (55,7%). Aussi, l'analyse selon la nationalité des managers fait apparaître que les managers

de nationalité béninoise ont une meilleure perception du climat des affaires au titre de l'année 2021. Dans le classement, ils sont suivis par les étrangers africains puis des non africains. Toutefois il semble ne pas avoir une différence statistiquement significative entre les perceptions des managers de nationalité béninoise et ceux étrangers africains.

### Graphique 3.4 IEE du secteur informel selon le sexe et la nationalité du manager



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### III.1.5. IEE du secteur informel selon le chiffre d'affaires et le secteur d'activité de l'entreprise

Selon le secteur d'activités, l'analyse ressort que les branches d'activités des autres services (69,7%), de l'hôtellerie et de la restauration (66,4%), du transport (65,9%), de l'éducation (64,5%) et des TIC (60,4%) ont une très bonne perception du climat des affaires au titre de l'année 2021. Par contre, les branches de l'agriculture et de l'industrie du secteur informel ont les perceptions les moins favorables du climat des affaires. Les entreprises du transport du secteur informel ont une bonne perception du climat des affaires en 2021. Cela peut s'expliquer par le fait que les acteurs du secteur informel exerçant dans le domaine du transport, font généralement leurs activités à l'intérieur des communes et n'ont pas été véritablement impactés par les cordons sanitaires.

Pour le chiffre d'affaires moyen mensuel des entreprises informelles, les statistiques révèlent que les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires mensuel de plus de 5 millions et celles qui ont un chiffre d'affaires compris entre 100.000 et 1.000.000 FCFA ont une très bonne perception du climat des affaires. En revanche, celles qui font un chiffre d'affaires inférieur à 100.000 ont une perception relativement plus faible.

#### Graphique 3.5 IEE du secteur informel selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

## III.2. Sous-indices de l'environnement des entreprises du secteur informel au Bénin

### III.2.1. Fiscalité

Le Bénin, à l'instar de la plupart des pays africains, est caractérisé par un secteur informel très développé. La majorité des enquêtes consacrées au secteur informel montre que ce secteur n'est jamais totalement exempt de taxes, contrairement à l'idée commune d'un secteur entièrement en marge de toute réglementation (Maldonado 1995, Morrisson et al. 1994, Oudin 1991). Le système d'imposition directe du secteur informel repose essentiellement sur la patente, la redevance de la mairie, et la taxe de développement local. De manière générale, les résultats de l'enquête RAEE 2022, montrent que les taxes élevées, les procédures d'enregistrement trop lourdes, et l'activité de subsistance sont les raisons évoquées pour justifier la non-formalisation des entreprises. Pour la question de savoir « **pourquoi n'avez-vous pas formalisé votre entreprise ?** », 47,4% des promoteurs ont jugé très élevées les taxes, 38,9% ont jugés trop lourde la procédure d'enregistrement des entreprises. D'autres raisons ont été également évoquées pour justifier l'existence d'un si grand nombre d'entreprises demeurant dans l'informe. Parmi ces raisons figurent la recherche de la stabilité, la diminution des prix pour une plus grande compétitivité, le défaut de capacité ou de moyens et le défaut d'encadrement ou de formation. D'autres raisons permettent de comprendre que la volonté d'enregistrer l'entreprise dépend aussi du volume de l'activité.

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité**

De l'analyse du *Tableau 3.4*, les entreprises du secteur informel ont une perception moyenne peu favorable (45,1%) des politiques fiscales en 2021. Cette moyenne paraît faible par rapport à celle enregistrée par les entreprises formelles (55,3%). Cela pourrait être en lien avec la méconnaissance des mesures fiscales. En effet, 95% des promoteurs des entreprises informelles n'ont aucune connaissance des mesures relatives à la Taxe Professionnelle Synthétique (TPS), 94,5% ne savent pas que l'État a réduit le montant des impôts à payer depuis avril 2016 pour les entreprises nouvelles régulièrement créées. Ce problème de fiscalité dans le secteur informel constitue un obstacle majeur pour le développement des pays en développement dans la mesure où la masse d'entreprises absolument inconnues du fisc apparaît comme étant la source d'un manque à gagner important pour l'administration fiscale. Les statistiques de cette enquête montrent le manque à gagner pour

l'administration fiscale en ce sens que seulement 5,5% des entreprises informelles ont déclaré avoir payé une fois des impôts depuis l'existence de leur établissement.

**Tableau 3.4 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité**

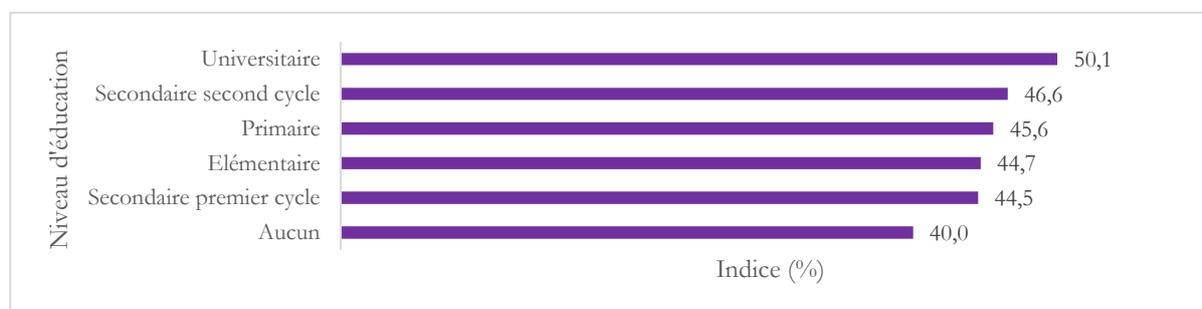
Indice fiscalité (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	45,1	17,1	0	100	33,6

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises**

Lorsqu'on considère une analyse selon le niveau d'instruction des managers des entreprises informelles, seuls les promoteurs ayant un niveau universitaire ont une perception assez favorable de la fiscalité et de son utilisation pour la mise en œuvre des politiques de développement du Bénin. Ils sont suivis des promoteurs ayant un niveau secondaire cycle 2. Cette perception est de 50,1 % pour les promoteurs ayant un niveau universitaire et 46,6% pour les promoteurs ayant un niveau secondaire cycle 2. En revanche, les promoteurs n'ayant aucun niveau d'instruction ont une appréciation moins favorable (40%) des politiques fiscales. En dehors des promoteurs ayant le niveau secondaire cycle 1 qui semblent avoir une perception moins favorable, les résultats prouvent que la perception de la fiscalité est associée positivement au niveau d'instruction du manager. Ce qui corrobore la conclusion d'Akinboade (2014) selon laquelle les personnes instruites peuvent être mieux informées des lois fiscales, ce qui devrait influencer positivement la conformité et la perception de la fiscalité.

**Graphique 3.6 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le niveau d'éducation des managers d'entreprises**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le sexe et la nationalité des promoteurs d'entreprises**

Une analyse selon le sexe nous permet de mettre en lumière le fait que les promoteurs d'entreprises informelles sont majoritairement (59,6%) de sexe masculin et ont une perception légèrement plus favorable que les promoteurs de sexe féminin. Comme l'illustre le *Graphique 3.7* l'indice de perception de la fiscalité est de 45,3% pour les hommes et de 44,8% pour les femmes. Il convient de noter que les promoteurs de nationalité étrangère d'Afrique ont donné un avis plus favorable (49,6%) de l'environnement fiscal au Bénin par rapport aux promoteurs béninois dont l'indice de

perception est de 44,9%. Toutefois, les étrangers hors Afrique exerçant dans le secteur informel ont une perception moins favorable que les africains exerçant dans l'informel au Bénin.

### Graphique 3.7 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le sexe et la nationalité des managers d'entreprises



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- Perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le chiffre d'affaires mensuel et le secteur d'activités

L'observation du *Graphique 3.8* ne permet pas d'établir une relation de cause à effet entre l'évolution du chiffre d'affaires mensuel et la perception de la fiscalité dans le secteur informel. Avec un indice de 55,2% et de 51%, seuls les acteurs informels qui réalisent un chiffre d'affaires mensuel entre 500 milles et un (1) millions et plus de cinq (5) millions ont une perception assez-favorable de la fiscalité. Toutefois, une relation d'ordre s'est établie entre le chiffre d'affaires mensuel et la perception des acteurs ayant une perception peu favorable de la fiscalité. Les promoteurs qui réalisent un chiffre d'affaires mensuel entre 1 million et 5 millions ont une perception plus élevée ou plus favorable (48%) que ceux dont le chiffre d'affaires mensuel se situent entre 100 et 500 milles FCFA (46,8%). Les promoteurs qui réalisent un chiffre d'affaires mensuel moins de 100 milles ont un faible score de perception de la fiscalité. Par ailleurs, le test Chi2 de dépendance de Pearson a permis de conclure l'existence d'un lien de dépendance entre la perception de la fiscalité et le chiffre d'affaires mensuel des entreprises informelles.

En outre, il est difficile d'établir une certaine logique lorsqu'on se réfère à une analyse selon les secteurs d'activités. Aucun lien n'a pu être établi entre les perceptions dégagées par secteur d'activités au niveau des entreprises formelles et informelles. Toutefois, il est important de souligner que les acteurs de l'informel ont une perception moins favorable que les acteurs du secteur formel. Par exemple, les acteurs du secteur formel exerçant dans le commerce, le transport, les BTP et l'agriculture ont une perception respective de 57,2%, 56%, 53,3%, et 48,6% (*Graphique 3.13*) tandis que ceux du secteur informel exerçant dans les mêmes secteurs d'activités ont une perception respective de 47,3%, 38,1%, 37,3% et 34,9% (*Graphique 3.8*). Malgré que le secteur agricole soit très peu fiscalisé au Bénin, les résultats de l'enquête montrent que les acteurs de ce secteur ont une perception peu favorable de la fiscalité.

### Graphique 3.8 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la fiscalité selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### III.2.2. Commerce extérieur

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le commerce extérieur**

Globalement, en 2021, les entreprises du secteur informel ont exprimé une opinion assez favorable de l'environnement du commerce extérieur. L'indice du commerce extérieur s'est établi en moyenne à 58,1% avec 0% et 100% respectivement comme minimum et maximum (Cf. *Tableau 3.5*) contre une moyenne de 60,5% en 2020. L'écart type est de 8,9% signifiant ainsi que les données de l'enquête d'opinion sur l'environnement des entreprises sont relativement dispersées et donc peuvent s'éloigner fortement de la moyenne. Cela témoigne ainsi qu'il pourrait avoir de grandes disparités selon les caractéristiques observées. Cependant, la symétrie des données (la valeur de la moyenne est très proche de celle de la médiane) confirme la robustesse de cette perception assez favorable des chefs d'entreprises au Bénin.

Par ailleurs, selon les résultats de l'enquête d'opinion sur l'environnement des entreprises effectuée en 2022, environ 10,2% des chefs d'entreprises du secteur informel interviewés ont eu des relations d'achat ou de vente avec l'extérieur en 2021. Près de 66% d'entre eux ont eu des relations d'achat ou de vente avec le Nigéria. Cela implique que les relations commerciales du Bénin avec son grand voisin de l'Est sont intenses au niveau informel. Les managers du secteur informel (près de 50%) ont donné une appréciation acceptable des conditions de vente au Nigéria contre 35,5% des chefs d'entreprise pour lesquels les conditions de vente sont difficiles. Les échanges commerciaux portent généralement sur la réexportation de certains produits autorisés par les autorités nigérianes et surtout sur le commerce informel de produits pétroliers.

**Tableau 3.5 Sous-indice de perception des entreprises de l'informel sur commerce extérieur**

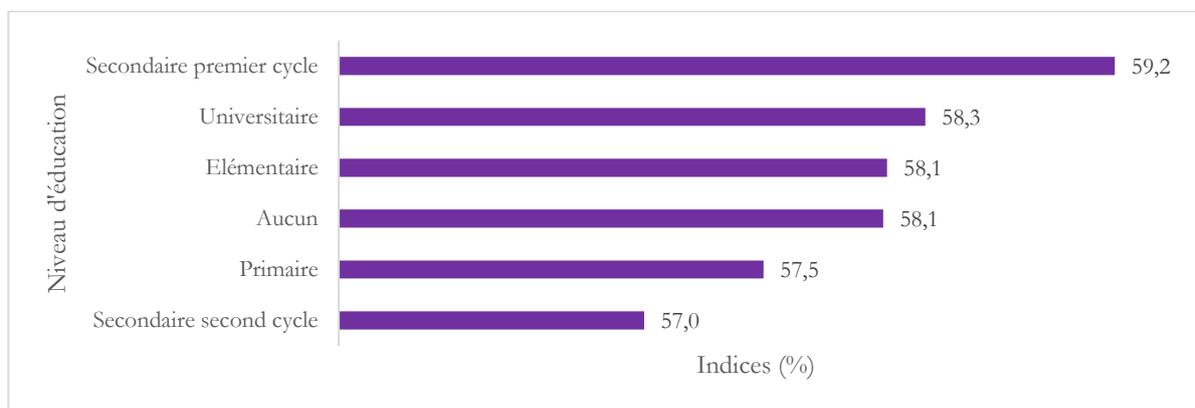
Indice commerce extérieur (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	58,1	8,9	0	100	58

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises**

Le *Graphique 3.9* illustre la perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation en 2021. Il ressort de ce graphique que la perception assez favorable de l'environnement du commerce extérieur est plus élevée chez les promoteurs d'entreprises ayant un niveau secondaire du premier cycle (59,2 %) ou ayant un niveau universitaire (58,3%) que ceux n'ayant aucun niveau (58,1%), ou ayant un niveau élémentaire (58,1%), primaire (57,5 %) ou secondaire second cycle (57,0 %). Ce résultat obtenu nous renseigne que les promoteurs d'entreprises opérant dans le secteur informel ne sont plus forcément des analphabètes. Ainsi, le marché informel est actuellement animé par des chefs d'entreprises quel que soit leur niveau d'éducation. La prépondérance des managers analphabètes autrefois observée dans l'informel n'est plus constatée de nos jours.

**Graphique 3.9** Sous-indice de perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon le niveau d'éducation

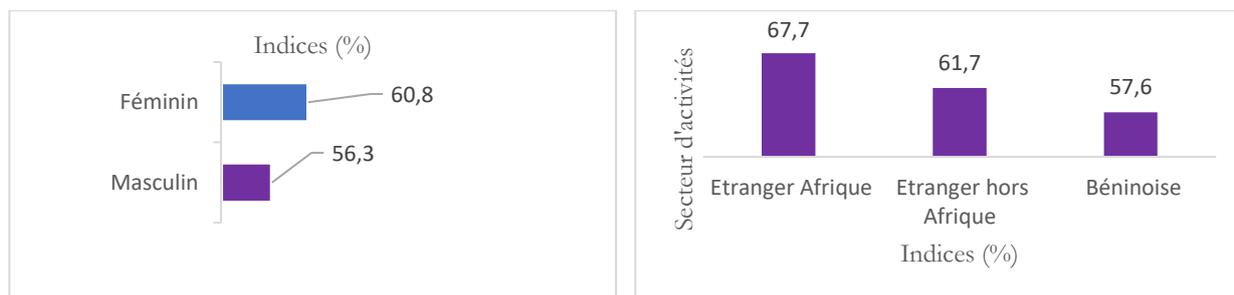


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- ◆ **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le commerce extérieur selon le sexe et la nationalité des promoteurs d'entreprises**

Les femmes exerçant le rôle de chef d'entreprises (60,8%) dans le secteur informel ont une perception plus favorable du climat des affaires au niveau du commerce extérieur que les hommes chefs d'entreprises (56,3%). En outre, selon le *Graphique 3.10*, les managers étrangers de nationalité africaine ont une opinion très favorable de l'environnement du commerce extérieur (avec un indice de perception de 67,7%) contre 61,7% pour les promoteurs étrangers hors Afrique et 57,6% pour les promoteurs béninois. Cette perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon la nationalité des promoteurs nous permet de conclure qu'en 2021, les entreprises dirigées par des promoteurs étrangers de nationalité africaine ont plus profité de l'amélioration des conditions de l'environnement des échanges.

### Graphique 3.10 Sous-indice de perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon le genre et la nationalité



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le commerce extérieur selon le chiffre d'affaires mensuel et le secteur d'activités**

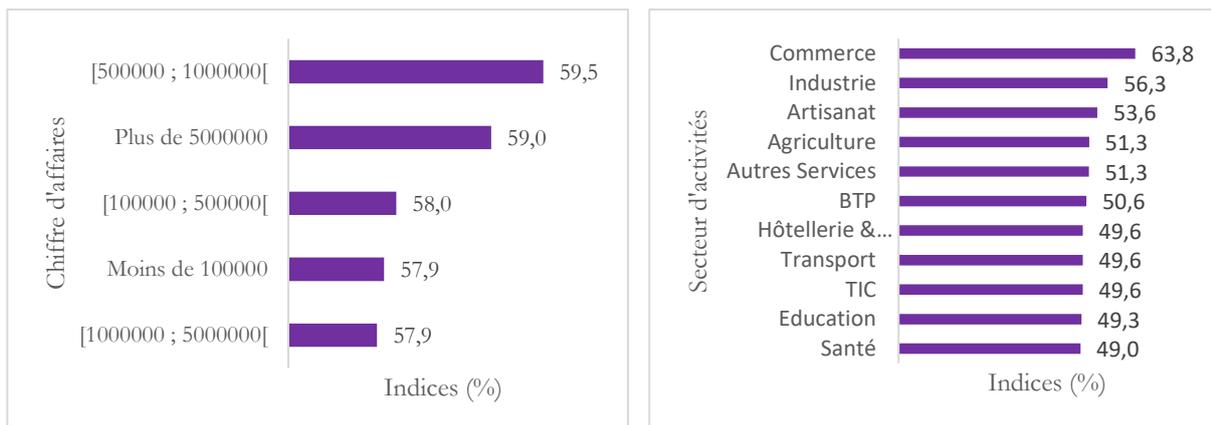
Les domaines de la contribution de l'informel à la vie sociale et économique sont variés. Sa potentialité de création d'emplois et de (re)distribution des revenus lui valent la reconnaissance de la fonction d'amortisseur de tension sociale.

Selon le RGPH4, pratiquement 100% du secteur primaire exerce dans l'informel. Pour un pays à vocation agricole, d'après plusieurs documents stratégiques de développement du Bénin, particulièrement les Études nationales de perspectives à long terme (République du Bénin, 2000), c'est l'axe central de son développement qui repose ainsi sur l'informel. De récents travaux s'intéressant aux activités les plus ancrées dans cette partie de l'économie ont identifié par ordre d'importance l'agriculture, l'artisanat et le commerce (Document de Politique Nationale de l'Economie Informelle au Bénin, 2021). Les opérateurs économiques exerçant des activités « commerciales » informelles ont une opinion assez favorable de l'environnement du commerce extérieur (avec un indice de perception égal à 63,8%) contre 53,6% pour les promoteurs de la branche « Artisanat » et 51,3% pour les promoteurs de la branche « Agriculture ».

Il est important de noter que la perception est moins favorable dans les branches « éducation » et surtout « santé » avec une perception évaluée à moins de 50% et 50%. Ce résultat obtenu dans la branche « santé » pourrait être le fruit de multiples efforts consentis par l'Etat dans la lutte contre le commerce illicite de médicaments à travers l'opération PANGEA IX. En effet, initiée par l'organisation internationale de la police criminelle (OIPC-Interpol) pour lutter contre la criminalité pharmaceutique, cette opération a permis de démanteler plusieurs marchés illicites de médicaments (notamment à Cotonou et à Porto-Novo). In fine, les mesures draconiennes prises par l'Etat béninois ont permis d'assainir le milieu sanitaire et par ricochet de protéger la santé des citoyens.

Enfin, s'agissant de la perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon leur chiffre d'affaires, les entreprises informelles disposant d'un chiffre d'affaires compris entre 500 000 et 1 000 000 FCFA ont une opinion assez favorable de l'environnement du commerce extérieur, avec un indice de 59,5% contre 57,9% pour celles ayant d'un chiffre d'affaires compris entre 1 000 000 et 5 000 000 FCFA.

### Graphique 3.11 Sous-indice de perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### III.2.3. Commerce intérieur

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur**

Globalement, les entreprises du secteur informel ont exprimé pour 2021 une opinion assez favorable (54,4) de l'environnement du commerce intérieur. Cette perception ne semble pas différer significativement de celle de l'environnement du commerce intérieur (53,3) exprimée par les promoteurs des entreprises du secteur formel bien que légèrement au-dessus.

Les entreprises des secteurs formel et informel ne font pas faces aux mêmes contraintes économiques. En effet, le facteur prix peut être un élément de compétitivité déloyale entre les entreprises de ces deux secteurs comme le souligne Cogneau et al. (1994). En fait, selon ces auteurs, le secteur informel fait jouer la compétitivité par les prix pour accroître sa part de marché, au détriment des entreprises formelles, moins flexibles. Un autre facteur est celui relatif à la qualité, faisant que sur les marchés, les produits informels sont souvent qualifiés de qualité inférieure. Ainsi, une perception des entreprises du secteur informel plus élevée peut s'expliquer par les marges de manœuvre dont elles disposent dans le commerce, combinées à leur petite taille qui font que celles-ci développent généralement une agilité à s'adapter sur les marchés.

**Tableau 3.6** Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur.

	Mean	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
Indice fiscalité (%)	54,4	14,9	0	100	54,3

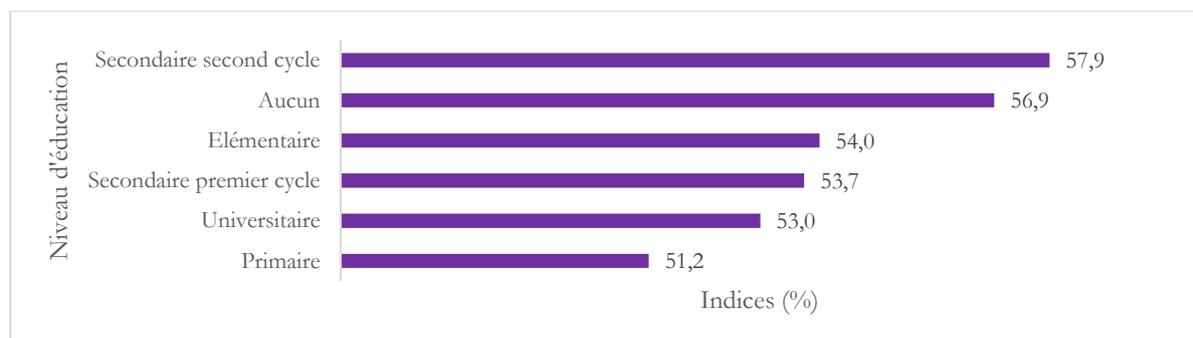
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur selon le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises**

Le niveau d'éducation n'est pas un facteur d'influence sur l'environnement commercial interne des entreprises du secteur informel. C'est du moins la conclusion qui se dégage de l'analyse du *Graphique 3.12*.

En effet, indépendamment du niveau d'éducation, la perception des entreprises du secteur informel sur la compétitivité interne ressort assez favorable avec des indices variant entre 51,2 et 57,9. Les caractéristiques intrinsèques tels que le réseautage, les capacités de négociation et de management seraient tout aussi utiles que le diplôme dans les échanges commerciaux.

### Graphique 3.12 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur selon le niveau d'éducation



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur selon le sexe et la nationalité des promoteurs d'entreprises**

Selon le genre, il ressort une différence d'environ 9 points de pourcentage entre la perception des promoteurs d'entreprises femmes (59,5) et hommes (51,0). La différence ne semble pas être significative mais met en lumière le rôle de la femme dans la création de richesses, d'emplois, d'entreprise individuelle ou familiale. Cela a été favorisé par des politiques d'autonomisation des femmes au Bénin (mise en œuvre du Microcrédit Alafia, gratuité de l'éducation des jeunes filles) au cours de ces dernières années.

Quant à la répartition de la perception selon la nationalité des promoteurs d'entreprises du secteur informel, ces derniers ont exprimé une perception assez favorable de l'environnement du commerce intérieur, sauf les promoteurs étrangers africains pour lesquels les résultats font état d'une perception plutôt peu favorable.

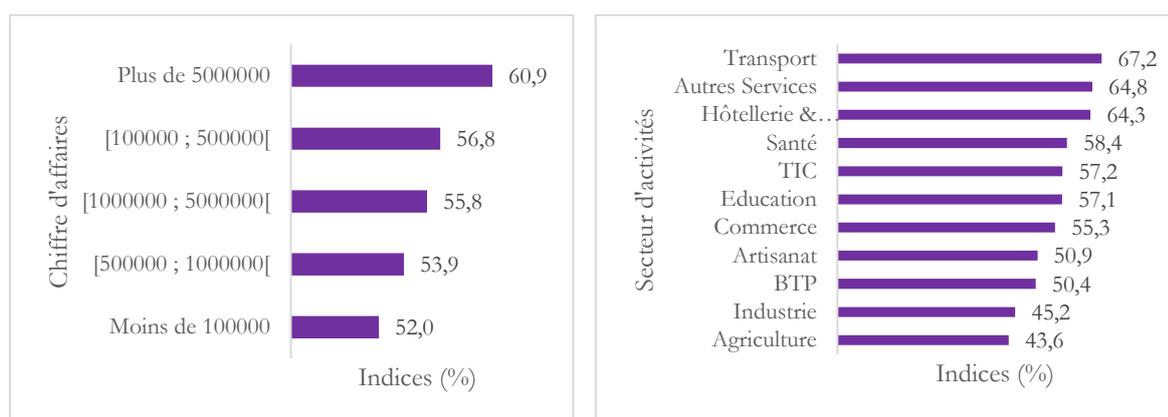
- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur selon le chiffre d'affaires mensuel et le secteur d'activités**

Un peu moins de la moitié (44,7%) des entreprises du secteur informel réalisent un chiffre d'affaires mensuel en-dessous de 100.000 francs CFA. Ce sont également les mêmes qui ont la perception la plus faible du commerce intérieur. Les entreprises informelles réalisant les chiffres d'affaires mensuels les plus élevés (5.000.000 et plus) ont la perception la plus élevée du commerce intérieur. Ce qui permet de déduire une relation positive entre le chiffre d'affaires et la perception des entreprises informelles relativement au commerce intérieur. En outre, les entreprises du secteur informel sont plus prépondérantes dans la branche « commerce ». Elles représentent un peu de la moitié (48,8%).

Selon les branches d'activités des entreprises du secteur informel, les entreprises des secteurs du transport, des autres services et de l'hôtellerie et restauration ont exprimé des perceptions assez

favorables du commerce intérieur avec des sous-indices variant entre 64,3 et 67,2 (*Graphique 3.13*). Le reste des entreprises ont exprimé une perception favorable du commerce intérieur excepté les entreprises des secteurs de l'industrie et de l'agriculture pour lesquels la compétitivité interne est perçue favorable. Ces résultats ne sont pas en cohérence avec ceux trouvés dans le cadre du secteur formel où les entreprises de secteur primaire étaient classées au premier rang des entreprises avec des perceptions sur le commerce intérieur les plus élevées. Si dans le cas présent, cette tendance se trouve renversée avec les entreprises du secteur des services en tête des bonnes perceptions, ce serait du fait de la structuration des entreprises de ces secteurs.

**Graphique 3.13** Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le commerce intérieur selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### III.2.4. Infrastructures et technologies

- **Sous-indice relatif à la perception des entreprises du secteur informel sur le niveau des infrastructures et technologies**

Avec une perception moyenne de 57,2% en 2021 contre 57,3% en 2020, les promoteurs d'entreprises du secteur informel ont une opinion assez favorable des infrastructures et technologies au Bénin au cours des années 2020 et 2021 (Cf. *Tableau 3.7*). Selon les résultats de l'enquête d'opinion sur l'environnement des entreprises informelles mentionnés dans ce tableau, l'écart type est ressorti à près de 15% traduisant ainsi une dispersion relativement élevée des données d'enquête autour de la moyenne.

Qu'il soit du secteur formel ou informel, les promoteurs de ces deux secteurs ont une perception assez favorable des infrastructures et technologies avec un léger écart de 2,5 points de pourcentage en faveur du secteur formel.

**Tableau 3.7** Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies

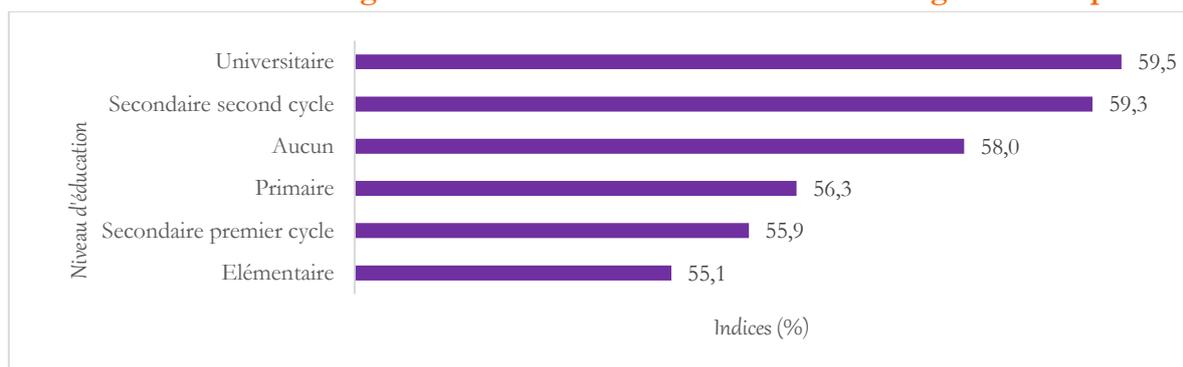
Indice infrastructures et technologies (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	57,2	14,9	0	100	59,3

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies selon le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises**

Comparativement à la perception faite des chefs d'entreprises du secteur formel, les managers d'entreprises du secteur informel expriment aussi une opinion assez favorable des infrastructures et technologies au Bénin quel que soit leur niveau d'éducation. Selon le *Graphique 3.14*, la perception des chefs d'entreprises de niveau universitaire (59,5%) est plus favorable du niveau infrastructuel et technologique que ceux ayant un niveau secondaire de second cycle (59,3%) ou ceux n'ayant aucun niveau d'éducation (58,0%).

**Graphique 3.14** Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies selon le niveau d'éducation des managers d'entreprises

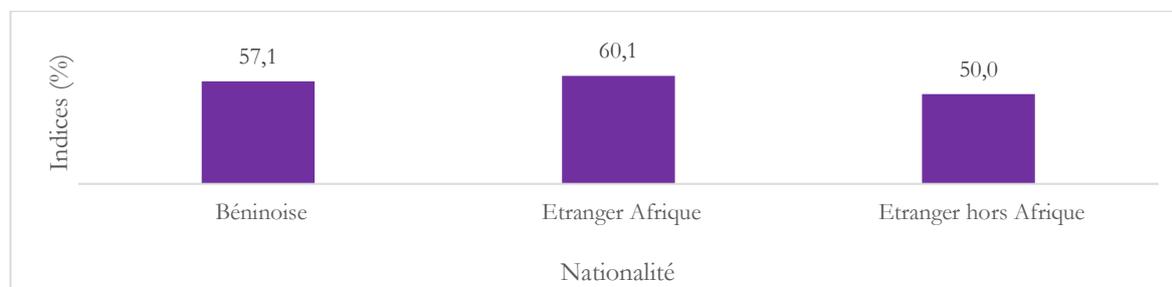


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies selon la nationalité des promoteurs d'entreprises**

A l'instar du secteur formel, l'analyse portant sur la nationalité révèle que les promoteurs du secteur informel de nationalité béninoise (57,1%) et ceux étrangers africains (60,1%) expriment une même opinion assez favorable sur l'environnement des infrastructures et technologies. En revanche, 50% des promoteurs étrangers hors Afrique ont une opinion moins favorable du niveau infrastructuel et technologique. En somme, les promoteurs étrangers hors Afrique du secteur informel, comme dans le secteur formel, ne retrouvent pas au Bénin le confort d'infrastructures et de technologies existant dans d'autres pays.

**Graphique 3.15** Sous-indice de perception des entreprises du secteur formel sur les infrastructures et technologies selon la nationalité des managers d'entreprises



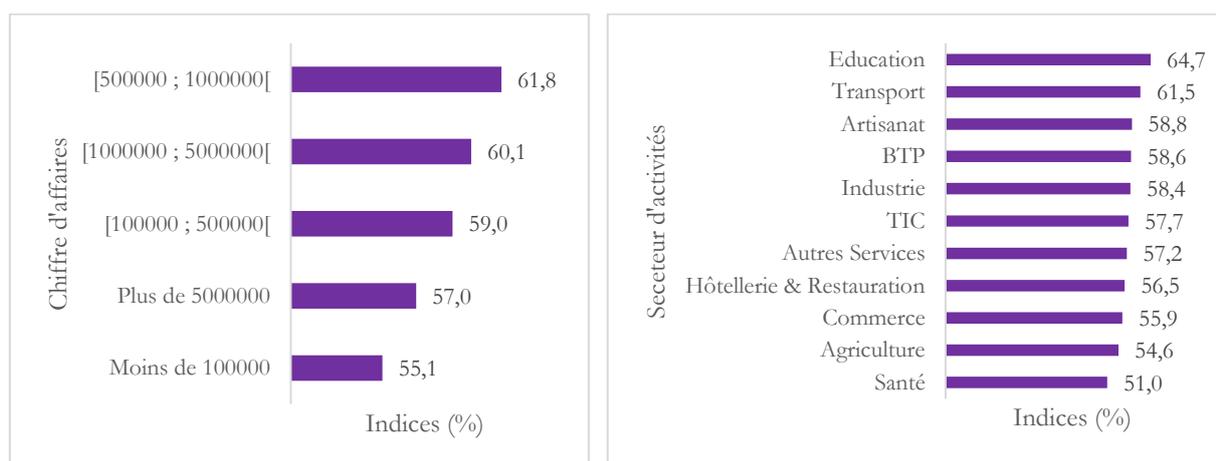
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies selon le chiffre d'affaires mensuel et le secteur d'activités**

De l'analyse du *Graphique 3.16*, il ressort que les promoteurs d'entreprises informelles disposant d'un chiffre d'affaires mensuel compris entre 500 000 et 1 000 000 FCFA accordent une perception de 61,8% contrairement aux acteurs d'entreprises informelles réalisant un chiffre d'affaires mensuel de moins de 100000 FCFA qui ont indice égal à 55,1%.

Au niveau du secteur d'activités, les promoteurs de la branche « éducation » et « transport » du secteur informel affichent un indice respectivement de 64,7% et 61,5% (Cf. *Graphique 3.16*). Cela dénote de la perception favorable du niveau des infrastructures et technologies exprimée par ces promoteurs. Force est de constater qu'au Bénin, la branche « transport » est animée par les taximotos ou autos communément appelés « zémidjans » qui assurent l'essentiel du déplacement interne des citoyens béninois. Ce résultat obtenu vient conforter la satisfaction éprouvée par ces « zémidjans » quant à la construction et réhabilitation de certaines infrastructures routières dans les grandes agglomérations du Bénin.

**Graphique 3.16 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur les infrastructures et technologies selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

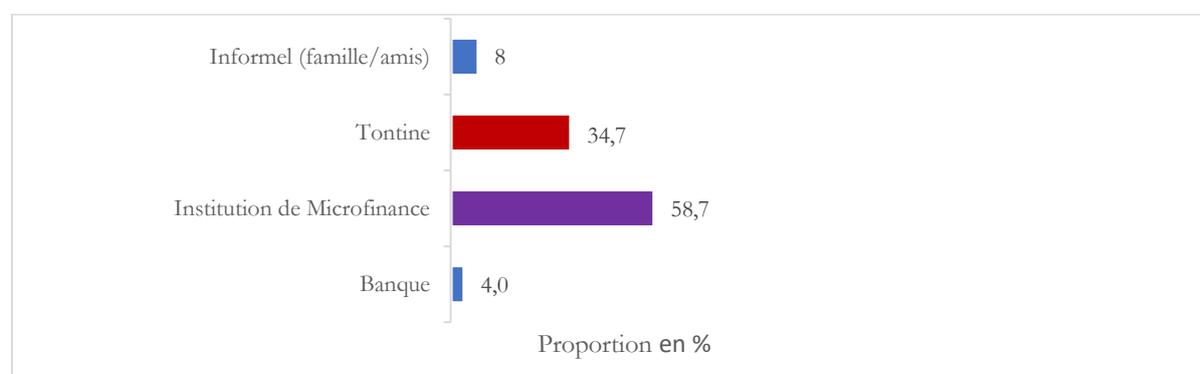
### III.2.5. Financement des activités des entreprises

La question du financement des unités économiques du secteur informel se trouve aujourd'hui au cœur des débats sur le développement économique. Selon le Document de Politique Nationale de l'Économie Informelle au Bénin, février 2021, l'économie informelle a un apport significatif estimé en moyenne à 70%, entre 1999-2000, avant de passer à 60%, entre 2000 et 2015. Ce potentiel est reconnu par l'Etat qui, à travers le document de Politique Nationale de l'Economie Informelle, a défini une vision qui prône le développement durable à l'horizon 2030. Le regard porté sur l'informel dans cette étude est fondé sur l'importance de ce secteur dans l'économie béninoise et sa contribution non négligeable à la richesse nationale.

- **Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement des activités des entreprises**

La moyenne des perceptions des entreprises informelles enquêtées se retrouve à la limite de 35 % largement en dessous de 50%. Le secteur informel présente une fragilité beaucoup plus élevée que celui du formel en matière d'accès au financement. Si le recours au secteur bancaire est une solution pour les entreprises du secteur formel, celles du secteur informel sont, en permanence, confrontées aux difficultés d'accès à cette source de financement. Elles se trouvent obligées de recourir sur les Services Financiers Décentralisés (SFD) ou de développer leur propre système de financement basé sur l'entraide et les mutuelles. Mais ces systèmes ont des ressources limitées et n'arrivent pas à assurer le niveau optimal de financement recherché. Ainsi, l'efficacité du secteur financier informel a été pendant longtemps mise en cause. Fondée sur des relations de proximité, la finance informelle se pratique en circuit fermé, occasionnant très peu d'accumulation de capitaux car les créances et les dettes s'éteignent rapidement. L'argent prêté l'est souvent à court terme. Dans ces conditions, la finance informelle contribue certes au financement de l'activité économique, mais elle n'y contribue que faiblement, pour des montants limités et pour des durées courtes.

**Graphique 3.17 Sources de financement des entreprises informelles**



*Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022*

L'analyse du *tableau 3.8*, montre que majorité des entreprises informelles font recours aux institutions de micro finance et à des tontines pour financer leurs activités. Contrairement aux entreprises formelles, très peu d'entreprises informelles font recours aux banques pour financer les activités. Cela se comprend dans la mesure où les entreprises informelles ne disposent pas généralement assez de garantie.

**Tableau 3.8 Répartition des entreprises informelles selon la source de financement et le chiffre d'affaires mensuel**

Source de financement	Moins de 100000	100 à 500 milles	500000 à 1000000	1 à 5 millions	Plus de 5 millions	Total
Banque	1	0	2	0	0	3
Micro finance	21	16	2	3	2	44
Tontine	13	10	0	3	0	26
Informel (Amis/Famille)	4	1	1	0	0	6

*Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022*

**Tableau 3.9 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement**

Indice de financement (%)	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	35	28,1	0	100	26,8

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le financement des activités des entreprises selon le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises**

Tout comme les acteurs du secteur formel, les entrepreneurs opérant dans l'informel, quel que soit leur niveau d'éducation, ont qualifié les conditions d'accès au financement de peu défavorables. A en croire les opinions illustrées par le *Graphique 3.18*, les chefs d'entreprises informelles éprouvent encore plus de difficultés que ceux du formel à financer leurs activités. Les scores venant des acteurs de niveau élémentaire et du premier cycle du secondaire sont les plus élevés et avoisinent 40%. Cette catégorie de promoteurs dirige souvent des micros et petites entreprises dont leurs besoins de financement sont à la limite pris en charge par les services de tontines, les institutions de micro-crédits et même les banques. Les promoteurs ayant un niveau du second cycle du secondaire et universitaire ont exprimé des scores plus faibles (30%) puisqu'ils dirigent pour la plupart du temps des moyennes et grandes entreprises dont les besoins de financement sont plus élevés. Le faible score des chefs d'entreprises n'ayant aucun niveau d'éducation s'expliquerait par leurs manques d'aptitudes à répondre efficacement aux exigences administratives indispensables pour la mise en place des crédits.

**Graphique 3.18 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement selon le niveau d'éducation**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

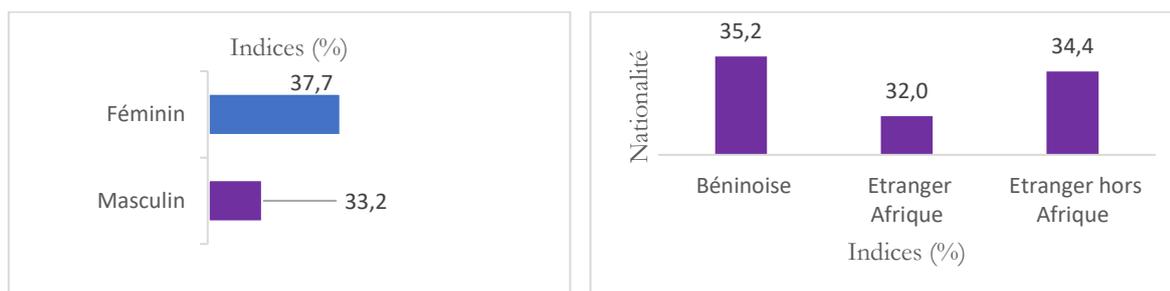
- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le financement des activités des entreprises selon le sexe et la nationalité des promoteurs d'entreprises**

Du point de vue sexe et nationalité, les perceptions des chefs d'entreprises informelles sont bien dégradées comparativement aux opinions peu favorables de leurs homologues du secteur formel. Le *Graphique 3.19* indique que les conditions d'accès au financement sont peu favorables autant pour les entrepreneurs masculins (37,7%) que pour ceux de sexe féminin (33,2%). Les statistiques

de l'enquête révèlent que les femmes dans le secteur informel éprouvent plus de difficultés que les hommes.

Par ailleurs, les acteurs du secteur informel béninois, africains et étrangers hors Afrique pensent que les conditions d'accès au financement sont peu favorables (indice de perception inférieure à 50%). Ces perceptions reflètent le degré de fragilité du système financier et son manque d'adaptation aux besoins spécifiques des entreprises. Des efforts restent à fournir pour améliorer le système financier national aux fins de l'arrimer à ceux de l'Afrique et du monde.

**Graphique 3.19 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises**



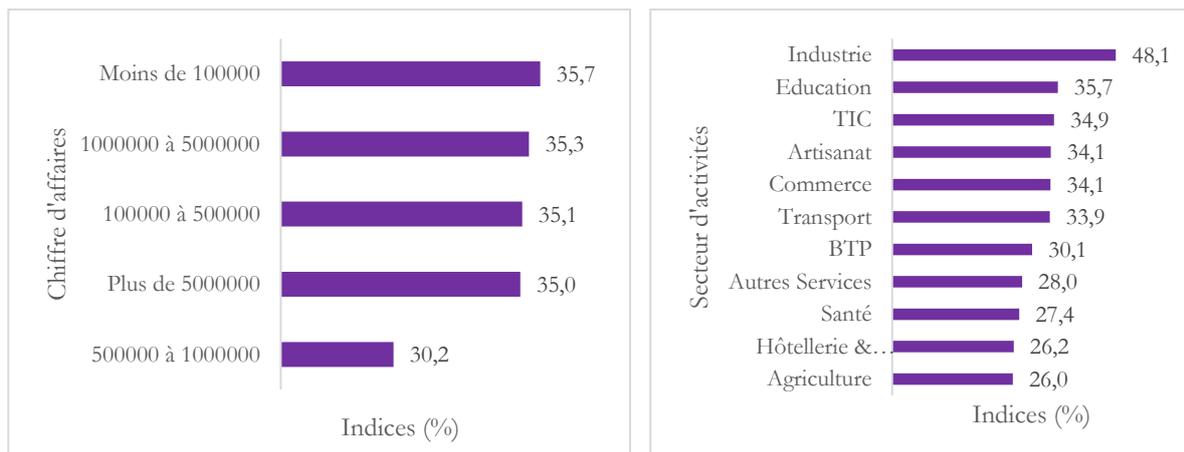
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur le financement des activités des entreprises selon le chiffre d'affaires mensuel et le secteur d'activités**

Le Graphique 3.20 révèle que les contraintes d'accès au financement affectent presque toutes les activités informelles. Seul, le secteur industriel semble connaître un assouplissement présentant un indice très proche de 50%. Cet indicateur traduit que, les efforts engagés par le Gouvernement pour dynamiser l'industrie béninoise portent déjà des fruits et prend en compte les acteurs informels.

Le chiffre d'affaires mensuel est considéré ici comme un indicateur proxy pour catégoriser les entreprises informelles. L'accès au financement, selon la taille, se voit de plus en plus corsé pour les plus petites unités que pour les moyennes et les grandes. Les plus faibles scores s'observent chez les entreprises déclarant des chiffres d'affaires élevés se situant entre 500 000 et 1 000 000 de F CFA. Celles dont les chiffres n'atteignent pas 500 000 F CFA éprouvent moins de difficultés compte tenu de leurs besoins financiers légers.

**Graphique 3.20 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur le financement selon le chiffre d'affaires mensuel et les branches d'activités**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

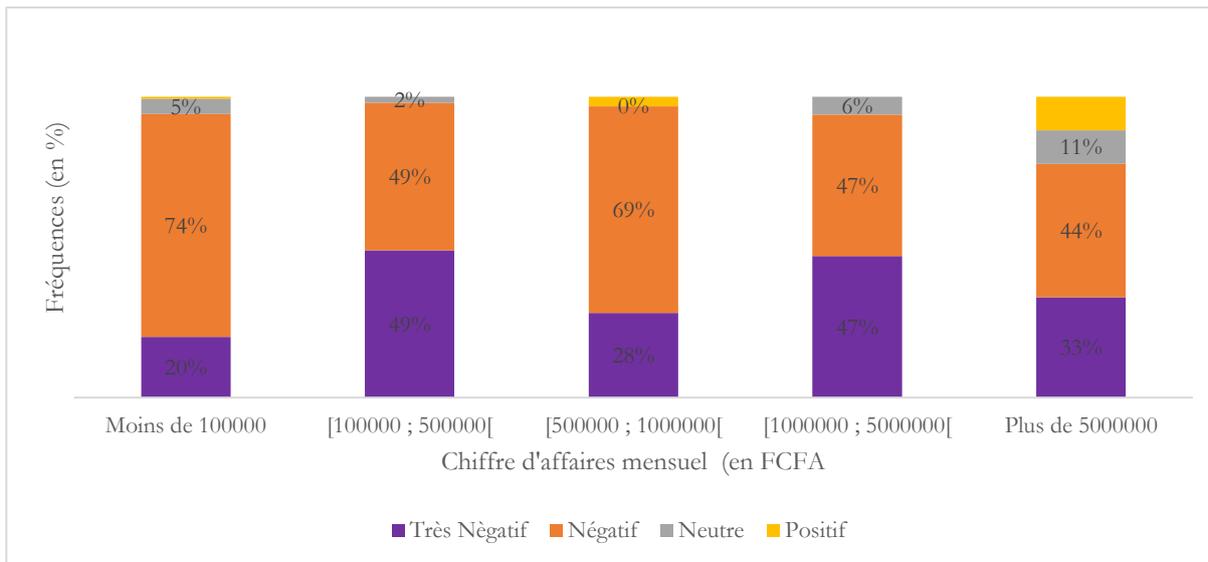
### III.2.6. Perception des entreprises du secteur informel face à la Covid-19

Près de deux années après la pandémie de la Covid-19, plusieurs entreprises, notamment du secteur informel continuent de sentir les effets induits par la survenue de cette pandémie. 64,7% des MPME du secteur informel continuent de ressentir encore l'impact de cette crise mondiale. Cet impact à près de 95% jugé négatif ou très négatif se caractérise dans le secteur informel principalement par une baisse de la clientèle, l'arrêt total des activités, les difficultés d'approvisionnement et de stockage, etc. Il s'agira dans cette section d'analyser l'indice de perception des entreprises sur l'impact de la Covid-19. Tout comme le secteur formel, cet indice prend en compte deux (2) indicateurs pertinents pour juger non seulement de l'impact mais aussi des mesures pouvant favoriser la résilience des entreprises.

#### ◆ Effet de la Covid-19 selon le chiffre d'affaires des MPME du secteur informel

Le *Graphique 3.21* présente l'effet de la Covid-19 sur les entreprises informelles selon le chiffre d'affaires mensuel. Il y ressort que quel que soit le chiffre d'affaires réalisé par les MPME, la Covid-19 a négativement impacté la grande partie des entreprises, les moins impactées étant les entreprises réalisant plus de 5 000 000 FCFA de chiffre d'affaires mensuel (77%). Les entreprises réalisant moins de 5 000 000 FCFA comme chiffre d'affaires déclarent à près de 95% environ dans chaque cas avoir été très négativement ou négativement impactées par la COVID-19. De façon globale, 95,6% des entreprises de l'informelle ont déclaré connaître un impact négatif ou très négatif de la Covid-19. Les entreprises avec un chiffre d'affaires élevé disposent mieux de ressources pour faire face à la pandémie de la Covid-19 : un facteur de résilience.

#### Graphique 3.21 Effets de la Covid-19 sur les entreprises informelles selon le chiffre d'affaires mensuel

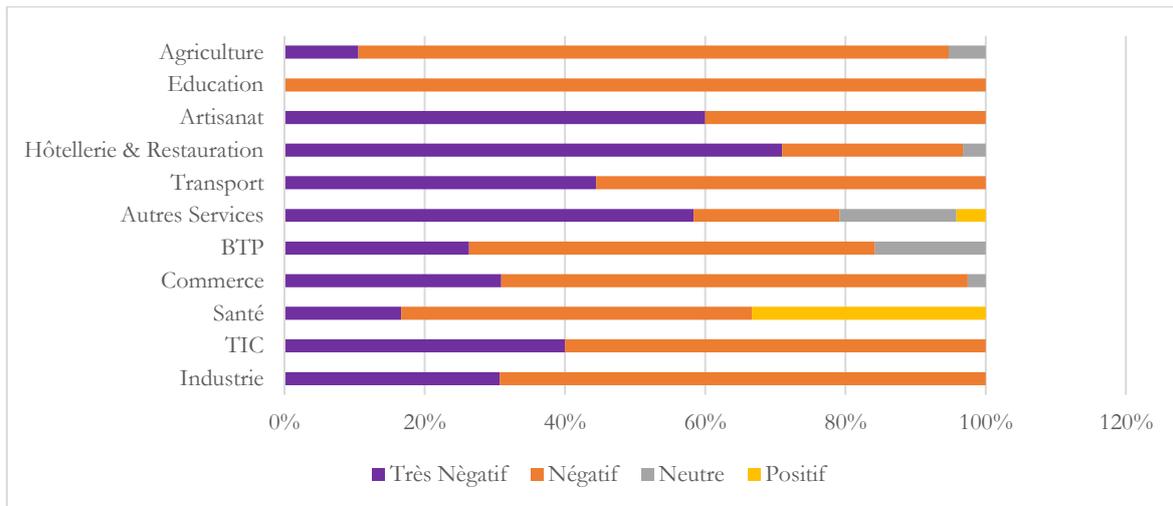


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### ◆ Effet de la Covid-19 selon les secteurs d'activités des MPME du secteur informel

En se référant au secteur d'activités des entreprises informelles (*Graphique 3.22*), les résultats montrent que la totalité des entreprises informelles œuvrant dans les secteurs de l'éducation, de l'artisanat, du transport, des TIC et de l'industrie ont été unanimement toutes négativement impactées par la Covid-19. Les entreprises des secteurs de l'agriculture (95%), de l'hôtellerie et restauration (97%) et du commerce (97%) sont-elles eux aussi très fortement impactées. Celle du secteur de la santé demeure le secteur le moins négativement impacté (67%) et plus positivement impactées (33%). Pour les entreprises de ce secteur, les effets positifs peuvent s'expliquer par le développement de l'activité de vente des matériels de protection et de test de la Covid-19, à savoir les masques, les gels hydroalcooliques, des tests PCR, etc.

**Graphique 3.22 Effets de la Covid-19 sur les entreprises informelles selon les branches d'activités**

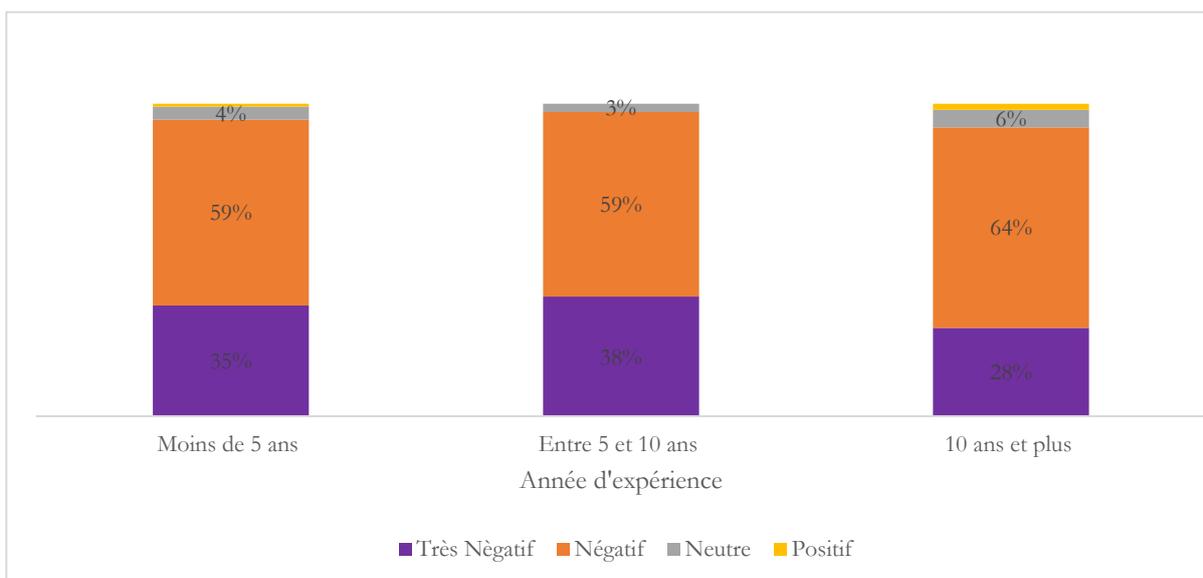


Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

**◆ Effet de la Covid-19 sur MPME du secteur informel selon l'ancienneté des entreprises**

Le poids des effets de la Covid-19 n'a laissé en marge aucune entreprise en fonction de son expérience. L'effet négatif ou très négatif de la Covid s'est ressenti à 94% au sein des MPME informelles de moins de 05 années d'expérience, à 97% chez celles ayant entre 05 et 10 années d'expérience et 92% chez celles ayant plus de 10ans d'expérience. Ces forts taux (représentant plus de 09 entreprises sur 10 dans chaque cas) peuvent se justifier par le fait d'un manque d'accès aux ressources, au manque de diversification et d'expérience pour s'adapter aux chocs exogène général.

**Graphique 3.23 Effets de la Covid-19 sur les entreprises du secteur informel selon l'expérience**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Sous-indice relatif à la perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19**

Les données de l'enquête montrent que les entreprises du secteur informel ont en général une opinion peu favorable de l'impact de la Covid-19 sur leurs activités. En effet, l'indice ressort à plus de 29,9 % en moyenne avec 0 % et 100 % respectivement comme minimum et maximum (Tableau 3.10). Bien que peu dans les extrêmes, ce constat traduit l'absence totale d'une part et la quasi-présence d'autre part de l'effet de la Covid-19 sur les entreprises de l'informel.

Le niveau élevé de l'écart type (36,8 %) indique que les données sont dispersées et montre la disparité de l'impact du choc Covid-19 entre les entreprises. Il faut noter que la reprise de l'activité économique dans ce secteur suite à la levée des mesures barrières, les effets de la crise tendent à se résorber et il serait encourageant que dans un court terme ses effets soient conjugués au passé.

**Tableau 3.10 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19**

Indice Covid-19 (%)	Mean	Écart-type	Minimum	Maximum	Médiane
	29,9	36,8	0	100	33,2

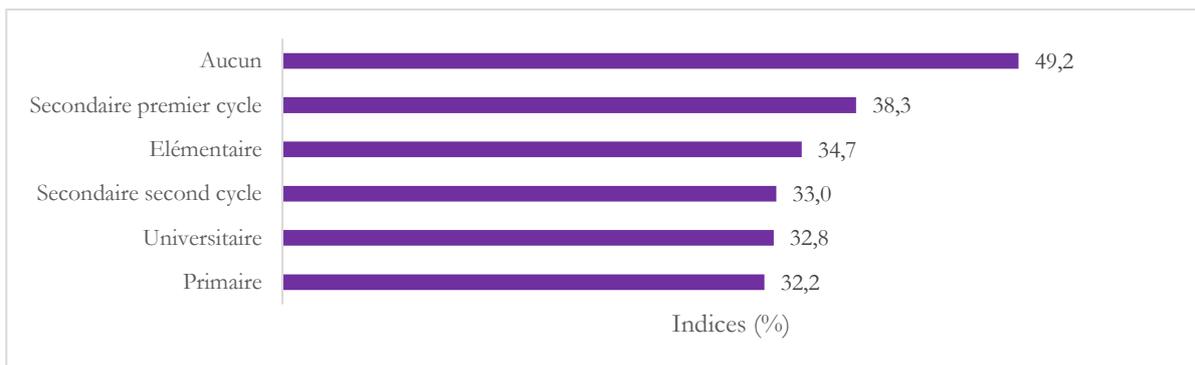
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions sur la Covid-19 selon le niveau d'éducation des promoteurs d'entreprises**

L'évidence des données montre que la perception de l'impact de la Covid 19 serait tributaire du fait que le promoteur de l'entreprise ait un niveau d'instruction ou non. L'indice de perception est plus important chez les promoteurs ayant aucun niveau d'éducation (49,2%), il est relativement moins prononcé chez les promoteurs ayant un niveau d'instruction autre qu'aucun, avec un niveau moyennement similaire pour ces derniers. Avec 38,3% comme indice de perception, les promoteurs d'entreprises de niveau d'instruction secondaire premier cycle surpassent ce lot, passant devant les promoteurs de niveau d'instruction élémentaire (34,7%), secondaire second cycle (33%), universitaire (32,8%) et primaire (32,2%).

Par conséquent, la qualification de la main d'œuvre, notamment celle du chef d'entreprise est vital pour atteindre la résilience, en exploitant les progrès technologiques et l'innovation (ITC, 2020). Il est alors important que l'accompagnement du Gouvernement soit orienté dans la formation adéquate et de qualité telle qu'elle est inscrite au PAG.

**Graphique 3.24 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 selon le niveau d'éducation**



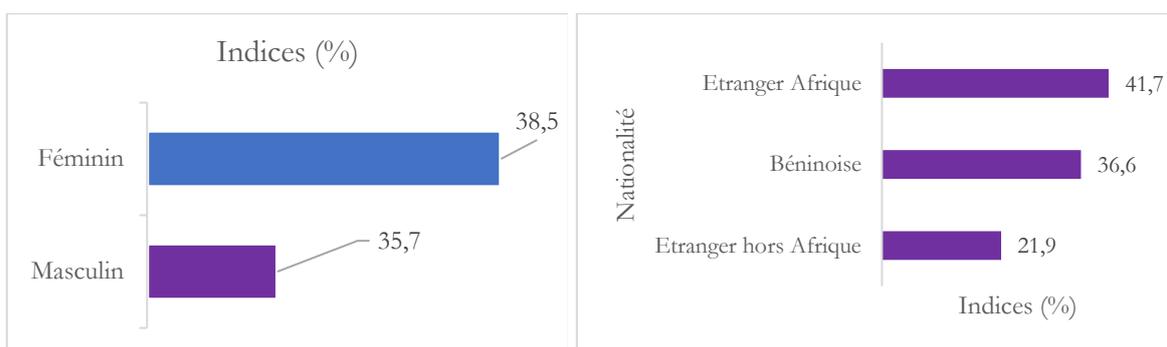
Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 selon le sexe et la nationalité des Managers d'entreprises**

L'analyse de la perception de l'effet de la Covid-19 selon le genre des promoteurs des entreprises informelles révèle que l'indice de perception des promoteurs de sexe féminin dépasse de 2,8 points celui des hommes (38,5% contre 35,7%). Ces résultats, contraires à la tendance observée en 2021 démontre la volonté de résilience de ces MPME et principalement la réussite des politiques mises en place pour atténuer les effets de la Covid-19 au niveau des entreprises aussi bien formelles qu'informelles.

Par ailleurs, en s'intéressant à la nationalité des promoteurs, une tendance similaire est notée de la perception de l'effet de la Covid-19 en 2021, plaçant les promoteurs étrangers de l'Afrique en tête (avec 41,7%) suivis des Béninois (36,6%) et des étrangers hors Afrique (21,9%). Cependant, il est intéressant de noter l'évolution de l'indice de perception des étrangers africains entre 2021 et 2022 (passant de 39,4% en 2021 à 41,7% en 2022) et une diminution de cette valeur chez les Béninois (passant de 39,4% à 36,6%). Ainsi, quoique peu significatif, il semblerait que la perception des étrangers africains sur l'effet de la Covid-19 s'est améliorée au détriment de celle des nationaux.

**Graphique 3.25 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 selon le genre et la nationalité**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

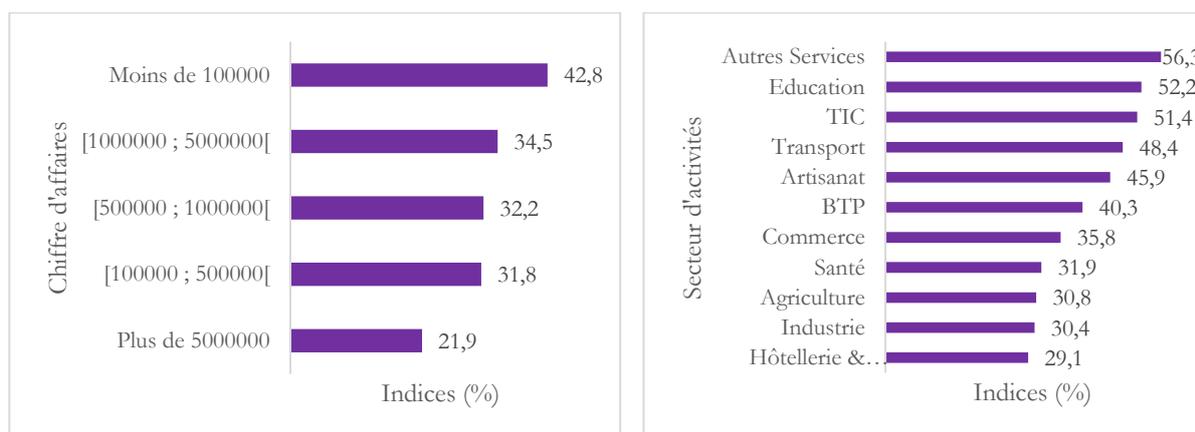
- **Perceptions des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 selon le chiffre d'affaires mensuel et le secteur d'activités**

Se référant au comportement de l'indice de perception selon le chiffre d'affaires réalisé, les analyses montrent que l'indice de perception de l'effet de la Covid-19 décroît globalement lorsque le chiffre

d'affaires augmente. De ce fait, les entreprises réalisant moins de 100 000 FCFA comme chiffre d'affaires sont celles qui ont une perception peu favorable moins prononcée (42,5%). Par ailleurs, il importe de noter que seules les entreprises réalisant un chiffre d'affaires de plus de 5 000 000 FCFA ont un indice de perception en dessous de la moyenne globale (21,9%). Cette relation semblant paradoxale, il serait judicieux de dire qu'il n'y aurait pas une relation linéaire claire entre la perception et le chiffre d'affaires. En outre, les entreprises du secteur informel tout comme les entreprises du formel subissent de plein fouet les conséquences économiques de la pandémie quel que soit le niveau du chiffre d'affaires.

Selon la branche d'activités, les branches des autres services (56,3%), de l'éducation (52,2%), du TIC (51,4%), du transport (48,4%) et de l'artisanat (45,9%) sont les cinq (05) principales branches ayant une perception favorable plus prononcée que les autres branches. Par ailleurs, la perception est également moins reluisante dans les secteurs de l'hôtellerie et restauration, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Ces secteurs ont été effectivement les secteurs les plus touchés par la pandémie du fait des mesures barrières imposées pour endiguer sa propagation. Un an après, les séquelles de la covid-19 sont toujours présentes. Cependant, les différentes stratégies développées par les entreprises elles-mêmes en termes de résilience et d'adaptation ont permis d'amortir l'ampleur des chocs. De plus, la réactivité du Gouvernement du Bénin à élaborer et à mettre en œuvre un Plan de riposte sur le plan sanitaire et sur le plan économique ont permis de relativiser l'impact Covid-19 même dans le secteur informel.

**Graphique 3.26 Sous-indice de perception des entreprises du secteur informel sur la Covid-19 selon le chiffre d'affaires et les branches d'activités**



Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### III.3. Influence des caractéristiques des entreprises du secteur informel sur l'IEE : analyse économétrique

Le modèle utilisé pour identifier les facteurs susceptibles d'influencer la perception de l'environnement des affaires pour les entreprises du secteur informel est le même que celui utilisé dans le cas des entreprises formelles. La démarche méthodologique repose sur l'estimation d'un modèle économétrique et s'inspire des travaux de Schiffer et al. (2001). Le cadre d'analyse est basé sur un modèle latent sous-jacent avec une fonction d'indice unique et des seuils constants. Le modèle de base peut être formalisé à l'aide de l'équation (3) ci-dessous :

$$I^* = \alpha_0 + \alpha_1 X + \mu \quad (3)$$

Où  $X$  est un vecteur de variables qui sont les potentiels déterminants de la perception des opérateurs économiques. L'IEE calculé a été regroupé en des quintiles (de 1 à 5) et la fonction de l'indice de perception de l'environnement des entreprises informelles (IEE) de la forme suivante :

$$IEE_i = \alpha_0 + \alpha_1 \text{TrancheCA}_i + \alpha_2 \text{EDUC}_i + \alpha_3 \text{SEXE}_i + \alpha_4 \text{SECT}_i + \alpha_5 \text{COMMUNE}_i + \alpha_6 \text{AGE}_i + \varepsilon_i \quad (4)$$

Les variables explicatives sont : la tranche de chiffre d'affaires mensuel, le niveau d'instruction du manager, la nationalité du manager, le sexe du manager, le secteur d'activités, la commune et l'âge de l'entreprise.

Les résultats de l'estimation du modèle probit ordonné sont présentés dans le *Tableau 3.11*. La première colonne du tableau présente les variables explicatives ainsi que leurs modalités alors que la deuxième colonne présente les paramètres estimés de la régression des variables explicatives sur l'indice global de l'environnement des affaires en 2021. Les colonnes 3 à 8 présentent les paramètres estimés sur les sous-indices de l'environnement des affaires.

De l'analyse du *Tableau 3.11*, il ressort que le chiffre d'affaires moyen mensuel de l'entreprise, le sexe du manager, le secteur d'activités et la commune d'implantation de l'entreprise sont les principaux facteurs qui influencent l'indice global de perception de l'environnement des entreprises du secteur informel. Ces résultats confirment les analyses descriptives faites sur l'indice global avec les différentes caractéristiques des entreprises. Les résultats montrent que les entreprises ayant un chiffre d'affaires mensuel supérieur ou égale à 5 millions F CFA ont une meilleure perception du climat des affaires. Il en est de même pour les entreprises informelles de la tranche 500 milles à 1 million F CFA dont le paramètre estimé est positif et significatif. Pour ce qui concerne le sexe du manager, les hommes ont une perception moins favorable que les femmes. Une analyse selon les branches d'activités confirme que les managers de la branche des autres services et de l'éducation ont une perception plus favorable de l'environnement des affaires. Il convient de souligner que les entreprises informelles de la commune de Porto Novo ont une perception plus favorable que celles des communes de Calavi, de Sèmè-Podji et de Cotonou. Ce résultat est lié à la proximité géographique de cette commune avec le Nigéria, laquelle offre une facilité aux promoteurs informels de commercer avec le plus grand marché de la CEDEAO.

Certaines caractéristiques des entreprises et de leurs managers influencent la perception de la fiscalité du secteur informel. Les résultats montrent que le chiffre d'affaires mensuel, le niveau d'instruction du manager, la branche d'activités, la commune d'installation de l'entreprise et l'âge de l'entreprise sont les principaux facteurs qui déterminent la perception de la fiscalité de la part des managers des entreprises du secteur informel. D'emblée, on constate à travers le tableau que les entreprises ayant un chiffre d'affaires mensuel dans l'intervalle [500 000 ; 1000 000[ ont une meilleure perception de la fiscalité que les autres. La même analyse est faite en ce qui concerne le niveau d'instruction pour lequel les managers ayant un niveau supérieur ont une meilleure perception de la fiscalité. Par ailleurs, les entreprises de la tranche d'âge de 5 à 10 ans ont une perception significativement plus favorable de la fiscalité comme l'illustre le tableau 4.10. En d'autres termes, les entreprises âgées de 5 à 10 ans sont plus susceptibles d'avoir une bonne perception de la fiscalité.

Concernant le commerce intérieur, les résultats montrent que le niveau d'instruction, le sexe du manager, la branche d'activités et la commune d'implantation de l'entreprise déterminent de façon significative la perception du commerce intérieur. Le fait que le manager soit un homme diminue aussi la probabilité d'avoir une bonne perception du commerce intérieur. En outre, les entreprises informelles de la branche des autres services, du transport et de l'hôtellerie sont plus susceptibles d'avoir une bonne perception du commerce intérieur.

Le chiffre d'affaires mensuel, la branche d'activités et la commune sont les principaux facteurs explicatifs de la perception sur les infrastructures et technologies. En effet, il est noté que la probabilité d'avoir une bonne perception des infrastructures et technologies augmente avec la tranche du chiffre d'affaires, comme l'indiquent également les paramètres estimés. Il convient de souligner que le fait d'exercer dans les autres services augmente la probabilité d'avoir une bonne perception des infrastructures et technologies au service du développement du Bénin.

De l'analyse des résultats relatifs au sous-indice du financement, il ressort que le niveau d'instruction du manager, sa nationalité, le secteur d'activités et la commune influencent la perception du financement des activités économiques de la part des managers des entreprises informelles. L'analyse des résultats révèle que le fait d'avoir un niveau secondaire cycle 1 augmente la probabilité d'avoir une bonne appréciation du financement des activités économiques. Il se dégage également que les entreprises informelles qui exercent dans la commune de Cotonou sont susceptibles d'avoir une meilleure perception du financement de leurs activités que celles d'Abomey Calavi. Aussi, le fait que l'entreprise soit-elle dans la restauration, l'agriculture ou les autres services diminue la probabilité d'avoir une bonne perception du financement des activités.

En se référant au commerce extérieur, on remarque que le chiffre d'affaires moyen mensuel, le niveau d'instruction, la nationalité du manager, et la branche d'activités ont montré leur influence significative sur la perception du commerce extérieur. Les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires mensuel supérieur ou égale à 5 millions FCFA ainsi que les entreprises du commerce ont plus de chance d'avoir une bonne perception du commerce extérieur.

Le sous-indice de perception des effets et la gestion de Covid 19 est significativement tributaire de la tranche du chiffre d'affaires, du niveau d'instruction du manager, le sexe du manager, de la localité d'implantation de l'entreprise et du nombre d'année d'existence de l'entreprise. Les statistiques montrent en effet que les entreprises des communes de Porto Novo et de Sèmè Podji ont plus de chance d'avoir une bonne perception des effets de la covid 19 en 2021. Par ailleurs, les entreprises du BTP et des autres services ont plus de chance d'avoir une bonne perception des effets de la Covid 19 que les entreprises industrielles.

**Tableau 3.11 Résultats de l'estimation du probit ordonné pour le secteur informel**

Variables	(1) Ensemble	(2) Fiscalité	(3) Commerce intérieur	(4) Infrastructures	(5) Financement	(6) Commerce extérieur	(7) COVID- 19
Tranche du chiffre d'affaires (Réf. Moins de 100000)							
<i>[100000 ; 500 000[</i>	0,359*** (0,001)	0,424*** (0,001)	0,179 (0,118)	0,333*** (0,002)	0,036 (0,753)	0,07 (0,546)	-0,271** (0,019)
<i>[500 000 ; 1000 000[</i>	0,36** (0,048)	0,855** (0,000)	-0,134 (0,462)	0,445** (0,013)	-0,129 (0,489)	0,17 (0,437)	-0,293 (0,116)
<i>[1000 000 ; 5000 000[</i>	0,024 (0,892)	0,485 (0,025)**	0,017 (0,921)	0,133 (0,455)	0,204 (0,253)	0,201 (0,366)	-0,294 (0,128)
<i>[5000 000 ; et plus[</i>	0,594 (0,052)*	0,754 (0,156)	0,351 (0,181)	0,605 (0,09)*	0,093 (0,816)	0,913 (0,047)**	-0,59 (0,101)
Niveau d'instruction du manager (Réf. Aucun)							
<i>Elémentaire</i>	-0,236 (0,187)	0,408 (0,078)*	-0,152 (0,397)	-0,107 (0,554)	0,327 (0,116)	0,112 (0,597)	-0,354 (0,077)*
<i>Primaire</i>	-0,167 (0,314)	0,298 (0,122)	-0,321 (0,04)**	-0,054 (0,746)	0,074 (0,652)	-0,098 (0,511)	-0,38 (0,026)**
<i>Secondaire 1</i>	-0,189 (0,187)	0,233 (0,209)	-0,254 (0,08)*	-0,184 (0,23)	0,962 (0,000)***	1,166 (0,000)***	-0,246 (0,119)
<i>Secondaire 2</i>	-0,004 (0,98)	0,312 (0,113)	-0,118 (0,457)	0,116 (0,489)	0,025 (0,886)	-0,483 (0,01)**	-0,528 (0,002)***
<i>Supérieur</i>	0,135 (0,459)	0,629 (0,003)***	-0,151 (0,38)	0,226 (0,226)	0,113 (0,561)	-0,051 (0,75)	-0,461 (0,021)**
Sexe du Manager (Réf. Féminin)							
Masculin	-0,411 (0,000)***	0,146 (0,217)	-0,456 (0,000)***	-0,141 (0,175)	-0,209 (0,042)**	-1,393 (0,000)***	-0,204 (0,066)*
Nationalité du promoteur (Réf. Béninois)							
<i>Etranger africain</i>	0,25 (0,24)	0,38 (0,112)	-0,184 (0,41)	0,335 (0,109)	0,044 (0,798)	1,158 (0,005)***	0,192 (0,447)
<i>Etranger hors de l'Afrique</i>	0,275 (0,105)	0,953 (0,377)	-0,495 (0,61)	0,527 (0,26)	-0,552 (0,033)**	1,294 (0,177)	0,148 (0,374)
Secteur d'activités de l'entreprise (Réf. Industrie)							

Variabes	(1) Ensemble	(2) Fiscalité	(3) Commerce intérieur	(4) Infrastructures	(5) Financement	(6) Commerce extérieur	(7) COVID- 19
<i>TIC</i>	0,1328 (0,73)	-0,689 (0,051)*	0,232 (0,535)	0,305 (0,455)	-1,978 (0,000)***	-3,286 (0,000)***	0,45 (0,284)
<i>Santé</i>	-0,199 (0,718)	-0,299 (0,621)	0,614 (0,114)	-0,337 (0,515)	-2,035 (0,007)***	-3,335 (0,000)***	-0,039 (0,932)
<i>Commerce</i>	0,206 (0,18)	-0,291 (0,07)**	0,233 (0,117)	0,04 (0,784)	-1,12 (0,000)***	1,815 (0,000)***	0,181 (0,274)
<i>BTP</i>	0,187 (0,465)	-1,487 (0,000)***	0,196 (0,384)	0,208 (0,433)	-2,147 (0,000)***	-2,561 (0,000)***	0,878 (0,000)***
<i>Autres Services</i>	0,898 (0,000)***	-0,805 0,002***	1,096 (0,000)***	0,51 (0,02)**	-2,236 (0,000)***	-2,297 (0,000)***	0,419 (0,081)*
<i>Transport</i>	0,312 (0,268)	-1,142 (0,005)***	1,21 (0,001)***	-0,224 (0,439)	-1,84 (0,000)***	-3,271 (0,000)***	0,028 (0,938)
<i>Hôtellerie &amp; Restauration</i>	0,376 (0,127)	-0,502 (0,044)**	0,75 (0,006)***	0,055 (0,804)	-2,369 (0,000)***	-2,875 (0,000)***	-0,364 (0,157)
<i>Artisanat</i>	0,074 (0,88)	-0,135 (0,796)	-0,022 (0,962)	-0,033 (0,935)	-1,87 (0,000)***	-1,898 (0,000)***	0,168 (0,683)
<i>Education</i>	0,534 (0,027)**	-5,111 (0,00)***	0,348 (0,253)	1,127 (0,206)	-1,47 (0,231)	-6,038 (0,000)***	0,717 (0,234)
<i>Agriculture</i>	0,103 (0,632)	-1,51 (0,003)***	-0,079 (0,74)	0,137 (0,517)	-2,287 (0,000)***	-2,253 (0,000)***	0,065 (0,806)
Commune de localisation (Réf. Abomey-Calavi)							
<i>Cotonou</i>	0,229 (0,077)***	0,41 (0,01)**	0,798 (0,000)***	-0,346 (0,01)**	0,262 (0,06)*	0,061 (0,641)	0,099 (0,459)
<i>Porto-Novo</i>	0,74 (0,000)***	0,199 (0,263)	0,899 (0,000)***	0,034 (0,832)	-0,06 (0,739)	0,038 (0,847)	0,451 (0,007)***
<i>Sèmè-Podji</i>	0,371 (0,057)*	0,11 (0,56)	0,213 (0,339)	-0,088 (0,62)	0,065 (0,758)	0,184 (0,44)	0,859 (0,000)***
Age de l'entreprise (Réf. Moins de 5 ans)							
<i>5 à 10 ANS</i>	-0,093 (0,38)	0,275 (0,017)**	0,026 (0,805)	-0,092 (0,375)	0,02 (0,862)	-0,039 (0,723)	-0,262 (0,015)**

Variabes	(1) Ensemble	(2) Fiscalité	(3) Commerce intérieur	(4) Infrastructures	(5) Financement	(6) Commerce extérieur	(7) COVID- 19
10 ANS et plus	-0,069 (0,595)	0,185 (0,247)	-0,307 (0,056)*	0,198 (0,139)	-0,02 (0,902)	0,111 (0,484)	-0,402 (0,008)***
Constant cut1	-0,688	0,891	-0,759	-,796	-2,017	-2,626	-0,851
Constant cut2	-0,017		-0,069	-,172	-,427	-0,76	-0,515
Constant cut3	0,557	1,939	0,567	,356	,51	1,172	-0,026
Constant cut4	1,225		1,296	,969		2,13	
Observations	599	599	599	599	599	599	599
Log de vraisemblance	-896,3709		-848,68	-940,19	-632,08	-491,3501	-733,60982
Chi2	147,70	406,24	241,40	49,01	274,36	1278,25	82,13
Prob > chi2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0059	0,0000	0,0000	0,0000
Pseudo R2	0,0702	0,1058	0,1194	0,0244	0,1913	0,4837	0,0520
Akaike crit. (AIC)	1854,742	1001,094	1759,367	1943,111	1324,167	1046,776	1527,220
Bayesian crit. (BIC)	1990,995	1128,557	1895,620	2079,365	1456,025	1183,029	1659,077

Notes : Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses. \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

Tableau 3.12 Test d'erreur de spécification (linktest)

Variabes	(1) Ensemble	(2) Fiscalité	(3) Commerce intérieur	(4) Infrastructures	(5) Financement	(6) Commerce extérieur	(7) COVID-19
_hat	1,024 (0,000)***	1,050 (0,000)***	0,992 (0,000)***	1,067 (0,000)***	0,122 (0,257)	0,988 (0,000)***	1,266 (0,000)***
_hatsq	-0,039 (0,770)	-0,045 (0,733)	0,012 (0,884)	-0,281 (0,393)	-0,567 (0,000)***	-0,022 (0,153)	0,401 (0,51)
LR chi2(2)	135,44	111,69	230,16	47,70	397,79	924,69	
Prob > chi2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	

Notes : Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses, \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1. Source : A partir des résultats d'estimation

## **IV. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS, CONTRAINTES ET IMPLICATIONS DE POLITIQUES**

### **IV.1. Enseignements majeurs de l'étude**

Du fait de leurs activités quotidiennes, les entreprises béninoises jouent un rôle de premier plan dans l'animation des activités économiques et de la création des emplois. Leur nombre ne cesse d'augmenter chaque année, dénotant le dynamisme économique du pays et de l'impact positif des réformes mises en œuvre par le Gouvernement en matière d'assainissement du climat des affaires. A l'issue de l'enquête RAEE 2022, quelques enseignements méritent d'être relevés.

En 2021, les activités des entreprises formelles béninoises enquêtées ont permis de créer et d'entretenir 11544 emplois permanents et 9581 emplois non permanents. L'enquête a montré que la majorité des mesures fiscales sont méconnues de la part de la majorité des promoteurs des entreprises formelles et informelles. Pour le secteur informel, les taxes jugées élevées, les procédures d'enregistrement jugées trop lourdes, le volume de l'activité insuffisant, la recherche de la stabilité économique et financière, la diminution des prix de leurs produits pour une plus grande compétitivité, le défaut de moyens et le défaut d'encadrement ou de formation sont les principales raisons qui justifient selon les promoteurs, leur persistance dans l'informel.

Il convient de souligner que la problématique du financement demeure encore un grand défi à relever pour le secteur privé béninois. En effet, les entreprises formelles béninoises ont un accès difficile au crédit bancaire, ce qui les oblige à se rabattre sur les structures de micro finance, leur propre capacité de financement ou sur le financement informel. En matière de relation commerciale, à peine 26% des entreprises formelles arrivent à effectuer des opérations d'achat ou vente sur les marchés internationaux. Les raisons évoquées par les managers, pour lesquelles les entreprises n'arrivent pas à échanger avec les marchés internationaux, sont entre autres : (i) la capacité de production limitée par les barrières technologiques, (ii) le coût de revient élevé des produits sur les marchés internationaux, (iii) la barrière à la certification ou à la labélisation de produits, (iv) le respect des normes internationales et (v) les barrières douanières.

### **IV.2. Contraintes et défis sur l'environnement des entreprises en 2021**

Un environnement des affaires suffisamment attractif est essentiel pour l'essor du secteur privé, et gage de croissance économique, de développement et de transformation structurelle dans les pays en développement comme le Bénin. Il existe de nombreux facteurs considérés comme des entraves à l'investissement et au développement des entreprises. Le présent rapport identifie les principaux obstacles ainsi que les défis contemporains qu'il convient d'adresser pour garantir un secteur privé dynamique capable d'accélérer le processus de création de richesse et d'emplois.

Au vu des résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises, le financement est apparu comme une contrainte majeure au développement des entreprises. Les dirigeants d'entreprises sont moins optimistes en 2021 qu'en 2020 avec un sous-indice lié au financement qui s'est dégradé passant de 44,2 % à 41,9 %.

La deuxième contrainte majeure qui émerge des résultats concerne la non facilitation du commerce.

### IV.3. Implications de politiques

La performance des entreprises est intimement liée à l'environnement des affaires qui affecte significativement leur progrès, leur compétitivité et leurs possibilités de croissance. Il va sans dire que la condition la plus essentielle pour la croissance, la durabilité et le développement des entreprises est la qualité de l'environnement des affaires. L'amélioration constante de ce climat des affaires est le meilleur moyen de soutenir, de stimuler et de développer l'activité économique.

Au nombre des principaux enseignements de l'étude, la perception des dirigeants en rapport avec les enjeux de financement auxquels ils sont confrontés, a négativement évolué au cours de l'année 2021. Il devient plus que jamais nécessaire d'évaluer l'efficacité des mécanismes de financement des entreprises mis en place par l'Etat aux fins de faciliter l'accès au financement des entreprises pour couvrir leurs besoins d'investissement.

## CONCLUSION

La présente étude apprécie l'environnement dans lequel les entreprises béninoises ont évolué au cours de l'année 2021. Les données utilisées pour l'analyse sont collectées auprès de 1452 entreprises formelles et de 599 entreprises informelles. Pour l'édition 2022 du RAEE, l'analyse de l'environnement des entreprises s'est faite à travers sept (07) dimensions à savoir : (i) la fiscalité, (ii) le commerce extérieur, (iii) le commerce intérieur, (iv) les infrastructures et technologie, (v) le financement, (vi) la Covid-19 et (vii) la performance de l'entreprise. La méthode d'Analyse en Composantes Multiples (ACM) et la méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP) ont été utilisées dans le processus de construction des indices. Le modèle de régression Probit ordonné est utilisé pour analyser l'influence des caractéristiques des entreprises sur l'IEE agrégé.

A l'issue des résultats, il ressort que les entreprises formelles et informelles ont une perception assez favorable du climat des affaires au Bénin en 2021. L'indice de perception est de 55,6% pour les entreprises formelles et de 58,3% pour les entreprises informelles. Les entreprises formelles ont une perception assez favorable (55,3) de l'environnement fiscal en 2021. Tandis que les entreprises formelles ont une perception favorable à l'environnement du commerce extérieur (61,2%), celles informelles ont une perception assez favorable (58,1%). Les acteurs des deux secteurs ont une perception assez favorable du commerce intérieur et des infrastructures et technologies. Par contre, les acteurs des deux secteurs ont une perception peu favorable du financement des activités et des effets de la Covid-19 en 2021. Les résultats indiquent un indice de perception du financement de 35 % pour les acteurs informels et de 41,9 % pour les acteurs du formel. Il ressort des résultats des estimations que la perception de l'environnement des affaires par les entreprises formelles est influencée par la tranche du chiffre d'affaires; la forme juridique de l'entreprise, le secteur d'activités de l'entreprise et le sexe du manager.

Au terme des résultats, trois (3) enseignements majeurs sont à retenir de l'enquête RAEE 2022 : (i) les mesures fiscales sont méconnues de la part de la majorité des promoteurs des entreprises formelles et informelles, (ii) la problématique du financement demeure encore un grand défi à relever pour le secteur privé béninois et (iii) en termes de relation commerciale, à peine 26% des entreprises formelles arrivent à effectuer des opérations d'achat ou vente sur les marchés internationaux.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akinboade, O. A. (2014). Determinants of tax compliance behaviour of small and medium size businesses in Cameroon's Littoral and Central Provinces. *Niğde Üniversitesi İktisadi ve İdari Bilimler Fakültesi Dergisi*, 7(1), 397.
- Alla, J. (1974). Age et évolution de l'entreprise. *Revue économique*, 985-1003.
- ANAGO, S. S. F. (2015). Croissance économique au Bénin: Une analyse à partir d'un modèle A seuil Stochastique. *Revue d'Analyse des politiques économiques et financières* Vol, 5(4).
- Asselin, L.M. (2002). *Multidimensional Poverty. Theory, Québec, Institut de Mathématique Gauss*, 33 p.
- Banque Africaine de Développement (2019). Etude sur l'environnement des affaires au Bénin.
- BEAC, (2019), « Les déterminants de l'attractivité des Investissements Directs Etrangers dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale », BEAC Working Paper-BWP N° 05/19.
- Benzécri, J.P. (1979). *On the Analysis of A Table, One of Whose Columns Has A Predominant Weight (in French)*. Les cahiers de l'analyse des données, tome 4, no 4, p. 413-416.
- Chappoz, Y. (1991). La gestion de l'interactivité entreprise/environnement. *Revue internationale PME Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 4(3), 53-75.
- Cheriet, F., & Tozanli, S. (2007). Essai de construction d'un score d'attractivité sectorielle des investissements directs étrangers. Cas du secteur agroalimentaire du Sud et de l'Est méditerranéens. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (302), 40-55.
- Cogneau, D., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (1994). Le secteur informel crée-t-il sa propre demande : faits empiriques et modélisation macro-économique.
- Costa, P. S., Santos, N. C., Cunha, P., Cotter, J., & Sousa, N. (2013). The Use of Multiple Correspondence Analysis to Explore Associations between Categories of Qualitative Variables in Healthy Ageing. *Journal of Aging Research*, vol. 2013, Article ID 302163, 12 p. [En ligne]. [<http://dx.doi.org/10.1155/2013/302163>] Consulté le 5 décembre 2021.
- Djaber, B. E. Z. T. O. U. H., & Mahdia, B. O. U. L. A. H. O. U. A. T. (2021). Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie: état des lieux et aperçu comparatif aux pays voisins Business climate and attractiveness of FDI in Algeria: current situation and comparative overview with neighboring countries. *Revue Algérienne d'Économie et gestion* Vol, 15(01).
- Fischer, C. M., Wartick, M., & Mark, M. M. (1992). Detection probability and taxpayer compliance: A review of the literature. *Journal of accounting literature*, 11, 1.
- Greenacre, M.J. (2007). *Correspondence analysis in practice*. Second edition, New York, Chapman & Hall/CRC, 284 p.
- Greenacre, M.J., Blasius, J (2006). *Multiple Correspondence Analysis and Related Methods*, New York, Chapman & Hall/CRC, 608 p.
- Huang, J., Shimizu, H., & Shioya, S. (2003). Clustering gene expression pattern and extracting relationship in gene network based on artificial neural networks. *Journal of bioscience and bioengineering*, 96(5), 421-428.
- Kouton, J., Bétilla, R. R., & Lawin, M. (2021). The impact of ICT development on health outcomes in Africa: Does economic freedom matter?. *Journal of the Knowledge Economy*, 12(4), 1830-1869.

- Longenecker, C. O. (2001). Why managers fail in Post-Soviet Russia: causes and lessons. *European Business Review*.
- Lussier, R. N., & Pfeifer, S. (2001). A crossnational prediction model for business success. *Journal of small business management*, 39(3), 228-239.
- Marchesnay, M. (1990). La transaction, outil d'analyse stratégique?. *Mélanges en l'honneur du Professeur Lassègue*.
- Menna, K., & Mehibel, S. (2018). Les pays de l'Afrique du Nord et les IDE face à la problématique de l'attractivité.
- Ministère de l'Economie et des Finances. (2021). Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2022-2024, 82p. [https://www.dgae.finances.bj/wp-content/uploads/2021/12/DPBEP\\_2022-2024\\_Principal\\_VF\\_1021.pdf](https://www.dgae.finances.bj/wp-content/uploads/2021/12/DPBEP_2022-2024_Principal_VF_1021.pdf).
- Minvielle, J.P & Bri, X. (2003). Critique de l'indicateur de pauvreté humaine du PNUD et proposition d'un indice synthétique de la pauvreté humaine (ISPH). *Cahier du C3ED No 03-02*, 26 p.
- Nardo, M., Saisana, M., Saltelli, A., Tarantola, S., Hoffman, A., & Giovannini, E. (2005). *Handbook on Constructing Composite Indicators*. <https://doi.org/10.1787/533411815016>
- Rocha, E. A. G. (2012). The impact of the business environment on the size of the micro, small and medium enterprise sector; preliminary findings from a cross-country comparison. *Procedia Economics and Finance*, 4, 335-349.
- Savrul, M., Incekara, A., & Sener, S. (2014). The potential of e-commerce for SMEs in a globalizing business environment. *Procedia-Social and Behavioral Sciences*, 150, 35-45.
- Schiffer, M., & Weder, B. (2001). Firm size and the business environment: Worldwide survey results. 43, World Bank Publications.
- Theng, L. G., & Boon, J. L. W. (1996). An exploratory study of factors affecting the failure of local small and medium enterprises. *Asia Pacific Journal of Management*, 13(2), 47-61.
- Stiftung Bénin (2021). Document de Politique Nationale de l'Économie Informelle au Bénin. <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/benin/18143-20210726.pdf>
- St-Pierre, J., Julien, P. A., & Morin, M. (2010). L'effet de l'âge et de la taille sur la performance financière et économique des PME. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 23(2), 287-306.

## ANNEXES

### ANNEXES 1 : RESULTATS DES ACM RELATIFS AU SECTEUR FORMEL

#### Annexe 1.1 : Fiscalité

- Résultats d'ACM sur la construction du sous-indice relatif à la perception des entreprises du secteur formel sur la fiscalité

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,4913	35,00	35,00	0,1035	0,7832	0,7832
2	0,3717	26,48	61,49	0,0263	0,1991	0,9824
3	0,2859	20,37	81,86	0,0023	0,0173	0,9997
4	0,2546	18,14	100,00	0,0000	0,0003	1,0000
Total	1,4035	100		0,1321	100	

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### Annexe 1.2 : Commerce extérieur

- Résultats de l'ACM sur la construction du sous-indice relatif à la perception des entreprises formelles sur le commerce extérieur

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,5993	47,51	47,51	0,284	0,869	0,869
2	0,3142	24,91	72,42	0,040	0,122	0,992
3	0,1809	14,34	86,77	0,002	0,006	0,998
4	0,1669	13,23	100,00	0,001	0,002	1,000
Total	1,2613	100		0,326	1,000	

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### Annexe 1.3 : Commerce intérieur

- Résultats d'ACM sur la construction du sous-indice de la perception des entreprises du secteur formel sur le commerce intérieur

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,2452	28,49	28,49	0,0189	0,727	0,727
2	0,1882	21,87	50,36	0,0052	0,201	0,928
3	0,1609	18,69	69,05	0,0017	0,065	0,993
4	0,1344	15,62	84,67	0,0001	0,004	0,998
5	0,1319	15,33	100,00	0,0001	0,002	1,000
Total	0,8605			0,0259	100	

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### Annexe 1.4 : Infrastructures et technologies

- Résultats de l'ACM sur la construction du sous-indice de la perception des entreprises formelles sur les infrastructures et technologies

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,2895	22,31	22,31	0,0403	0,663	0,663
2	0,2148	16,56	38,88	0,0136	0,224	0,888
3	0,1763	13,59	52,47	0,0054	0,089	0,976
4	0,1368	10,54	63,01	0,0008	0,014	0,990
5	0,1302	10,04	73,05	0,0005	0,008	0,998
6	0,1200	9,25	82,29	0,0001	0,002	0,999
7	0,1154	8,89	91,19	0,0000	0,000	1,000
8	0,1143	8,81	100,00	0,0000	0,000	1,000
<b>Total</b>	<b>1,2972</b>			<b>0,0607</b>		

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### Annexe 1.5 : Financement

- Résultats de l'ACM sur la construction du sous-indice relatif à la perception des entreprises du secteur formel sur le financement des activités des entreprises

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,7503	47,86	47,86	0,4449	0,986	0,986
2	0,3090	19,71	67,57	0,0062	0,014	1,000
3	0,2582	16,47	84,04	0,0001	0,000	1,000
4	0,2502	15,96	100,00	0,0000	0,000	1,000
<b>Total</b>	<b>1,5676</b>			<b>0,4512</b>	<b>100</b>	

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### Annexe 1.6 : Covid-19

- Résultats de l'ACM sur la construction du sous-indice relatif à la perception des entreprises formelles sur la Covid-19

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,8021	40,24	40,24	0,3650	0,818	0,818
2	0,6270	31,45	71,69	0,0645	0,145	0,963
3	0,5644	28,31	100,00	0,0166	0,037	1,000
<b>Total</b>	<b>1,9934</b>			<b>0,4460</b>	<b>100</b>	

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

#### Annexe 1.7 : Performance

- Résultats de l'ACM sur la construction du sous-indice relatif à la performance des entreprises formelles

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,6623	36,19	36,19	0,1053	0,609	0,609
2	0,6214	33,95	70,14	0,0589	0,341	0,950
3	0,5464	29,86	100,00	0,0086	0,050	1,000
<b>Total</b>	<b>1,8301</b>			<b>0,1729</b>		

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

## ANNEXES 2 : RÉSULTATS DES ACM RELATIFS AU SECTEUR INFORMEL

### Annexe 2.1 : Fiscalité

- Résultats d'ACM sur la construction du sous-indexe relatif à la perception des entreprises informelles sur la fiscalité

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,4009	54,40	54,40	0,0103	0,998	0,998
2	0,3361	45,60	100,00	0,0000	0,002	1,000
<b>Total</b>	<b>0,7370</b>			<b>0,0103</b>		

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### Annexe 2.2 : Commerce extérieur

- Résultats d'ACM sur la construction du sous-indexe relatif à la perception des entreprises informelles sur le commerce extérieur

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,7542	63,24	63,24	0,4971	0,824	0,824
2	0,4385	36,76	100,00	0,1064	0,176	1,000
<b>Total</b>	<b>1,1927</b>	<b>100</b>		<b>0,6035</b>		

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### Annexe 2.3 : Commerce intérieur

- Résultats de l'ACM sur la construction du sous-indexe de la perception des entreprises informelles sur la compétitivité interne

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,2792	29,13	29,13	0,0358	0,626	0,626
2	0,2153	22,46	51,59	0,0137	0,241	0,867
3	0,1678	17,50	69,09	0,0041	0,071	0,938
4	0,1533	15,99	85,08	0,0022	0,039	0,977
5	0,1430	14,92	100,00	0,0013	0,023	1,000
<b>Total</b>	<b>0,9586</b>			<b>0,0571</b>		

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

## Annexe 2.4 : Infrastructures et technologies

- Résultats d'ACM sur la construction du sous-indice de la perception des entreprises informelles sur les infrastructures et technologies

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,2786	20,76	20,76	0,0308	0,439	0,439
2	0,2632	19,61	40,38	0,0250	0,356	0,795
3	0,2145	15,98	56,36	0,0105	0,149	0,944
4	0,1691	12,60	68,95	0,0025	0,036	0,980
5	0,1556	11,60	80,55	0,0012	0,017	0,998
6	0,1356	10,10	90,65	0,0001	0,002	1,000
7	0,1254	9,35	100,00	0,0000	0,000	1,000
Total	1,3420			0,0701		

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

## Annexe 2.5 : Financement

- Résultats d'ACM sur la construction du sous-indice relatif à la perception des entreprises informelles sur le financement des activités des entreprises

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	1,0000	70,99	70,99	1,0000	0,987	0,987
2	0,4087	29,01	100,00	0,0128	0,013	1,000
Total	1,4087			1,0128		

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

## Annexe 2.6 : Covid-19

- Résultats de l'ACM sur la construction du sous-indice relatif à la perception des entreprises informelles sur la Covid-19

Axe	Résultats non ajustés			Résultats ajustés par la correction de Benzécri		
	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)	Inertie principale	Inertie principale (%)	Inertie principale cumulée (%)
1	0,8142	57,39	57,39	0,3949	0,900	0,900
2	0,6045	42,61	100,00	0,0436	0,100	1,000
Total	1,4187			0,5619	100,00%	

Source : Enquête RAEE. DGE/MEF, 2022

### Annexe 2.7 : Résultats des ordres ratios du modèle Probit ordonné (entreprises formelles)

<i>Variables</i>	(1) Ensemble	(2) Fiscalité	(3) Commerce intérieur	(4) Infrastructure s	(5) Financemen t	(6) Commerce extérieur	(7) COVID-19	(8) Performance
	dy/dx							
<i>Taille des entreprises (Réf. : Micros entreprise)</i>								
<i>Petite entreprise</i>								
1	0,036 (0,054)	0,002 (0,935)	-0,019 (0,272)	-0,006 (0,760)	-0,173 (0,000)	0,012 (0,005)	0,063 (0,001)	-0,037 (0,036)
2	0,014 (0,044)	0,000 (0,935)	-0,008 (0,287)	-0,002 (0,762)	0,093 (0,000)	0,052 (0,003)	0,016 (0,001)	-0,014 (0,055)
3	-0,000 (0,886)	-0,000 (0,938)	-0,000 (0,912)	-0,000 (0,923)	0,080 (0,000)	-0,030 (0,012)	-0,025 (0,001)	0,017 (0,035)
4	-0,014 (0,057)	-0,001 (0,935)	0,007 (0,273)	0,002 (0,760)		-0,034 (0,001)	-0,053 (0,001)	0,034 (0,043)
5	-0,036 (0,046)	-0,002 (0,935)	0,020 (0,281)	0,006 (0,761)				
<i>Moyenne entreprise</i>								
1	0,059 (0,080)	0,057 (0,154)	0,020 (0,506)	0,020 (0,532)	-0,085 (0,083)	0,023 (0,022)	0,077 (0,027)	0,014 (0,693)
2	0,021 (0,036)	0,005 (0,087)	0,007 (0,480)	0,007 (0,508)	0,050 (0,065)	0,086 (0,008)	0,016 (0,000)	0,003 (0,660)
3	-0,002 (0,557)	-0,003 (0,373)	-0,001 (0,629)	-0,001 (0,711)	0,035 (0,114)	-0,060 (0,041)	-0,031 (0,024)	-0,006 (0,693)
4	-0,023 (0,086)	-0,018 (0,163)	-0,008 (0,508)	-0,008 (0,535)		-0,050 (0,000)	-0,063 (0,009)	-0,011 (0,683)
5	-0,055 (0,047)	-0,040 (0,124)	-0,018 (0,489)	-0,018 (0,514)				
<i>Grande entreprise</i>								
1	0,151 (0,096)	0,050 (0,699)	-0,081 (0,180)	-0,098 (0,146)	-0,193 (0,238)	0,209 (0,013)	0,338 (0,044)	-0,033 (0,742)
2	0,036 (0,000)	0,004 (0,621)	-0,040 (0,308)	-0,054 (0,296)	0,101 (0,132)	0,282 (0,000)	-0,065 (0,485)	-0,012 (0,796)
3	-0,016 (0,392)	-0,003 (0,819)	-0,008 (0,600)	-0,017 (0,554)	0,092 (0,344)	-0,399 (0,000)	-0,116 (0,008)	0,015 (0,741)

4	-0,059 (0,088)	-0,016 (0,706)	0,027 (0,091)	0,032 (0,012)		-0,092 (0,000)	-0,158 (0,000)	0,030 (0,768)
5	-0,112 (0,015)	-0,036 (0,671)	0,101 (0,304)	0,137 (0,310)				
Niveau d'instruction du Manager (Réf, : Aucun)								
<i>Elémentaire</i>								
1	-0,050 (0,735)	0,107 (0,346)	-0,018 (0,905)	0,165 (0,129)	0,377 (0,040)	-0,020 (0,031)	-0,164 (0,308)	-0,034 (0,866)
2	-0,017 (0,735)	0,026 (0,333)	-0,003 (0,906)	0,064 (0,116)	-0,128 (0,081)	-0,129 (0,001)	0,056 (0,356)	0,012 (0,862)
3	0,002 (0,876)	0,035 (0,380)	0,003 (0,906)	0,003 (0,906)	-0,249 (0,085)	-0,091 (0,262)	0,052 (0,308)	0,013 (0,867)
4	0,019 (0,734)	-0,012 (0,611)	0,007 (0,905)	-0,062 (0,125)		0,241 (0,016)	0,055 (0,357)	0,010 (0,869)
5	0,046 (0,735)	-0,157 (0,344)	0,012 (0,906)	-0,169 (0,125)				
<i>Primaire</i>								
1	0,011 (0,929)	0,257 (0,006)	-0,068 (0,578)	0,035 (0,604)	0,325 (0,065)	-0,003 (0,757)	-0,025 (0,856)	-0,229 (0,102)
2	0,003 (0,931)	0,043 (0,050)	-0,017 (0,515)	0,021 (0,624)	-0,099 (0,079)	-0,013 (0,750)	0,012 (0,859)	0,012 (0,821)
3	-0,001 (0,925)	0,035 (0,364)	0,007 (0,679)	0,007 (0,672)	-0,226 (0,123)	0,006 (0,767)	0,007 (0,854)	0,096 (0,069)
4	-0,005 (0,929)	-0,057 (0,015)	0,027 (0,576)	-0,011 (0,583)		0,010 (0,742)	0,006 (0,852)	0,120 (0,078)
5	-0,009 (0,930)	-0,278 (0,044)	0,051 (0,543)	-0,052 (0,626)				
<i>Secondaire premier cycle</i>								
1	-0,067 (0,564)	0,151 (0,059)	-0,110 (0,338)	0,135 (0,047)	0,338 (0,025)	-0,006 (0,586)	-0,280 (0,023)	-0,276 (0,034)
2	-0,025 (0,471)	0,033 (0,140)	-0,033 (0,164)	0,058 (0,136)	-0,106 (0,001)	-0,025 (0,573)	0,050 (0,407)	-0,016 (0,769)
3	0,001 (0,953)	0,040 (0,297)	0,007 (0,687)	0,007 (0,698)	-0,232 (0,097)	0,010 (0,614)	0,098 (0,006)	0,118 (0,012)
4	0,026 (0,575)	-0,023 (0,103)	0,042 (0,341)	-0,050 (0,020)		0,020 (0,563)	0,132 (0,002)	0,174 (0,003)

5	0,066 (0,498)	-0,201 (0,148)	0,094 (0,232)	-0,149 (0,133)				
<i>Secondaire seconde cycle</i>								
1	-0,025 (0,825)	0,200 (0,004)	-0,087 (0,439)	0,089 (0,129)	0,367 (0,010)	-0,005 (0,554)	-0,264 (0,028)	-0,241 (0,057)
2	-0,008 (0,807)	0,039 (0,074)	-0,023 (0,242)	0,044 (0,247)	-0,123 (0,000)	-0,024 (0,525)	0,055 (0,358)	0,006 (0,893)
3	0,001 (0,875)	0,040 (0,294)	0,008 (0,657)	0,010 (0,551)	-0,245 (0,076)	0,010 (0,603)	0,091 (0,007)	0,102 (0,023)
4	0,010 (0,826)	-0,038 (0,000)	0,034 (0,439)	-0,031 (0,053)		0,020 (0,488)	0,118 (0,000)	0,132 (0,000)
5	0,022 (0,813)	-0,240 (0,072)	0,068 (0,337)	-0,112 (0,250)				
<i>Universitaire</i>								
1	-0,042 (0,711)	0,192 (0,005)	-0,084 (0,453)	0,074 (0,191)	0,346 (0,015)	0,005 (0,551)	-0,281 (0,019)	-0,204 (0,106)
2	-0,014 (0,660)	0,038 (0,080)	-0,022 (0,249)	0,039 (0,306)	-0,111 (0,000)	0,021 (0,574)	0,050 (0,400)	0,021 (0,661)
3	0,002 (0,858)	0,040 (0,291)	0,007 (0,658)	0,010 (0,547)	-0,235 (0,088)	-0,013 (0,525)	0,098 (0,003)	0,085 (0,058)
4	0,016 (0,715)	-0,036 (0,000)	0,033 (0,452)	-0,025 (0,090)		-0,014 (0,605)	0,133 (0,000)	0,099 (0,006)
5	0,038 (0,677)	-0,234 (0,079)	0,065 (0,351)	-0,098 (0,311)				
<i>Nationalité du Manager (Réf. : Béninoise)</i>								
<i>Nationalité étrangère africaine</i>								
1	-0,028 (0,551)	0,098 (0,169)	-0,079 (0,072)	0,028 (0,696)	0,098 (0,246)	-0,006 (0,611)	-0,001 (0,983)	-0,061 (0,238)
2	-0,012 (0,589)	0,007 (0,008)	-0,038 (0,167)	0,010 (0,663)	-0,059 (0,285)	-0,025 (0,635)	-0,000 (0,984)	-0,032 (0,413)
3	-0,001 (0,799)	-0,009 (0,418)	-0,007 (0,491)	-0,001 (0,851)	-0,039 (0,186)	0,011 (0,522)	0,001 (0,983)	0,028 (0,214)
4	0,011	-0,032	0,027	-0,011		0,019	0,001	0,066

		(0,539)	(0,182)	(0,026)	(0,699)		(0,673)	(0,983)	(0,341)
	5	0,030 (0,584)	-0,063 (0,102)	0,097 (0,164)	-0,026 (0,672)				
Nationalité étrangère hors Afrique									
	1	-0,063 (0,098)	0,041 (0,525)	-0,110 (0,001)	0,071 (0,213)	0,101 (0,093)	0,040 (0,102)	0,036 (0,498)	-0,004 (0,938)
	2	-0,030 (0,177)	0,004 (0,443)	-0,060 (0,017)	0,021 (0,091)	-0,061 (0,121)	0,111 (0,028)	0,007 (0,254)	-0,001 (0,939)
	3	-0,005 (0,466)	-0,002 (0,692)	-0,018 (0,196)	-0,005 (0,505)	-0,041 (0,057)	-0,101 (0,094)	-0,014 (0,496)	0,002 (0,938)
	4	0,022 (0,059)	-0,013 (0,534)	0,034 (0,000)	-0,029 (0,217)		-0,051 (0,001)	-0,028 (0,454)	0,003 (0,938)
	5	0,076 (0,173)	-0,030 (0,493)	0,154 (0,019)	-0,058 (0,134)				
Secteur d'activité de l'entreprise (Réf. : Agriculture)									
Pêche syviculture et exploitation forestière									
	1	-0,052 (0,516)	-0,269 (0,467)	0,004 (0,954)	0,227 (0,416)	0,287 (0,198)	0,043 (0,380)	-0,030 (0,792)	0,113 (0,336)
	2	-0,050 (0,446)	0,025 (0,576)	0,003 (0,954)	0,106 (0,309)	-0,163 (0,156)	0,185 (0,156)	-0,071 (0,802)	0,093 (0,547)
	3	-0,036 (0,381)	0,085 (0,457)	0,002 (0,955)	0,025 (0,771)	-0,124 (0,291)	-0,049 (0,733)	-0,006 (0,896)	-0,047 (0,215)
	4	-0,003 (0,850)	0,085 (0,465)	-0,000 (0,948)	-0,074 (0,487)		-0,178 (0,143)	0,108 (0,803)	-0,160 (0,498)
	5	0,141 (0,427)	0,075 (0,550)	-0,009 (0,954)	-0,284 (0,366)				
Activités Extractives									
	1	0,070 (0,406)	-0,410 (0,113)	0,073 (0,315)	0,098 (0,364)	0,063 (0,749)	0,023 (0,068)	0,079 (0,396)	0,150 (0,161)
	2	0,042 (0,489)	0,019 (0,678)	0,048 (0,405)	0,068 (0,493)	-0,028 (0,730)	0,126 (0,042)	0,092 (0,555)	0,102 (0,506)
	3	0,015 (0,630)	0,104 (0,286)	0,020 (0,552)	0,033 (0,647)	-0,035 (0,763)	0,003 (0,967)	-0,022 (0,203)	-0,063 (0,033)
	4	-0,021	0,132	-0,019	-0,022		-0,152	-0,149	-0,188

		(0,279)	(0,066)	(0,155)	(0,272)		(0,193)	(0,531)	(0,415)
	5	-0,107 (0,501)	0,155 (0,017)	-0,121 (0,425)	-0,178 (0,528)				
<b>Industrie Agro-Alimentaire</b>									
	1	0,004 (0,959)	-0,296 (0,253)	-0,003 (0,963)	0,062 (0,545)	0,158 (0,421)	0,009 (0,228)	0,035 (0,691)	0,122 (0,248)
	2	0,003 (0,960)	0,025 (0,577)	-0,003 (0,963)	0,048 (0,624)	-0,079 (0,342)	0,060 (0,254)	0,052 (0,742)	0,096 (0,532)
	3	0,002 (0,960)	0,090 (0,359)	-0,002 (0,962)	0,028 (0,704)	-0,080 (0,489)	0,032 (0,628)	-0,007 (0,482)	-0,051 (0,080)
	4	-0,001 (0,957)	0,094 (0,194)	0,000 (0,967)	-0,009 (0,483)		-0,100 (0,396)	-0,080 (0,737)	-0,168 (0,469)
	5	-0,008 (0,960)	0,087 (0,097)	0,007 (0,962)	-0,128 (0,647)				
<b>Autres Ind manufacturières</b>									
	1	0,094 (0,343)	-0,483 (0,063)	0,152 (0,111)	0,153 (0,218)	-0,047 (0,824)	0,013 (0,254)	0,110 (0,268)	0,074 (0,518)
	2	0,053 (0,411)	0,009 (0,841)	0,078 (0,183)	0,090 (0,371)	0,017 (0,832)	0,083 ( 0,211)	0,110 (0,481)	0,074 (0,636)
	3	0,016 (0,611)	0,102 (0,296)	0,019 (0,578)	0,034 (0,642)	0,030 (0,818)	0,026 (0,699)	-0,034 (0,129)	-0,028 (0,413)
	4	-0,030 (0,290)	0,155 (0,030)	-0,050 (0,086)	-0,043 (0,186)		-0,123 (0,313)	-0,185 (0,438)	-0,120 (0,615)
	5	-0,133 (0,423)	0,217 (0,008)	-0,199 (0,203)	-0,233 (0,413)				
<b>Electricité et eau</b>									
	1	0,105 (0,264)	-0,297 (0,256)	0,016 (0,825)	0,122 (0,270)	0,096 (0,640)	0,024 (0,078)	0,146 (0,198)	0,101 (0,346)
	2	0,057 (0,363)	0,025 (0,577)	0,013 (0,831)	0,079 (0,428)	-0,044 (0,610)	0,127 (0,045)	0,122 (0,431)	0,088 (0,566)
	3	0,016 (0,615)	0,091 (0,359)	0,007 (0,840)	0,034 (0,635)	-0,052 (0,664)	0,002 (0,981)	-0,049 (0,128)	-0,041 (0,168)
	4	-0,035 (0,184)	0,094 (0,198)	-0,003 (0,794)	-0,031 (0,170)		-0,153 ( 0,191)	-0,219 (0,363)	-0,149 (0,523)
	5	-0,143	0,088	-0,034	-0,204				

(0,375) (0,107) (0,833) (0,469)

### BTP

1	0,101 (0,203)	-0,359 (0,153)	0,087 (0,199)	0,146 (0,147)	0,059 (0,759)	0,012 (0,065)	0,139 (0,107)	0,107 (0,295)
2	0,055 (0,352)	0,022 (0,612)	0,055 (0,328)	0,087 (0,370)	-0,026 (0,740)	0,076 (0,110)	0,120 (0,435)	0,090 (0,555)
3	0,016 (0,613)	0,100 (0,305)	0,021 (0,529)	0,034 (0,639)	-0,033 (0,773)	0,029 (0,663)	-0,046 (0,000)	-0,043 (0,085)
4	-0,033 (0,050)	0,116 (0,094)	-0,025 (0,016)	-0,041 (0,003)		-0,116 (0,313)	-0,213 (0,360)	-0,154 (0,505)
5	-0,140 (0,365)	0,121 (0,006)	-0,139 (0,351)	-0,227 (0,414)				

### Commerce

1	0,077 (0,317)	-0,459 (0,066)	0,163 (0,015)	0,131 (0,184)	0,138 (0,464)	0,015 (0,011)	0,116 (0,164)	0,109 (0,280)
2	0,045 (0,441)	0,013 (0,773)	0,081 (0,146)	0,082 (0,398)	-0,067 (0,377)	0,091 (0,048)	0,112 (0,465)	0,091 (0,551)
3	0,016 (0,620)	0,104 (0,287)	0,018 (0,596)	0,034 (0,635)	-0,071 (0,529)	0,023 (0,723)	-0,037 (0,000)	-0,044 (0,066)
4	-0,024 (0,111)	0,148 (0,031)	-0,055 (0,000)	-0,034 (0,003)		-0,129 (0,261)	-0,191 (0,408)	-0,156 (0,499)
5	-0,115 (0,455)	0,194 (0,000)	-0,207 (0,159)	-0,213 (0,442)				

### Restaurants et hôtels

1	0,097 (0,257)	-0,386 (0,131)	0,081 (0,283)	0,068 (0,514)	0,182 (0,352)	0,011 (0,168)	0,150 (0,110)	0,078 (0,463)
2	0,054 (0,377)	0,021 (0,642)	0,052 (0,372)	0,052 (0,600)	-0,093 (0,260)	0,073 (0,173)	0,123 (0,425)	0,077 (0,619)
3	0,016 (0,611)	0,103 (0,293)	0,020 (0,538)	0,029 (0,691)	-0,089 (0,437)	0,029 (0,655)	-0,051 (0,008)	-0,030 (0,295)
4	-0,031 (0,135)	0,125 (0,078)	-0,022 (0,159)	-0,011 (0,447)		-0,114 (0,335)	-0,222 (0,344)	-0,125 (0,593)
5	-0,136 (0,390)	0,138 (0,012)	-0,131 (0,393)	-0,137 (0,626)				

### Transports

1	0,231 (0,016)	-0,468 (0,065)	0,101 (0,186)	0,127 (0,229)	0,157 (0,429)	0,028 (0,086)	0,180 (0,055)	0,160 (0,142)
2	0,083 (0,162)	0,011 (0,798)	0,061 (0,292)	0,081 (0,411)	-0,078 (0,354)	0,141 (0,035)	0,127 (0,408)	0,103 (0,500)
3	-0,001 (0,980)	0,103 (0,289)	0,021 (0,521)	0,035 (0,634)	-0,079 (0,495)	-0,009 (0,907)	-0,063 (0,001)	-0,068 (0,028)
4	-0,085 (0,002)	0,150 (0,031)	-0,030 (0,080)	-0,033 (0,084)		-0,160 (0,171)	-0,244 (0,295)	-0,195 (0,399)
5	-0,229 (0,141)	0,203 (0,000)	-0,153 (0,315)	-0,210 (0,454)				
<b>Postes et télécommunications</b>								
1	0,063 (0,435)	-0,555 (0,027)	0,057 (0,401)	0,145 (0,160)	0,058 (0,761)	0,026 (0,010)	0,186 (0,037)	0,107 (0,300)
2	0,039 (0,517)	-0,005 (0,902)	0,040 (0,484)	0,087 (0,373)	-0,025 (0,741)	0,135 (0,012)	0,127 (0,407)	0,091 (0,554)
3	0,015 (0,643)	0,088 (0,372)	0,018 (0,594)	0,034 (0,638)	-0,033 (0,775)	-0,004 (0,959)	-0,065 (0,000)	-0,044 (0,102)
4	-0,019 (0,284)	0,170 (0,013)	-0,014 (0,134)	-0,040 (0,020)		-0,157 (0,173)	-0,248 (0,285)	-0,155 (0,504)
5	-0,099 (0,529)	0,302 (0,000)	-0,100 (0,501)	-0,226 (0,417)				
<b>Banques et organismes financiers</b>								
1	0,122 (0,283)	-0,392 (0,129)	0,166 (0,138)	0,070 (0,549)	0,244 (0,235)	0,099 (0,110)	0,138 (0,232)	0,187 (0,113)
2	0,062 (0,335)	0,020 (0,651)	0,082 (0,170)	0,053 (0,608)	-0,133 (0,159)	0,284 (0,001)	0,120 (0,440)	0,105 (0,493)
3	0,015 (0,636)	0,103 (0,291)	0,017 (0,621)	0,029 (0,690)	-0,111 (0,337)	-0,180 (0,191)	-0,046 (0,175)	-0,080 (0,029)
4	-0,041 (0,262)	0,127 (0,078)	-0,056 (0,136)	-0,012 (0,604)		-0,203 (0,077)	-0,212 (0,381)	-0,212 (0,362)
5	-0,158 (0,348)	0,142 (0,019)	-0,209 (0,192)	-0,141 (0,630)				
<b>Administration publique et sécurité sociale</b>								
1	0,079 (0,438)	-0,086 (0,759)	0,117 (0,379)	0,056 (0,666)	0,131 (0,530)	0,054 (0,105)	0,014 (0,893)	0,052 (0,629)

2	0,046 (0,481)	0,013 (0,784)	0,067 (0,333)	0,045 (0,687)	-0,063 (0,488)	0,211 (0,011)	0,023 (0,897)	0,059 (0,706)
3	0,016 (0,620)	0,032 (0,766)	0,021 (0,526)	0,026 (0,729)	-0,068 (0,570)	-0,079 (0,458)	-0,002 (0,890)	-0,019 (0,526)
4	-0,024 (0,405)	0,025 (0,751)	-0,036 (0,441)	-0,008 (0,772)		-0,187 (0,107)	-0,036 (0,897)	-0,093 (0,695)
5	-0,117 (0,492)	0,016 (0,738)	-0,169 (0,353)	-0,120 (0,699)				
Education								
1	0,031 (0,741)	-0,261 (0,336)	-0,029 (0,681)	0,102 (0,378)	0,163 (0,423)	0,023 (0,228)	0,146 (0,189)	0,022 (0,845)
2	0,021 (0,753)	0,025 (0,577)	-0,029 (0,661)	0,070 (0,489)	-0,081 (0,358)	0,125 (0,124)	0,122 (0,431)	0,030 (0,857)
3	0,010 (0,775)	0,083 (0,408)	-0,020 (0,641)	0,034 (0,644)	-0,082 (0,486)	0,004 (0,963)	-0,049 (0,114)	-0,007 (0,824)
4	-0,008 (0,720)	0,082 (0,289)	-0,001 (0,886)	-0,023 (0,359)		-0,151 (0,209)	-0,219 (0,361)	-0,045 (0,856)
5	-0,054 (0,755)	0,071 (0,234)	0,079 (0,654)	-0,182 (0,524)				
Santé et action sociale								
1	0,072 (0,360)	-0,368 (0,144)	0,066 (0,340)	0,189 (0,071)	0,203 (0,293)	0,030 (0,005)	0,220 (0,016)	0,184 (0,090)
2	0,043 (0,467)	0,022 (0,621)	0,045 (0,432)	0,100 (0,307)	-0,106 (0,189)	0,147 (0,005)	0,127 (0,409)	0,105 (0,494)
3	0,016 (0,626)	0,101 (0,300)	0,019 (0,566)	0,030 (0,677)	-0,097 (0,394)	-0,013 (0,847)	-0,078 (0,000)	-0,079 (0,010)
4	-0,022 (0,176)	0,119 (0,088)	-0,017 (0,129)	-0,058 (0,003)		-0,163 (0,156)	-0,268 (0,247)	-0,210 (0,364)
5	-0,109 (0,480)	0,127 (0,009)	-0,113 (0,451)	-0,261 (0,347)				
Autres services								
1	0,136 (0,080)	-0,416 (0,096)	0,124 (0,065)	0,128 (0,197)	0,152 (0,423)	0,023 (0,001)	0,167 (0,048)	0,114 (0,260)
2	0,067	0,018	0,070	0,081	-0,075	0,124	0,126	0,093

		(0,260)	(0,686)	(0,214)	(0,405)	(0,330)	(0,008)	(0,413)	(0,543)
3	0,014	0,104	0,021	0,035	-0,077	0,004	-0,058	-0,047	
	(0,657)	(0,285)	(0,529)	(0,634)	(0,497)	(0,946)	(0,000)	(0,056)	
4	-0,047	0,135	-0,039	-0,033		-0,151	-0,235	-0,160	
	(0,003)	(0,050)	(0,000)	(0,005)		(0,188)	(0,311)	(0,486)	
5	-0,170	0,160	-0,175	-0,210					
	(0,267)	(0,000)	(0,235)	(0,449)					

Forme juridique (Réf. : *Entreprise individuelle*)

*Entreprise SARL*

1	-0,043	0,036	0,018	-0,007	0,013	-0,008	-0,027	0,015	
	(0,017)	(0,097)	(0,291)	(0,690)	(0,615)	(0,070)	(0,142)	(0,404)	
2	-0,016	0,004	0,007	-0,003	-0,007	-0,028	-0,006	0,005	
	(0,017)	(0,108)	(0,298)	(0,689)	(0,614)	(0,053)	(0,153)	(0,414)	
3	0,001	-0,001	-0,000	-0,000	-0,006	0,017	0,011	-0,007	
	(0,504)	(0,280)	(0,898)	(0,771)	(0,616)	(0,059)	(0,142)	(0,407)	
4	0,017	-0,011	-0,007	0,003		0,019	0,022	-0,013	
	(0,019)	(0,098)	(0,291)	(0,690)		(0,056)	(0,143)	(0,406)	
5	0,041	-0,028	-0,018	0,007					
	(0,016)	(0,099)	(0,294)	(0,689)					

*Entreprise SA*

1	-0,071	-0,025	0,031	0,065	0,033	-0,014	-0,100	0,067	
	(0,017)	(0,530)	(0,273)	(0,103)	(0,442)	(0,015)	(0,001)	(0,021)	
2	-0,029	-0,003	0,011	0,019	-0,018	-0,059	-0,046	0,015	
	(0,045)	(0,555)	(0,241)	(0,047)	(0,450)	(0,016)	(0,046)	(0,007)	
3	-0,002	-0,001	-0,001	-0,004	-0,014	0,027	0,039	-0,031	
	(0,642)	(0,705)	(0,687)	(0,351)	(0,434)	(0,001)	(0,001)	(0,023)	
4	0,027	0,007	-0,012	-0,026		0,046	0,107	-0,052	
	(0,012)	(0,521)	(0,278)	(0,106)		(0,056)	(0,010)	(0,011)	
5	0,074	0,022	-0,030	-0,053					
	(0,040)	(0,545)	(0,249)	(0,063)					

L'âge de l'entreprise (Réf. : *Moins de 5 ans*)

*5 à 10 ans*

1	0,018	-0,038	-0,006	-0,046	0,029	-0,005		0,042	
	(0,371)	(0,175)	(0,775)	(0,046)	(0,352)	(0,297)		(0,034)	

2	0,007 (0,386)	-0,003 (0,152)	-0,002	-0,015 (0,033)	-0,017 (0,348)	-0,021 (0,277)	0,017 (0,069)	
3	0,001 (0,570)	0,002 (0,330)	0,000 (0,773)	0,002 (0,328)	-0,012 (0,358)	0,012 (0,312)	-0,019 (0,035)	
4	-0,007 (0,369)	0,012 (0,180)	0,002 (0,775)	0,018 (0,049)		0,014 (0,25)	-0,040 (0,047)	
5	-0,019 (0,383)	0,027 (0,163)	0,006 (0,774)	0,041 (0,035)				
<i>Plus de 10 ans</i>								
1	0,037 (0,096)	-0,053 (0,076)	0,001 (0,979)	-0,051 (0,032)	-0,043 (0,194)	-0,004 (0,463)	0,041 (0,059)	
2	0,014 (0,109)	-0,005 (0,068)	0,000 (0,979)	-0,018 (0,026)	0,023 (0,202)	-0,015 (0,456)	0,017 (0,085)	
3	0,000 (0,876)	0,002 (0,309)	-0,000 (0,978)	0,002 (0,379)	0,020 (0,188)	0,010 (0,470)	-0,019 (0,059)	
4	-0,014 (0,098)	0,017 (0,080)	-0,000 (0,979)	0,021 (0,035)		0,010 (0,447)	-0,039 (0,068)	
5	-0,037 (-0,082)	0,039 (0,070)	-0,001 (0,979)	0,047 (0,025)				
<i>Sexe du Manager (Réf. : Féminin)</i>								
<i>Homme</i>								
1	-0,038 (0,061)	0,000 (0,985)	-0,031 (0,132)	-0,002 (0,919)	0,028 (0,369)	0,005 (0,233)	0,010 (0,603)	-0,008 (0,706)
2	-0,013 (0,043)	0,000 (0,985)	-0,011 (0,107)	-0,001 (0,919)	-0,015 (0,359)	0,019 (0,246)	0,003 (0,623)	-0,002 (0,695)
3	0,001 (0,420)	-0,000 (0,985)	0,001 (0,438)	0,000 (0,951)	-0,013 (0,382)	-0,010 (0,202)	-0,004 (0,604)	0,004 (0,706)
4	0,015 (0,066)	-0,000 (0,985)	0,012 (0,138)	0,001 (0,919)		-0,014 (0,273)	-0,009 (0,609)	0,007 (0,702)
5	0,036 (0,046)	-0,000 (0,985)	0,029 (0,112)	0,002 (0,919)				

Notes :Les coefficients sans parenthèses sont les Ordre ratios dy/dx. Et les p-value sont entre parenthèses. \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

### Annexe 2.8 : Résultats des ordres ratios du modèle Probit ordonné (entreprises informelles)

(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7)

<i>Variables</i>	Ensemble	Fiscalité	Commerce intérieur	Infrastructures	Financement	Commerce extérieur	COVID-19
Tranche du chiffre d'affaires (Réf, Moins de 100000)							
<i>[100000 ; 500 000[</i>							
1	-0,090 (0,001)	-0,140 (0,001)	-0,042 (0,119)	-0,090 (0,002)	-0,008 (0,753)	-0,007 (0,547)	0,090 (0,019)
2	-0,035 (0,003)	0,078 (0,001)	-0,014 (0,135)	-0,034 (0,003)	-0,002 (0,753)	-0,001 (0,608)	0,009 (0,034)
3	0,001 (0,784)	0,062 (0,001)	0,000 (0,740)	0,002 (0,610)	0,004 (0,753)	-0,003 (0,538)	-0,004 (0,196)
4	0,035 (0,002)		0,015 (0,133)	0,035 (0,003)	0,006 (0,753)	0,001 (0,546)	-0,095 (0,019)
5	0,088 (0,001)		0,040 (0,119)	0,088 (0,003)		0,009 (0,548)	
<i>[500 000 ; 1000 000[</i>							
1	-0,090 (0,032)	-0,292 (0,000)	0,034 (0,470)	-0,115 (0,005)	0,030 (0,497)	-0,017 (0,441)	0,097 (0,127)
2	-0,035 (0,084)	0,133 (0,000)	0,008 (0,425)	-0,048 (0,032)	0,004 ( 0,403)	-0,002 (0,536)	0,009 (0,058)
3	0,001 (0,854)	0,159 (0,001)	-0,003 (0,549)	-0,002 (0,758)	-0,014 (0,497)	-0,007 (0,416)	-0,004 (0,466)
4	0,035 (0,030)		-0,013 (0,469)	0,043 (0,003)	-0,020 (0,475)	0,003 (0,367)	-0,102 (0,105)
5	0,089 (0,068)		-0,027 (0,450)	0,122 (0,025)		0,023 ( 0,448)	
<i>[1000 000 ; 5000 000[</i>							
1	-0,007 (0,892)	-0,161 (0,030)	-0,004 (0,920)	-0,039 (0,441)	-0,043 (0,234)	-0,020 (0,367)	0,098 (0,141)
2	-0,002 (0,894)	0,088 (0,014)	-0,001 (0,921)	-0,012 (0,488)	-0,013 (0,332)	-0,002 (0,485)	0,009 (0,061)
3	0,001 (0,889)	0,073 (0,067)	0,000 (0,917)	0,003 (0,332)	0,021 (0,234)	-0,008 (0,357)	-0,004 (0,484)
4	0,003 (0,892)		0,002 (0,920)	0,016 (0,440)	0,035 (0,272)	0,003 (0,285)	-0,103 (0,116)
5	0,005 (0,893)		0,004 (0,921)	0,032 (0,472)		0,027 (0,378)	

[5000 000 ; et plus[

1	-0,135 (0,013)	-0,257 (0,170)	-0,078 (0,137)	-0,146 (0,025)	-0,020 (0,812)	-0,090 (0,033)	0,205 (0,119)
2	-0,063 (0,102)	0,124 (0,033)	-0,029 (0,248)	-0,069 (0,149)	-0,005 (0,840)	-0,009 (0,345)	0,010 (0,106)
3	-0,009 (0,602)	0,133 (0,310)	-0,003 (0,711)	-0,012 (0,634)	0,010 (0,811)	-0,034 (0,044)	-0,021 (0,412)
4	0,049 (0,002)		0,026 (0,115)	0,051 (0,001)	0,015 (0,822)	0,001 (0,876)	-0,194 (0,061)
5	0,158 (0,094)		0,083 (0,217)	0,176 (0,150)		0,133 (0,056)	

Niveau d'instruction du Manager (Réf. : Aucun)

<i>Elémentaire</i>				0,029 (0,555)			
1	0,060 (0,199)	-0,131 (0,080)	0,034 (0,406)	0,011 (0,554)	-0,080 (0,109)	-0,012 (0,606)	0,111 (0,083)
2	0,021 (0,175)	0,072 (0,071)	0,013 (0,389)	-0,001 (0,733)	-0,009 (0,431)	0,000 (0,873)	0,015 (0,075)
3	-0,002 (0,666)	0,059 (0,103)	0,001 (0,559)	-0,012 (0,556)	0,042 (0,120)	-0,007 (0,592)	0,002 (0,758)
4	-0,023 (0,201)		-0,012 (0,415)	-0,028 (0,554)	0,046 (0,133)	0,002 (0,585)	-0,128 (0,072)
5	-0,056 (0,179)		-0,036 (0,391)			0,016 ( 0,600)	

*Primaire*

1	0,041 (0,315)	-0,094 (0,115)	0,075 (0,041)	0,015 (0,745)	-0,019 (0,654)	0,010 (0,506)	0,120 (0,024)
2	0,016 (0,319)	0,054 (0,125)	0,025 (0,050)	0,006 (0,748)	0,000 (0,909)	0,000 (0,943)	0,016 (0,050)
3	-0,000 (0,856)	0,041 (0,112)	-0,001 (0,861)	-0,000 (0,865)	0,010 (0,655)	0,006 (0,519)	0,001 (0,830)
4	-0,016 (0,321)		-0,027 (0,048)	-0,006 (0,745)	0,009 (0,647)	-0,003 (0,503)	-0,137 (0,026)
5	-0,041 (0,314)		-0,073 (0,044)	-0,014 (0,748)		-0,013 (0,513)	

*Secondaire premier cycle*

1	0,048 (0,180)	-0,073 (0,200)	0,058 (0,075)	0,052 (0,218)	-0,193 (0,000)	-0,126 (0,000)	0,075 (- 0,112)
2	0,018 (0,205)	0,042 (- 0,211)	0,020 (0,098)	0,017 (0,261)	-0,086 (0,000)	0,008 (0,290)	0,012 (0,153)
3	-0,001 (0,715)	0,030 (0,193)	0,001 (0,829)	-0,003 (0,346)	0,099 (0,000)	-0,055 (0,000)	0,003 (0,423)
4	-0,018 (0,179)		-0,020 (0,080)	-0,021 (0,221)	0,180 (0,000)	-0,015 (0,024)	-0,090 (0,120)
5	-0,046 (0,197)		-0,059 (0,087)	-0,046 (0,244)		0,187 (0,000)	
<i>Secondaire seconde cycle</i>							
1	0,001 (0,980)	-0,099 (0,107)	0,026 (0,457)	-0,029 (0,493)	-0,007 (0,886)	0,050 (0,010)	0,172 (0,002)
2	0,000 (0,980)	0,056 (0,117)	0,010 (0,457)	-0,013 (0,485)	0,000 (0,900)	0,003 (0,552)	0,018 (0,017)
3	0,000 (0,980)	0,043 (0,103)	0,001 (0,566)	-0,001 (0,562)	0,003 (0,886)	0,027 (0,024)	-0,004 (0,514)
4	-0,000 (0,980)		-0,009 (0,456)	0,011 (0,497)	0,003 (0,885)	-0,021 (0,034)	-0,186 (0,002)
5	-0,001 (0,980)		-0,028 (0,458)	0,033 (0,486)		-0,059 (0,009)	
<i>Universitaire</i>							
1	-0,030 (0,453)	-0,207 (0,003)	0,033 (0,382)	-0,054 (0,226)	-0,029 (0,561)	0,005 (0,750)	0,148 (0,022)
2	-0,015 (0,464)	0,103 (0,003)	0,013 (0,379)	-0,027 (0,229)	-0,000 (0,934)	0,000 (0,991)	0,018 (0,028)
3	-0,003 (0,533)	0,104 (0,006)	0,001 (0,554)	-0,005 (0,373)	0,015 (0,561)	0,003 (0,752)	-0,002 (0,824)
4	0,010 (0,453)		-0,011 (0,385)	0,019 (0,230)	0,014 (0,564)	-0,001 (0,751)	-0,164 (- 0,018)
5	0,037 (0,461)		-0,036 (0,379)	0,067 (0,228)		-0,007 (0,751)	

Nationalité du Manager (Réf. : *Béninoise*)

Nationalité étrangère africaine

1	-0,057 (50,195)	-0,128 (0,115)	0,046 (0,431)	-0,079 (0,062)	-0,010 (0,796)	-0,114 (0,002)	-0,062 (0,427)
2	-0,025 (0,281)	0,055 (0,056)	0,012 (0,350)	-0,040 (0,147)	-0,002 (0,810)	-0,013 (0,335)	-0,007 (0,527)
3	-0,003 (0,599)	0,073 (0,169)	-0,003 (0,620)	-0,008 (0,448)	0,005 (0,796)	-0,043 (0,002)	0,001 (0,749)
4	0,020 (0,154)		-0,017 (0,441)	0,027 (0,028)	0,007 (0,801)	0,004 (0,527)	0,068 (0,455)
5	0,066 (0,271)		-0,039 (0,383)	0,100 (0,143)		0,167 (0,008)	
Nationalité étrangère hors Afrique							
1	-0,062 (0,074)	-0,315 (0,332)	0,133 (0,644)	-0,113 (0,131)	0,138 (0,050)	-0,126 (0,122)	-0,048 (0,360)
2	-0,028 (0,131)	0,085 (0,000)	0,024 (0,178)	-0,065 (0,298)	-0,003 (0,856)	-0,016 (0,492)	-0,005 (0,443)
3	-0,004 (0,438)	0,230 (0,498)	-0,016 (0,775)	-0,021 (0,574)	-0,064 (0,036)	-0,047 (0,088)	0,001 (0,290)
4	0,022 (0,045)		-0,049 (0,640)	0,034 (0,000)	-0,071 (0,006)	0,002 (0,922)	0,052 (0,380)
5	0,073 (0,127)		-0,092 (0,525)	0,166 (0,321)		0,187 (0,196)	
Secteur d'activités de l'entreprise (Réf, Industrie)							
TIC							
1	-0,037 (0,727)	0,237 (0,032)	-0,063 (0,514)	-0,077 (0,404)	0,372 (0,004)	0,735 (0,000)	-0,146 (0,240)
2	-0,011 (0,759)	-0,119 (0,066)	-0,017 (0,594)	-0,034 (0,500)	0,243 (0,000)	-0,170 (0,011)	-0,017 (0,447)
3	0,004 (0,656)	-0,118 (0,016)	0,008 (0,379)	-0,003 (0,821)	-0,225 (0,000)	-0,441 (0,000)	0,002 (0,838)
4	0,016 (0,729)		0,028 (0,521)	0,029 (0,359)	-0,391 (0,000)	-0,091 (0,000)	0,161 (0,298)
5	0,029 (0,748)		0,045 (0,567)	0,086 (0,493)		-0,033 (0,014)	
Santé							
1	0,062 (0,729)	0,108 (0,614)	-0,147 (0,061)	0,108 (0,545)	0,392 (0,128)	0,745 (0,000)	0,014 (0,932)

2	0,011 (0,617)	-0,046 (0,661)	-0,059 (0,200)	0,022 (0,285)	0,233 (0,078)	-0,178 (0,078)	0,001 (0,923)
3	-0,011 (0,768)	-0,062 (0,573)	0,001 (0,933)	-0,015 (0,669)	-0,232 (0,016)	-0,442 (0,000)	-0,002 (0,935)
4	-0,025 (0,722)		0,064 (0,053)	-0,043 (0,534)	-0,393 (0,000)	-0,091 (0,000)	-0,013 (0,931)
5	-0,036 (0,693)		0,140 (0,178)	-0,071 (0,446)		-0,033 (0,014)	
<i>Commerce</i>							
1	-0,057 (0,198)	0,105 (0,067)	-0,064 (0,133)	-0,011 (0,785)	0,124 (0,000)	-0,051 (0,003)	-0,063 (0,283)
2	-0,018 (0,165)	-0,044 (0,046)	-0,017 (0,112)	-0,004 (0,781)	0,264 (0,000)	-0,311 (0,000)	-0,005 (0,220)
3	0,005 (0,389)	-0,061 (0,090)	0,008 (0,266)	0,001 (0,815)	-0,085 (0,000)	-0,062 (0,002)	0,005 (0,407)
4	0,024 (0,215)		0,029 (0,146)	0,004 (0,786)	-0,304 (0,000)	0,167 (0,000)	0,062 (0,268)
5	0,046 (0,159)		0,045 (0,100)	0,010 (0,782)		0,257 (0,000)	
<i>BTP</i>							
1	-0,052 (0,447)	0,419 (0,000)	-0,054 (0,370)	-0,055 (0,407)	0,433 (0,000)	0,561 (0,000)	-0,251 (0,000)
2	-0,016 (0,508)	-0,252 (0,000)	-0,014 (0,435)	-0,022 (0,468)	0,211 (0,000)	-0,034 (0,733)	-0,045 (0,004)
3	0,005 (0,410)	-0,167 (0,000)	0,007 (0,346)	-0,000 (0,933)	-0,246 (0,000)	-0,404 (0,000)	-0,022 (0,210)
4	0,022 (0,449)		0,024 (0,377)	0,021 (0,392)	-0,398 (0,000)	-0,090 (0,000)	0,317 (0,000)
5	0,041 (0,487)		0,037 (0,406)	0,057 (0,458)		-0,033 (0,014)	
<i>Autres Services</i>							
1	-0,185 (0,000)	0,271 (0,001)	-0,215 (0,000)	-0,117 (0,017)	0,465 (0,000)	0,488 (0,000)	-0,137 (0,073)
2	-0,104 (0,000)	-0,142 (0,003)	-0,119 (0,000)	-0,062 (0,024)	0,191 (0,000)	0,014 (0,777)	-0,015 (0,167)
3	-0,029	-0,129	-0,036	-0,015	-0,256	-0,380	0,003

		(0,106)	(0,001)	(0,103)	(0,208)	(0,000)	(0,000)	(0,629)
	4	0,062 (0,001)		0,077 (0,000)	0,039 (0,019)	-0,401 (0,000)	-0,089 (0,000)	0,149 (0,086)
	5	0,257 (0,000)		0,292 (0,000)	0,154 (0,026)		-0,033 (0,013)	
	<i>Transport</i>							
	1	-0,083 (0,245)	0,356 (0,000)	-0,225 (0,000)	0,069 (0,454)	0,325 (0,000)	0,732 (0,000)	-0,010 (0,938)
	2	-0,029 (0,327)	-0,202 (0,002)	-0,132 (0,003)	0,017 (0,375)	0,263 (0,000)	-0,167 (0,000)	-0,000 (0,941)
	3	0,004 (0,454)	-0,154 (0,002)	-0,048 (0,199)	-0,008 (0,560)	-0,205 (0,000)	-0,440 (0,000)	0,001 (0,936)
	4	0,035 (0,250)		0,074 (0,001)	-0,028 (0,449)	-0,383 (0,000)	-0,091 (0,000)	0,009 (0,938)
	5	0,073 (0,300)		0,331 (0,007)	-0,050 (0,413)		-0,033 (0,014)	
	<i>Hôtellerie &amp; Restauration</i>							
	1	-0,097 (0,114)	0,177 (0,036)	-0,170 (0,002)	-0,015 (0,803)	0,513 (0,000)	0,642 (0,000)	0,134 (0,152)
	2	-0,037 (0,175)	-0,083 (0,050)	-0,076 (0,024)	-0,005 (0,806)	0,159 (0,000)	-0,094 (0,005)	-0,001 (0,790)
	3	0,003 (0,615)	-0,094 (0,033)	-0,006 (0,667)	0,001 (0,801)	-0,269 (0,000)	-0,424 (0,000)	-0,022 (0,197)
	4	0,040 (0,127)		0,072 (0,004)	0,006 (0,803)	-0,404 (0,000)	-0,091 (0,000)	-0,110 (0,141)
	5	0,090 (0,148)		0,180 (0,015)	0,014 (0,805)		-0,033 (0,014)	
	<i>Artisanat</i>							
	1	-0,021 (0,878)	0,049 (0,796)	0,007 (0,962)	0,009 (0,936)	0,335 (0,054)	0,376 (0,043)	-0,058 (0,675)
	2	-0,006 (0,888)	-0,019 (0,810)	0,001 (0,961)	0,003 (0,934)	0,259 (0,001)	0,076 (0,358)	-0,004 (0,753)
	3	0,002 (0,860)	-0,030 (0,786)	-0,001 (0,963)	-0,001 (0,942)	-0,209 (0,007)	-0,333 (0,001)	0,005 (0,555)
	4	0,009 (0,878)		-0,003 (0,962)	-0,004 (0,936)	-0,385 (0,000)	-0,086 (0,000)	0,058 (0,690)

5	0,016 (0,884)		-0,004 (0,961)	-0,008 (0,934)		-0,032 (0,013)	
<i>Education</i>							
1	-0,129 (0,019)	0,513 (0,000)	-0,092 (0,222)	-0,189 (0,008)	0,210 (0,535)	0,946 (0,000)	-0,216 (0,140)
2	-0,056 (0,051)	-0,334 (0,000)	-0,029 (0,338)	-0,140 (0,141)	0,287 (0,000)	-0,365 (0,000)	-0,033 (0,403)
3	-0,003 (0,795)	-0,179 (0,000)	0,008 (0,222)	-0,077 (0,454)	-0,145 (0,490)	-0,457 (0,000)	-0,010 (0,788)
4	0,052 (0,025)		0,041 (0,232)	0,020 (0,801)	-0,352 (0,011)	-0,091 (0,000)	0,260 (0,237)
5	0,136 (0,039)		0,071 (0,297)	0,386 (0,252)		-0,033 (0,014)	
<i>Agriculture</i>							
1	-0,029 (0,627)	0,423 (0,000)	0,023 (0,744)	-0,037 (0,505)	0,484 (0,000)	0,476 (0,001)	-0,023 (0,805)
2	-0,008 (0,649)	-0,255 (0,000)	0,004 (0,720)	-0,014 (0,538)	0,179 (0,019)	0,022 (0,801)	-0,001 (0,826)
3	0,003 (0,605)	-0,168 (0,000)	-0,004 (0,757)	0,001 (0,847)	-0,261 (0,000)	-0,376 (0,000)	0,002 (0,791)
4	0,012 (0,627)		-0,010 (0,742)	0,015 (0,503)	-0,402 (0,000)	-0,089 (0,000)	0,022 (0,808)
5	0,022 (0,641)		-0,013 (0,734)	0,036 (0,528)		-0,033 (0,013)	
Commune de localisation (Réf, Abomey-Calavi)							
<i>Cotonou</i>							
1	-0,063 (0,076)	-0,136 (0,010)	-0,188 (0,000)	0,099 (0,013)	-0,056 (0,056)	-0,006 (0,637)	-0,035 (0,459)
2	-0,021 (0,098)	0,066 (0,009)	-0,082 (0,000)	0,031 (0,006)	-0,016 (0,088)	-0,001 (0,687)	-0,002 (0,496)
3	0,005 (0,177)	0,070 (0,015)	-0,000 (0,982)	-0,006 (0,243)	0,028 (0,052)	-0,003 (0,651)	0,004 (0,454)
4	0,028 (0,084)		0,085 (0,000)	-0,039 (0,015)	0,044 (0,065)	0,001 (0,646)	0,033 (0,461)
5	0,052 (0,084)		0,184 (0,000)	-0,085 (0,007)		0,008 (0,642)	

Porto-Novvo							
1	-0,164 (0,000)	-0,064 (0,267)	-0,203 (0,000)	-0,008 (0,831)	0,014 (0,741)	-0,004 (0,847)	-0,149 (0,005)
2	-0,087 (0,000)	0,034 (0,264)	-0,095 (0,000)	-0,004 (0,833)	0,002 (0,723)	-0,000 (0,852)	-0,015 (0,038)
3	-0,017 (0,095)	0,030 (0,274)	-0,008 (0,533)	-0,001 (0,844)	-0,007 (0,743)	-0,002 (0,848)	0,005 (0,229)
4	0,064 (0,000)		0,090 (0,000)	0,003 (0,830)	-0,009 (0,736)	0,001 (0,844)	0,158 (0,007)
5	0,204 (0,000)		0,216 (0,000)	0,010 (0,832)		0,005 (0,848)	
Sèmè-Podji							
1	-0,096 (0,042)	-0,035 (0,563)	-0,062 (0,322)	0,023 (0,626)	-0,015 (0,755)	-0,019 (0,431)	-0,252 (0,000)
2	-0,038 (0,096)	0,019 (0,561)	-0,014 (0,423)	0,010 (0,609)	-0,003 (0,777)	-0,002 (0,536)	-0,040 (0,001)
3	0,003 (0,498)	0,016 (0,567)	0,011 (0,261)	0,000 (0,641)	0,007 (0,754)	-0,008 (0,467)	-0,015 (0,225)
4	0,042 (0,045)		0,028 (0,342)	-0,009 (0,627)	0,010 (0,761)	0,003 (0,381)	0,308 (0,000)
5	0,089 (0,079)		0,037 (0,369)	-0,024 (0,614)		0,025 (0,449)	
L'âge de l'entreprise (Réf. : Moins de 5 ans)							
5 à 10 ans							
1	0,023 (0,384)	-0,091 (0,017)	-0,006 (0,805)	0,025 (0,379)	-0,004 (0,862)	0,004 (0,723)	0,088 (0,016)
2	0,008 (0,372)	0,046 (0,019)	-0,002 (0,805)	0,009 (0,369)	-0,001 (0,864)	0,000 (0,723)	0,008 (0,017)
3	-0,000 (0,708)	0,046 (0,019)	0,000 (0,866)	-0,001 (0,553)	0,002 (0,862)	0,002 (0,732)	-0,004 (0,150)
4	-0,009 (0,388)		0,002 (0,804)	-0,010 (0,383)	0,003 (0,862)	-0,001 (0,723)	-0,092 (0,014)
5	-0,023 (0,374)		0,006 (0,805)	-0,024 (0,369)		-0,005 (0,723)	
Plus de 10 ans							

1	0,017 (0,600)	-0,061 (0,255)	0,079 (0,069)	-0,049 (0,121)	0,004 (0,902)	-0,011 (0,487)	0,138 (0,010)
2	0,006 (0,587)	0,032 (0,239)	0,018 (0,026)	-0,023 (0,159)	0,001 (0,899)	-0,001 (0,521)	0,009 (0,003)
3	-0,000 (0,868)	0,029 (0,276)	-0,006 (0,278)	-0,003 (0,418)	-0,002 (0,902)	-0,005 (0,489)	-0,011 (0,153)
4	-0,006 (0,603)		-0,028 (0,075)	0,018 (0,105)	-0,003 (0,901)	0,002 (0,444)	-0,137 (0,005)
5	-0,017 (0,589)		-0,062 (0,038)	0,057 (0,156)		0,015 (0,489)	

*Sexe du Manager (Réf. : Féminin)*

*Homme*

1	0,100 (0,000)	-0,047 (0,216)	0,107 (0,000)	0,037 (0,169)	0,046 (0,042)	0,147 (0,000)	0,068 (0,063)
2	0,040 (0,000)	0,024 (0,222)	0,037 (0,000)	0,015 (0,185)	0,011 (0,080)	0,012 (0,440)	0,006 (0,096)
3	0,001 (0,836)	0,023 (0,214)	-0,002 (0,611)	0,000 (0,968)	-0,023 (0,043)	0,088 (0,000)	-0,003 (0,148)
4	-0,038 (0,000)		-0,040 (0,000)	-0,014 (0,168)	-0,034 (0,052)	-0,052 (0,000)	-0,071 (0,066)
5	-0,103 (0,000)		-0,103 (0,000)	-0,038 (0,180)		-0,194 (0,000)	

Notes :Les coefficients sans parenthèses sont les Ordre ratios dy/dx. Et les p-value sont entre parenthèses 1,2, 3, 4 et 5 désigne les quantiles d'ordre i.

Source : Résultats d'estimation, Données d'enquête RAEE 2022.

# ÉQUIPE DE RÉALISATION

## ÉQUIPE DE SUPERVISION

Aristide **MEDENOU**, *Directeur général de l'Économie*

Adéchina C. Elie **IDOHO**, *Directeur général Adjoint de l'Économie*

## COORDONNATEURS

Noukpo **HOMEGNON**, *Directeur de la Promotion et de la Coopération Économiques*

Noukpo **GOUTON**, *Chef Service du Suivi et d'Accompagnement du Secteur Privé*

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

Rose Claire **OLLIVIER de MONTAGUERE**

Akim **KORA GUERA**

Moïse L. **LAWIN**

Dr. Achille Barnabé **ASSOUTO**

Rafiou Raphaël **BETILA**

Johannes **FONTON**

## COMITÉ DE LECTURE

Victoire A. **ATIGOSSOU**, *Conseiller Technique du Directeur général de l'Économie*

Murielle **SAVY ADOMAHOU**, *Assistante du Directeur général de l'Économie*

Léopold **VIDJINAGNI**, *Conseiller Technique du Directeur général de l'Économie*

Bertin T. **AIZONOU**, *Conseiller Technique du Directeur général de l'Économie*

Judes **EGGOH**, *Conseiller Technique du Directeur général de l'Économie*

## SECRETARIAT

Lidwine **HOUNYO**, *Secrétaire de la Direction de la Promotion et de la Coopération Economiques*